

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 23 OCTOBRE 2012

VOLUME 29

ODETTE GAGNON et DANIELLE BERGERON
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 1020
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,
Me CLAUDE CHARTRAND,
Me ÉLIZABETH FERLAND

INTERVENANTS :

Me DAVE KIMPTON pour le Directeur général des
élections
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la
construction du Québec
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me MICHEL DORVAL pour l'Équipe Tremblay Union
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES..	4
PRÉLIMINAIRES.	10
REPRÉSENTATIONS PAR Me MICHEL DORVAL..	12
TÉMOIN :	
GILLES SURPRENANT	
INTERROGÉ PAR DENIS GALLANT.	15



LISTE DES PIÈCES

14P-210.1 :	SP 00 0046 Soumission 8573 22-03-2000	
.		15
14P-210.1 :	Soumission 8573, 22-03-2000	
.		24
14P-210.2 :	SP 00 0102 Soumission 8591 24-05-2000.	
.		28
14P-210.3 :	SP 00 0109 Soumission 8599 31-05-2000.	
.		28
14P-210.4 :	SP00 0143 Soumission 8617 28-06-2000.	
.		31
14P-210.5 :	SP00 0173, soumission 8627, 19-07-2000	
.		34
14P-210.6 :	SP00 0198, soumission 8635, 16-08-2000	
.		45
14P-210.7 :	SP00 0214 Soumission 8642 30-08-2000	
.		48
14P-210.8 :	SP00 0238 Soumission 8644, 04-10-2000	
.		50
14P-210.9 :	SP01 0008 Soumission 8651, 14-02-2001	
.		52
14P-210.10 :	SP01 0016 Soumission 8653 24-02-2001.	
.		60
14P-210.11 :	SP01 0048 Soumission 8661 28-03-2001.	
.		61

14P-210.12 :	SP01 0057 Soumission 8665 04-04-2001.	
.		64
14P-210.13 :	SP01 0099, soumission 8684, 28-05-2001	
.		66
14P-210.14 :	SP01 0145, soumission 8702, 11-07-2001	
.		67
14P-210.15 :	SP01 0146, soumission 8703, 11-07-2001	
.		68
14P-210.16 :	SP01 0159, soumission 8711, 18-07-2001	
.		70
*** IL N'Y A PAS DE PIÈCE 17***		
14P-210.18 :	SP01 0215, soumission 8716, 26-09-2001	
.		72
14P-210.19 :	SP01 0231 Soumission 8727 07-11-2001	
.		74
14P-210.20 :	SP02 0018 Soumission 8731 13-02-2002	
.		75
14P-210.21 :	SP02 0126 Soumission 8786 26-06-2002	
.		77
14P-210.22 :	SP02 0139 Soumission 8781 03-07-2002	
.		79
14P-210.23 :	SP02 0153 Soumission 8798 10-07-2002	
.		81
14P-210.24 :	SP02 0179 Soumission 8774 31-07-2002	
.		83

14P-210.25 :	SP02 0180	Soumission 8776	31-07-2002	
.				86
14P-210.26 :	SP02 0197	Soumission 8816	14-08-2002	
.				87
14P-210.27 :	SP02 0207	Soumission 8820	21-09-2002	
.				92
14P-210.28 :	SP02 0208	Soumission 8821	21-08-2002	
.				93
14P-210.29 :	SP02 0215	Soumission 8822	28-08-2002	
.				96
14P-210.30 :	SP02 0221	Soumission 8825	04-09-2002	
.				98
14P-210.31 :	SP02 0261	Soumission 8828	23-10-2002	
.				101
14P-210.32 :	SP02 0274	Soumission 8834	06-11-2002	
.				103
14P-210.33 :	SP03 0118	Soumission 8874	01-05-2003.	
.				106
14P-210.34 :	SP03 0141	Soumission 8879	22-05-2003.	
.				108
14P-210.35 :	SP03 0146	Soumission 8882	29-05-2003	
.				115
14P-210.36 :	SP03 0210	Soumission 8901	10-07-2003	
.				118

14P-210.37 :	SP03 0218 Soumission 8897 17-07-2003	
.		119
14P-210.38 :	SP03 0307 Soumission 8928 23-10-2003	
.		121
14P-210.39 :	Soumission 8954 24-03-2004	
.		123
14P-210.40 :	SP04 0061 Soumission 9686 22-04-2004.	
.		132
14P-210.41 :	SP04 0133, soumission 9035, 15-07-2004	
.		135
14P-210.42 :	SP04 0227, appel d'offres 9091, 30-09-2004	
.		136
14P-210.43 :	SP04 0249, appel d'offres 9100, 27-10-2004	
.		138
14P-211 :	Une photographie	
.		155
14P-210.44 :	Appel d'offres 9106 01-12-2004	
.		156
14P-210.45 :	Soumission 8953 26-04-2004	
.		158
14P-210.46 :	Soumission 8967 15-03-2004.	
.		181

14P-210.47 :	Soumission 8972 22-03-2004	
.		191
14P-210.48 :	Soumission 8976 28-04-2004	
.		217
14P-210.49 :	Soumission 8997 05-07-2004	
.		219
14P-210.50 :	Appel d'offres 9002 05-07-2004	
.		220
14P-210.51 :	Appel d'offres 9010 02-06-2004	
.		222
14P-210.52 :	Soumission 9024 16-06-2004.	
.		224
14P-210.53 :	Soumission 9030 07-07-2004.	
.		228
14p-210.54:	Soumission 9034 07-07-2004	
.		231
14P-210.55 :	Soumission 9083 18-08-2004	
.		233
14P-210.56 :	Soumission 9076 11-08-2004	
.		234
14P-210-57 :	Soumission 9088 01-09-2004	
.		237
14P-210.58 :	Soumission 9087 08-09-2004	
.		239

14P-210.59 :	Soumission 9099 20-10-2004	
.		241
14P-210.60 :	Soumission 9102 16-11-2004	
.		242
14P-210.61 :	SP05 0090 Appel d'offres 9140	
	25-05-2005	
.		245
14P-210.62 :	SP05 0091 Appel d'offres 9142	
	25-05-2005.	
.		246
14P-210.63 :	SP05 0106 Appel d'offres 9141	
	09-06-2005	
.		252
14P-210.64 :	SP05 0107 Appel d'offres 9149	
	08-06-2005	
.		255



1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce vingt-troisième (23ième)
2 jour du mois d'octobre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Est-ce que les procureurs pourraient s'identifier,
10 s'il vous plaît?

11 Me CLAUDE CHARTRAND :

12 Me Claude Chartrand pour la Commission.

13 (Inaudible micro fermé)

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Élisabeth Ferland pour la Commission.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Bon matin. Denis Gallant pour la Commission.

18 Me DAVE KIMPTON :

19 Bonjour. Dave Kimpton pour le Directeur général des
20 élections.

21 Me BENOIT BOUCHER :

22 Bonjour à vous. Benoit Boucher pour le Procureur
23 général du Québec.

24

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Bon matin. Martin St-Jean, Ville de Montréal.

3 Me DANIEL ROCHEFORT :

4 Daniel Rochefort pour l'Association de la
5 construction du Québec. Bonjour.

6 Me DENIS HOULE :

7 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
8 constructeurs de routes et grands travaux du
9 Québec.

10 Me ISABELLE PIPON :

11 Bon matin. Isabelle Pipon pour l'ACRGTO.

12 (Inaudible micro fermé)

13 Me MICHEL DORVAL :

14 Bon matin. Je plaiderai quand l'appel sera fini,
15 Michel Dorval, pour l'Équipe Tremblay Union
16 Montréal.

17 Me CLAUDE CHARTRAND :

18 Alors, de fait, j'allais vous annoncer que ce matin
19 nous avons une requête qui est présentée par
20 l'Équipe Tremblay...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Je pense que... O.K. Votre micro n'était pas
23 ouvert.

24 Me CLAUDE CHARTRAND :

25 ... l'Équipe Tremblay Union Montréal. Maître Dorval

1 nous a déposé une requête et a des représentations
2 à faire à la Commission.

3 REPRÉSENTATIONS PAR Me MICHEL DORVAL :

4 Merci. Alors, bonjour. Bon matin. Alors, mon nom
5 est Michel Dorval, je représente l'Équipe Tremblay
6 Union Montréal et ce matin nous demandons le statut
7 de participant compte tenu - et si vous avez eu la
8 requête - compte tenu que...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Oui, j'ai lu votre requête.

11 Me MICHEL DORVAL :

12 Très bien. Alors, je ne sais pas si je dois la
13 plaider ou si vous avez juste des questions pour...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Vous n'avez pas besoin de la plaider, je n'ai
16 qu'une seule question. Pendant combien de temps
17 votre parti a-t-il été au pouvoir?

18 Me MICHEL DORVAL :

19 Il est encore au pouvoir aujourd'hui et, de
20 mémoire, à l'époque ça s'appelait l'Union des
21 citoyens de l'île de Montréal, donc deux mille six
22 (2006). Je pourrais difficilement vous donner une
23 date là, je n'avais pas prévu cette question-là et
24 j'aurais dû la prévoir, mais je vous dirais minimum

1 dix (10) ans, si ça peut vous satisfaire, mais...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, vous dites que cela portait quel autre nom?

4 Me MICHEL DORVAL :

5 Alors, c'est la même formation, mais qui avait une
6 dénomination sociale différente qui s'appelait
7 l'UCIM, alors l'Union des citoyens de l'île de
8 Montréal et le nom a changé pour Équipe Tremblay
9 Union Montréal à partir de deux mille sept (2007).

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Et ce que vous nous dites, c'est que plus ou moins
12 dix (10) ans le...

13 Me MICHEL DORVAL :

14 Oui, il y a dix (10) ans, oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 ... parti a été au pouvoir.

17 Me MICHEL DORVAL :

18 Oui, oui, tout à fait.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Bon. Parfait. Écoutez, nous avons pris
21 connaissance, le Commissaire Lachance et moi, de
22 votre requête et nous sommes prêts à rendre le
23 dispositif de la requête et vous recevrez les
24 motifs à l'appui un peu plus tard, soit au cours de

1 la journée ou de la semaine. Alors, donc les
2 Commissaires dispensent l'Équipe Tremblay Union
3 Montréal de l'application de l'article 28 des
4 Règles de procédure de la Commission, octroie à
5 l'Équipe Tremblay Union Montréal le statut de
6 participant aux travaux de la Commission et en
7 limite la nature et la portée de cette
8 participation et les parties de l'enquête
9 auxquelles la requérante pourra participer donc
10 seront limitées au financement des partis
11 politiques et à l'octroi et la gestion de contrats
12 publics dans l'industrie de la construction à
13 Montréal.

14 Sommes-nous prêts à reprendre, Maître
15 Gallant?

16 Me DENIS GALLANT :

17 Oui, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.
18 La prochaine pièce va être 14P-210, Madame?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Bon matin, Monsieur Surprenant.

21 M. GILLES SURPRENANT :

22 Merci. Bonjour.

23

24

25

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce vingt-troisième (23ième)
2 jour du mois d'octobre,

3

4 A COMPARU :

5

6 GILLES SURPRENANT,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR DENIS GALLANT :

11 Q. **[1]** Parfait. Madame la Présidente, Monsieur le
12 Commissaire Lachance, je m'apprête à entreprendre
13 la vérification de l'ensemble ou d'une très bonne
14 partie des soumissions publiques dont monsieur
15 Surprenant a fait la conception. Donc il y a
16 quatre-vingt-onze (91) ouvertures de soumission et
17 je vais les commencer à l'instant. Je vais faire à
18 peu près la même chose que j'ai faite avec monsieur
19 Zambito, c'est-à-dire que la première va être cotée
20 14P-210.1 jusqu'à 91.

21

22 14P-210.1 : SP 00 0046 Soumission 8573 22-03-2000

23

24 Alors, Madame Blanchette, j'aimerais avoir à
25 l'écran le procès-verbal d'une séance publique

1 d'ouverture de soumission tenue à l'Hôtel de Ville
2 de Montréal en date du vingt-deux (22) mars deux
3 mille (2000) à quatorze heures (14 h). Alors, si on
4 regarde, alors, c'est une soumission qui porte le
5 numéro 8573 :

6 Les soumissions reçues pour
7 l'exécution des travaux de
8 construction et de reconstruction, là
9 où requis, de conduite d'eau
10 secondaire et d'égout combiné, de
11 pavage, de trottoirs granulat exposé,
12 de bordures de granites et travaux
13 d'éclairage, d'archéologie, de
14 réhabilitation des sols, là où requis,
15 dans les rues de La Commune et Peel,
16 sont ouvertes. Les personnes ci-
17 dessous mentionnées soumettent des
18 prix.

19 Et j'aimerais, dans un premier temps - parce qu'on
20 va commencer, je ne le ferai peut-être pas à chaque
21 fois, Monsieur Surprenant, mais quand on voit là
22 des... la « construction et la reconstruction, là
23 où requis, de conduite d'eau secondaire et d'égout
24 combiné », ça, c'est vraiment votre champ
25 d'expertise là.

1 R. Oui, absolument, définitivement. J'ai remarqué que
2 dans les soixante-dix (70) contrats que vous avez
3 examinés avec monsieur Zambito, il y avait environ
4 dix-neuf (19) contrats qui avaient été réalisés
5 chez nous, qui avaient été réalisés par moi, en
6 réalité. Ce qui veut dire que les cinquante et un
7 (51) autres contrats avaient été réalisés dans
8 d'autres départements de la Ville de Montréal,
9 parce que ces contrats-là, les cinquante et un (51)
10 autres que je vous parle, là-dedans il y avait des
11 contrats de conduites d'eau principales, il y avait
12 des contrats d'égouts collecteurs, il y avait des
13 contrats de bassins de rétention, il y avait des
14 contrats de décontamination de sol, et contrats de
15 stations de pompage.

16 Ça, évidemment, moi je m'occupais
17 uniquement des projets d'égouts et de conduites
18 d'eau secondaires. Donc, moi, personnellement, je
19 n'ai jamais touché à ces contrats-là dont je viens
20 de vous parler.

21 Q. **[2]** C'est quoi la différence entre conduite d'eau
22 primaire et secondaire?

23 R. Bien, une conduite d'eau... Une conduite d'eau
24 secondaire, c'est les conduites de huit pouces

1 (8 po) et de douze pouces (12 po) de diamètre qui
2 alimentent directement les citoyens, là. C'est les
3 dernières conduites dans les rues. Comparativement
4 aux conduites d'eau principales, qui sont des
5 conduites qui peuvent aller jusqu'à quarante-huit
6 pouces (48 po) de diamètre, et qui servent à
7 alimenter des secteurs de la Ville de Montréal.
8 Puis ça c'est un domaine particulier, là, c'est
9 plus complexe, les conduites d'eau principales.

10 Q. **[3]** Est-ce que les ingénieurs, aux conceptions de
11 ces conduites-là, conduites d'eau principales-là,
12 sont également dans votre département?

13 R. Non. Pas du tout.

14 Q. **[4]** Pas du tout?

15 R. Pas du tout. C'est un autre département,
16 complètement à part. C'est à la division des eaux.

17 Q. **[5]** Donc, dans votre cas, quand on voit, par
18 contre, conduite d'eau secondaire, donc le
19 raccordement aux citoyens, c'est presque toujours
20 votre conception à vous, parce que vous avez dit
21 qu'au fil des années vous avez été presque
22 exclusivement seul à travailler à ce département-
23 là. C'est exact?

24 R. C'est exact. Sauf que je tiens à préciser que sur
25 les cinquante et un (51) contrats qui n'ont pas été

1 réalisés chez nous, si je me souviens bien monsieur
2 Zambito avait affirmé que sur ces contrats-là il y
3 avait plusieurs contrats qui avaient été truqués,
4 et je répète que ces contrats-là n'ont pas été
5 préparés chez nous, mais dans d'autres départements
6 de la Ville de Montréal ou dans d'autres
7 arrondissements.

8 Q. **[6]** O.K. Donc vous avez pris, probablement, une
9 cote, par contre, sur les dix-neuf (19) contrats,
10 là.

11 R. Bien, sur les dix-neuf (19) contrats qui me
12 concernaient uniquement. Pour le reste, absolument
13 pas, évidemment.

14 Q. **[7]** Parfait. On regarde la liste des
15 soumissionnaires, on a Construction Garnier qui va
16 être le plus bas soumissionnaire à quatre millions
17 trois cent quatre-vingt-sept mille six cent
18 soixante-quatorze et soixante sous
19 (4 387 674,60 \$), avec un cautionnement de quatre
20 cent mille (400 000 \$). Quatre cent cinquante mille
21 (450 000 \$), je m'excuse. Alors, quatre cent
22 cinquante mille (450 000 \$), et est-ce que cette
23 soumission-là vous dit quelque chose, la 8573?

24 R. Oui, absolument.

25 Q. **[8]** Et elle vous dit quoi?

1 R. Est-ce qu'on peut juste me montrer le titre encore?

2 Q. **[9]** Alors, soumission 8573, les soumissions reçues
3 pour l'exécution de travaux de construction-
4 reconstruction lorsque requis, conduites d'eau
5 secondaires et d'égouts combinées, et je vous
6 réfère aux rues, les rues de la Commune et Peel.

7 R. O.K. Oui oui, je me souviens très bien de ce
8 contrat-là. C'est moi qui l'avais préparé.

9 Q. **[10]** C'est vous qui l'aviez préparé?

10 R. Oui. Absolument.

11 Q. **[11]** Parfait. Est-ce que vous avez reçu, est-ce que
12 vous avez touché de l'argent pour ce contrat-là?

13 R. Oui. Si ma mémoire est bonne, oui.

14 Q. **[12]** O.K. Combien vous avez reçu, et qui vous a
15 donné l'argent?

16 R. Bien là, évidemment, si on passe à travers quatre-
17 vingt-dix (90) contrats comme ça, c'est évident que
18 je vais y aller de mémoire, là, parce que comme
19 j'ai mentionné, je n'ai jamais fait de comptabilité
20 pour les montants que j'ai reçus. Alors je vais y
21 aller de façon...

22 Q. **[13]** Oui oui. Tout à fait.

23 R. Ce contrat-là, je dirais quinze mille dollars
24 (15 000 \$).

25 Q. **[14]** O.K. Et ça, vous avez... vous l'avez reçu de

1 qui, cet argent-là?

2 R. De la part de monsieur Joe Borsellino.

3 Q. **[15]** O.K. Je ne le ferai pas à tous les coups, mais
4 vu que c'est le premier et vous en avez parlé,
5 Pavage CSF, est-ce que vous avez déjà fait affaire
6 avec eux?

7 R. Bien, Pavage CSF, c'est monsieur Dominic Cammalleri
8 qui était président, je crois. Et j'ai déjà fait
9 affaire avec monsieur Cammalleri, mais par
10 l'intermédiaire de Mirabeau Construction.

11 Q. **[16]** O.K.

12 R. J'ai...

13 Q. **[17]** Donc, monsieur Cammalleri était également
14 propriétaire, ou avait également des intérêts dans
15 CSF, c'est ce que vous dites.

16 R. C'est ce que je dis, oui. Effectivement.

17 Q. **[18]** Les Excavations Super.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[19]** Permettez... Pavage CSF, ce n'était pas dans
20 la liste des entreprises que vous nous avez donnée
21 hier?

22 R. Non. Non.

23 Q. **[20]** Est-ce à dire que vous ne les mettez pas dans
24 le groupe qui a fait de la collusion, même s'ils
25 sont dans un contrat truqué où vous avez eu une

1 cote, vous, ce n'est pas un nom de plus qu'il faut
2 rajouter par définition, là.

3 R. Non. Pas du tout.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[21]** Les Excavations Super.

6 R. Bien, c'est... Oui, Les Excavations Super, c'est un
7 entrepreneur qui faisait partie du groupe que j'ai
8 mentionné hier.

9 Q. **[22]** O.K. Et vous avez parlé de monsieur Cappello.
10 C'est exact?

11 R. Exact. Franco Cappello.

12 Q. **[23]** Doncar Construction, est-ce que ça vous dit
13 quelque chose?

14 R. Oui. Je connais le... Je connais la compagnie de
15 nom.

16 Q. **[24]** O.K.?

17 R. Mais c'est... À ma souvenance, ce n'est pas une
18 compagnie qui faisait partie du groupe des
19 collusionnaires.

20 Q. **[25]** Les Constructions Infrabec, ça c'est monsieur
21 Zambito?

22 R. Exact.

23 Q. **[26]** Et Mivela Construction?

24 R. Mivela Construction, bien c'est la compagnie de
25 monsieur Milioto.

1 Q. **[27]** On voit qu'il y a deux compagnies. Il y a une
2 compagnie de pavage puis il y a une compagnie,
3 effectivement, dans les trottoirs. Juste une petite
4 question, là. Quand on voit que la soumission pour
5 la conduite d'eau secondaire et d'égouts combinés,
6 de pavage et de trottoirs avec granulats.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[28]** Tous ces... ce travail supplémentaire-là, est-
9 ce qu'il est conçu également par vous, ou est-ce
10 qu'il y a un autre département qui embarque pour
11 préparer la soumission?

12 R. Non. Moi je m'occupais... Ça arrivait des fois
13 qu'on faisait des soumissions ensemble, avec
14 d'autres ingénieurs, mais je m'occupais uniquement
15 de la partie égouts et conduites d'eau secondaires.
16 C'est un autre ingénieur qui s'occupait de la
17 partie pavage, trottoirs... Je pense que c'est des
18 trottoirs spéciaux, là. Et les documents relatifs
19 aux deux items étaient joints dans le même devis.

20 Q. **[29]** O.K. Et avez-vous un souvenir de l'ingénieur
21 ou des ingénieurs qui s'occupaient des trottoirs et
22 du pavage? Du nom?

23 R. Bien, probablement madame Claire Meunier, à ce
24 moment-là, qui travaillait beaucoup dans les
25 projets de pavage.

1 Q. **[30]** Parfait.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[31]** Monsieur Milioto, est-ce qu'il fait partie des
4 compagnies pour lesquelles vous dites qu'il y avait
5 de la collusion?

6 R. Non. Parce que, comme j'ai mentionné, monsieur...

7 La compagnie Mivela Construction, selon moi, et ça
8 s'est avéré avec le temps, s'occupait uniquement de
9 contrats de trottoirs. J'imagine que dans cette
10 soumission-là en particulier, il y avait beaucoup
11 de trottoirs à reconstruire, donc j'imagine que
12 Mivela a soumissionné. Mais c'est... J'imagine...
13 Je pense que c'est très, très rare qu'ils
14 soumissionnaient sur nos contrats d'égouts et de
15 conduites d'eau. Je pense que ça n'arrivait jamais,
16 même.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Alors je vais le coter sous 14P-210.1.

19

20 14P-210.1 : Soumission 8573, 22-03-2000

21

22 Q. **[32]** On va aller au numéro 2 maintenant. Alors,
23 soumission en date du vingt-quatre (24) mai deux
24 mille (2000), soumission portant le numéro 8591.

25

Soumissions reçues pour la

1 construction et la reconstruction d'un
2 égout combinés d'une conduite d'eau
3 secondaire là où requis dans la rue
4 Lacasse et l'avenue des Pins sont
5 ouvertes.

6 Et vous allez avoir les soumissionnaires suivant :
7 Que-Mar Construction à six cent seize mille cinq
8 cent vingt-huit (616 528), Construction ATA,
9 Excavations Super, Construction Frank Catania,
10 Construction Mergad et Construction Timberstone.
11 Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était une
12 soumission qui était truquée ou arrangée et si vous
13 avez reçu des montants?

14 R. Oui, sûrement que c'était un contrat truqué. Et
15 Que-Mar, six cent seize mille (616 000 \$), oui, je
16 dirais trois mille dollars (3 000 \$).

17 Q. **[33]** Qui vous a donné l'argent? Dans ce cas-là,
18 Que-Mar, est-ce que vous connaissez cette
19 compagnie-là?

20 R. Non, je ne connaissais personne chez cette
21 compagnie-là, donc je dois supposer que ça a été
22 payé par l'entremise de monsieur Tony Conte.

23 Q. **[34]** Pourquoi vous dites que vous devez supposer,
24 est-ce que monsieur Conte avait l'habitude de venir
25 payer quand, les plus bas soumissionnaires

1 conformes, on ne les connaissait pas, ne faisaient
2 pas partie du cercle?

3 R. Bien, oui, effectivement, ça arrivait. Ça arrivait,
4 oui.

5 Q. **[35]** Ça arrivait?

6 R. Oui.

7 Q. **[36]** C'est arrivé à plusieurs reprises?

8 R. À plusieurs reprises, oui. Comme Que-Mar, c'est une
9 compagnie... je ne connaissais personne chez Que-
10 Mar.

11 Q. **[37]** Mais vous affirmez, là, que vous avez été payé
12 et que vous avez reçu trois mille dollars
13 (3 000 \$)?

14 R. Toujours de mémoire, là, oui.

15 Q. **[38]** Construction ATA incorporée, est-ce que vous
16 connaissez cette compagnie-là?

17 R. Oui, absolument.

18 Q. **[39]** Avez-vous déjà fait affaire avec cette
19 compagnie-là?

20 R. Oui, avec... c'est monsieur Dominic Aloisio.

21 Q. **[40]** Est-ce que, selon vous, monsieur Aloisio
22 faisait partie de la collusion? Il faisait de la
23 collusion au niveau des contrats d'éégout à
24 Montréal?

25 R. Je crois que j'ai mentionné ça hier.

1 Q. **[41]** Vous l'avez mentionné.

2 R. Effectivement, oui.

3 Q. **[42]** ATA.

4 R. Oui.

5 Q. **[43]** Construction Mergad incorporée, est-ce que ça
6 vous dit quelque chose?

7 R. Construction Mergad, non.

8 Q. **[44]** Pas du tout?

9 R. J'ai entendu dire récemment que...

10 Q. **[45]** Non, non, mais...

11 R. Mais, non.

12 Q. **[46]** Pas du tout?

13 R. Non, je ne connais pas.

14 Q. **[47]** Parfait. Construction Timberstone, est-ce que,
15 ça, ça vous dit quelque chose?

16 R. Je pense que c'est des gens qui, habituellement, ne
17 soumissionnaient pas à la Ville de Montréal. Ça
18 fait que je ne connais pas ces gens-là.

19 Q. **[48]** Vous, vous n'avez jamais fait affaire avec...

20 R. Non, pas du tout.

21 Q. **[49]** ... la compagnie Timberstone ou l'un de ses
22 représentants?

23 R. Non.

24 Q. **[50]** Alors, ça va être 14P-2010.2.

25

1 14P-210.2 : SP 00 0102 Soumission 8591 24-05-2000.

2

3 Q. **[51]** Prochain, qui va être 14P-201.3, trente-deux
4 (32) mai deux mille (2000) à quatorze heures
5 (14 h), la soumission 8599.

6

7 14P-210.3 : SP 00 0109 Soumission 8599 31-05-2000.

8

9 Q. **[52]** Soumissions reçues pour l'exécution de
10 travaux de construction et de
11 reconstruction là où requis d'une
12 conduite d'eau secondaire, de pavage,
13 de trottoirs, de bordures sur la rue
14 Oak, de la rue Mill vers le nord sont
15 ouvertes.

16 Et vous allez avoir le plus bas soumissionnaire,
17 qui va être Construction Frank Catania et associés
18 incorporée et vous allez avoir, option A, quatre
19 cent trente-deux mille (432 000 \$), et vous allez
20 avoir, ensuite de ça Demix, Entreprise Catcan, Que-
21 Mar Construction, Excavations Super, Construction
22 Mergad, Construction ATA et Salvex. Alors, êtes-
23 vous en mesure de nous dire si c'était un contrat
24 qui était arrangé, si vous avez reçu de l'argent et
25 combien?

1 R. Bien, est-ce qu'on peut revenir au début, s'il vous
2 plaît.

3 Q. **[53]** Donc, il y a également, là, votre champ
4 d'expertise, à savoir la « construction,
5 reconstruction d'une conduite d'eau secondaire »
6 mais également on va y ajouter « du pavage, des
7 trottoirs et des bordures » .

8 R. Oui.

9 Q. **[54]** La rue Oak.

10 R. Oui, oui, je me souviens très bien d'avoir préparé
11 ce projet.

12 Q. **[55]** O.K.

13 R. Sauf, quand je vois le prix du plus bas
14 soumissionnaire, à quatre cent trente-deux mille
15 dollars (432 000 \$), et que je vois le deuxième
16 plus bas soumissionnaire à six cent quarante mille
17 dollars (640 000 \$), je doute que ce contrat-là ait
18 été arrangé.

19 Q. **[56]** O.K.

20 R. Je pense que l'écart est trop grand. Sûrement que
21 c'est allé...

22 Q. **[57]** Bien, écoutez, il y a soixante mille
23 (60 000 \$) de cautionnement, donc quelqu'un qui se
24 fie sur le cautionnement, bien, va donner une
25 soumission en haut de six cent mille (600 000); en

1 tout cas, ce que je comprends de votre témoignage,
2 là.

3 R. Oui. Normalement.

4 Q. **[58]** Catania, lui, est à quatre cent trente-deux
5 mille (432 000 \$), là.

6 R. Bien, c'est pour ça que je trouve que son prix...
7 la différence entre le premier et le deuxième est
8 quand même assez importante, ça fait que
9 j'imagine... je doute que ce soit un contrat
10 arrangé.

11 Q. **[59]** O.K. Donc, vous n'auriez pas reçu d'argent
12 pour ce contrat-là?

13 R. Non.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[60]** Monsieur Surprenant, pourriez-vous nous dire
16 que veut dire « option A » et « option D »?

17 R. Bien, pour être bien honnête avec vous, je me
18 posais la même question. Je ne peux pas vous
19 répondre, j'en'ai pas d'idée.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[61]** Prochain, qui va être le numéro 4, en date du
22 vingt-huit (28) juin deux mille (2000) à quatorze
23 heures (14 h). Alors, qui est la soumission 8617.

24

25 14P-210.4 : SP00 0143 Soumission 8617 28-06-2000.

1 Q. **[62]** Soumissions reçues pour l'exécution de
2 travaux de construction d'un égout
3 pluvial, d'un égout sanitaire, d'une
4 conduite d'eau secondaire dans la rue
5 Ulric-Gravel, l'avenue Primat-Paré et
6 la rue Projetée P.44-49, sont
7 ouvertes.

8 Les Excavations Super à un million quatre-vingt-
9 treize cinq cent quarante-cinq et soixante sous
10 (1 093 545,60 \$) suivi de Construction ATA et de
11 Construction Timberstone. Est-ce que vous vous
12 souvenez de ce contrat-là?

13 R. Oui, absolument. J'ai préparé ce contrat mais
14 j'aimerais voir peut-être le...

15 Q. **[63]** Oui.

16 R. ... les prix des soumissionnaires.

17 Q. **[64]** Alors, on va regarder le prix des
18 soumissionnaires. O.K. Merci. Est-ce que, selon
19 vous, c'est un contrat qui a été truqué?

20 R. Bien, je croirais que oui.

21 Q. **[65]** O.K.

22 R. Oui.

23 Q. **[66]** Est-ce que vous vous souvenez avoir reçu de
24 l'argent sur ce contrat-là et par qui?

25 R. J'ai sûrement reçu de l'argent, je dirais que, sur

1 un contrat comme ça, peut-être six mille dollars
2 (6 000 \$). Et, au début, dans ces années-là, je ne
3 connaissais pas les gens chez Super... Excavations
4 Super. Donc, possiblement que ça a été livré par
5 monsieur Tony Conte, encore une fois.

6 Q. **[67]** Donc, ce que vous dites, quand vous ne
7 connaissiez pas une personne, généralement la
8 personne qui va vous amener l'argent, ça va être
9 monsieur Tony Conte?

10 R. C'est ce que je dis. Exact.

11 Q. **[68]** Je vais le sous point 4.

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[69]** Si on prend la règle du dix pour cent (10 %).
14 Le cautionnement est de soixante-dix mille (70 000
15 \$), ça veut donc dire que le budget de la Ville
16 estimé était d'environ sept cent mille (700 000 \$),
17 c'est ce que vous disiez hier? À peu près, c'est...

18 R. Bien, ce que je disais c'est que, généralement, le
19 cautionnement était fixé aux alentours de dix pour
20 cent (10 %) de l'estimation, effectivement.

21 Q. **[70]** Donc, dans ce cas-ci, vu que le prix le plus
22 bas est un million (1 M\$), presque un million cent
23 mille (1 100 000 \$), vous, votre travail... dans ce
24 stratagème-là, votre travail à vous c'était de
25 faire des notes explicatives dans le dossier pour

1 que le dossier puisse être accepté par le comité
2 exécutif, dans un... si on prend un des exemples
3 que vous nous avez cités hier?

4 R. C'est tout à fait exact. Mais je veux rappeler que
5 les rapports que je faisais avec les notes
6 explicatives, ça passait par tous les niveaux
7 hiérarchiques au-dessus de moi, et c'était approuvé
8 par tous mes supérieurs.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[71]** Mais je veux continuer sur cette question-là,
11 à partir de quel montant, est-ce que vous aviez une
12 latitude qui pouvait faire en sorte que vous
13 n'aviez pas à mettre de note explicative, exemple,
14 on est à deux cent mille (200 000 \$) en haut de
15 l'estimé? Est-ce que c'est nécessaire dans ce cas-
16 là? Est-ce qu'on doit le faire à tous les coups?

17 R. Non. On avait, si je me souviens bien, quand il y
18 avait une marge entre la valeur du contrat et notre
19 estimation Gespro, s'il y avait une marge qui
20 tournait autour de trois (3 %), quatre (4 %), cinq
21 pour cent (5 %), c'était acceptable. C'était
22 acceptable, donc ce n'était pas nécessaire de
23 mettre de note explicative particulière.

24 Ce qui veut dire que c'est arrivé plusieurs
25 fois, et je dirais que c'est arrivé souvent où est-

1 ce que les deux valeurs correspondaient plus ou
2 moins. Ça fait qu'à ce moment-là, bien, écoutez,
3 les rapports passaient...

4 Q. **[72]** C'était automatique?

5 R. Presque automatique, oui.

6 Q. **[73]** On a une marge de trois (3 %) à cinq pour cent
7 (5 %) ?

8 R. Oui, effectivement.

9 Q. **[74]** Parfait. On va aller maintenant à la cote .5,
10 en date du dix-neuf (19) juillet deux mille (2000),
11 qui est la soumission 8627 :

12 Les soumissions reçues pour la
13 construction et la reconstruction là
14 où requis d'un égout combiné, d'une
15 conduite d'eau secondaire et de
16 trottoirs des deux côtés dans les rues
17 Molson et Haig, groupe 14, sont
18 ouvertes.

19

20 14P-210.5 : SP00 0173, soumission 8627, 19-07-2000

21

22 Q. **[75]** Et vous allez avoir le plus bas
23 soumissionnaire qui va être Construction Frank
24 Catania et Associés à sept cent quatre-vingt-dix-
25 huit mille (798 000 \$), suivi des Entreprises

1 Catcan, Sintra inc. région de Montréal, Excavations
2 Super, Construction ATA et Frentec division de
3 Construction DJL. Alors, êtes-vous en mesure de
4 nous dire si c'était un contrat truqué?

5 R. Bon, c'est un contrat qu'effectivement, moi j'ai
6 préparé. Et je crois que c'est un contrat qui était
7 truqué.

8 Q. **[76]** Est-ce que vous avez reçu de l'argent pour ce
9 contrat-là? Et si oui, combien?

10 R. Probablement. Je dirais un montant qui tournerait
11 autour de quatre (4 000 \$) ou cinq mille dollars
12 (5 000 \$).

13 Q. **[77]** Vous dites probablement, et je sais que vous
14 avez une mémoire, là, on revient à voilà onze (11)
15 ans, à peu près, là, mais quels sont vos
16 indicateurs, en regardant ça, pour arriver à un
17 chiffre entre quatre (4 000 \$) et cinq mille
18 dollars (5 000 \$)?

19 R. Bien, comme j'ai expliqué hier, la règle du un pour
20 cent (1 %), il fallait oublier ça. En général, ça
21 tournait autour de la moitié de la valeur du
22 contrat. Mettons, huit cent mille dollars
23 (800 000 \$), bien, normalement les entrepreneurs me
24 donnaient autour de quatre mille dollars (4 000 \$).

25 Q. **[78]** Une chose que je veux comprendre...

1 R. Donc, la moitié du un pour cent (1 %).

2 Q. **[79]** Quand il y a une ouverture de soumission, et
3 on a sept quatre-vingt-dix-huit mille (798 000 \$),
4 ça, ça comprend les taxes?

5 R. Oui, effectivement.

6 Q. **[80]** Parfait. Donc, les taxes, il faut regarder la
7 valeur à cette époque-là, mais ça oscille souvent
8 alentour de quatorze pour cent (14 %)?

9 R. Oui.

10 Q. **[81]** O.K. Donc, vous dites, de votre commission
11 vous devez soustraire quatorze pour cent (14 %),
12 pour fins de discussion?

13 R. Oui.

14 Q. **[82]** Et le montant des contingences?

15 R. Exact.

16 Q. **[83]** Et le montant des contingences, elles sont à
17 dix pour cent (10 %)?

18 R. Oui. En général.

19 Q. **[84]** Donc, on prend le montant, est-ce que je me
20 trompe quand je dis ça, je prends le montant
21 soumissionné et je soustrais vingt-quatre pour cent
22 (24 %)?

23 R. Oui.

24 Q. **[85]** Et j'arrive à un chiffre sur lequel va être
25 estimé votre commission?

1 R. On peut dire que c'est comme ça.

2 Q. **[86]** O.K.

3 R. Mais comme je vous ai expliqué hier, mettons sur un
4 contrat de un million (1 M\$), si on enlève le
5 vingt-cinq pour cent (25 %), il reste sept cent
6 cinquante mille (750 000 \$). Et normalement, sur
7 sept cent cinquante mille (750 000 \$), je touchais
8 peut-être cinq mille dollars (5 000 \$).

9 Q. **[87]** O.K. C'est là que vous dites que c'est un peu
10 en bas de un pour cent (1 %) ?

11 R. Bien, je ne dirais pas un peu, je dirais que c'est
12 la moitié d'un pour cent (1 %) en général.

13 Q. **[88]** O.K. Construction Frank Catania, quand il y a
14 une remise qui vous était faite, il y a un
15 pourcentage ou il y a un montant qui vous est
16 donné, qui vous le remettait à l'époque, en deux
17 mille (2000) ?

18 R. C'est monsieur Paolo Catania.

19 Q. **[89]** Parfait. Je vais ouvrir une parenthèse, là.
20 Ces remises d'argent-là se faisaient de quelle
21 manière? Parce qu'on parle de cinq mille dollars
22 (5 000 \$), de sept mille dollars (7 000 \$), des
23 fois plus. Ça vous était remis comment? Qui
24 appelait qui?

25 R. Bien, ça arrivait que l'entrepreneur m'appelait. Ça

1 arrivait que moi je pouvais appeler l'entrepreneur.
2 Puis on se rencontrait cinq, dix (10) minutes,
3 comme ça, dans un endroit, peut-être au coin d'une
4 rue ou en face, je ne sais pas, peut-être au
5 restaurant. Peut-être, ça arrivait.

6 Q. **[90]** Est-ce qu'il arrivait que vous vous présentiez
7 directement chez les entrepreneurs, aux sièges
8 sociaux des différents entrepreneurs?

9 R. Oui, c'est déjà arrivé.

10 Q. **[91]** C'est déjà arrivé?

11 R. Oui.

12 Q. **[92]** Chez qui vous alliez principalement?

13 R. Je sais que je suis allé plusieurs fois chez Tony
14 Conte.

15 Q. **[93]** Donc, au siège social...

16 R. Oui.

17 Q. **[94]** ... ou à sa résidence? Au siège social de
18 Conex?

19 R. Oui, au bureau.

20 Q. **[95]** Ça c'était situé où, ça?

21 R. Il était situé sur la rue du Creusot à Saint-
22 Léonard, je crois.

23 Q. **[96]** O.K. Outre la compagnie Conex, à quels autres
24 endroits vous vous êtes rendu aller chercher de
25 l'argent?

1 R. Je me souviens que j'étais allé une fois chez
2 monsieur... de la compagnie Garnier Construction.
3 Le siège social était à Laval.

4 Q. **[97]** O.K. Vous souvenez-vous de la rue?

5 R. Non.

6 Q. **[98]** Non? Alors, c'était à Laval?

7 R. Oui.

8 Q. **[99]** Et vous rencontriez généralement, ce que vous
9 avez dit hier, monsieur Borsellino?

10 R. Monsieur Borsellino, oui.

11 Q. **[100]** D'autres endroits?

12 R. Je suis peut-être allé une fois ou deux chez les
13 Entreprises Catcan.

14 Q. **[101]** Qui eux avaient leur siège social où?

15 R. Bien, je vois ici sur des Grandes-Prairies à Saint-
16 Léonard.

17 Q. **[102]** Sur des Grandes-Prairies?

18 R. Effectivement, oui. Et je rencontrais
19 habituellement soit Paolo Catania, le fils, ou
20 monsieur Tony Catania.

21 Q. **[103]** Vous ne vous êtes jamais rendu au domicile
22 privé d'un des entrepreneurs?

23 R. Je ne me souviens pas. Non. Pas à ma connaissance.
24 Au domicile privé, non.

25 Q. **[104]** O.K. Est-ce que vous vous souvenez que

1 monsieur Luc Leclerc a été voisin de Paolo Catania,
2 de Construction F. Catania à Brossard?

3 R. Oui, absolument.

4 Q. **[105]** Vous vous en souvenez?

5 R. Oui.

6 Q. **[106]** Savez-vous qui a défrayé les coûts de sa
7 maison, à monsieur Leclerc, pas à monsieur Catania?

8 R. Bien, moi, dans le temps je jaisais avec Luc, puis
9 Luc m'avait dit que lui-même... bien, pas
10 soumissionnait, mais s'occupait de faire faire des
11 travaux par des entreprises, mais je n'ai jamais su
12 qui avait construit sa maison.

13 Q. **[107]** Qui, qui avait peut-être fait son solage?

14 R. Non. Je ne le savais pas.

15 Q. **[108]** Ça ne vous dit rien, ça?

16 R. Non.

17 Q. **[109]** Du tout?

18 R. Non. Monsieur Leclerc me faisait des confidences de
19 temps en temps mais pas à ce sujet-là.

20 Q. **[110]** Parfait. Mais ça, vous saviez qu'il était
21 carrément le voisin de Paolo Catania, là? Et puis
22 peut-être même de Frank Catania.

23 R. Oui, si je me souviens bien, il y avait la maison
24 de Frank, il y avait la maison de monsieur Paolo
25 juste à côté et ensuite il y avait la maison de

1 monsieur Leclerc.

2 Q. **[111]** Parfait. Vous vous êtes déjà rendu au
3 domicile de monsieur, de monsieur Leclerc?

4 R. Oui, je suis allé, je dirais peut-être deux
5 occasions là.

6 Q. **[112]** O.K. Avait-il le même style de maison, la
7 même valeur de maison que les Catania, à votre
8 souvenir?

9 R. Bien, c'est un petit peu difficile pour moi de, de
10 répondre à cette question-là.

11 Q. **[113]** Non, mais généralement on est capable de voir
12 un secteur, là.

13 R. Sauf que je dois dire que, oui, la maison de
14 monsieur Leclerc c'était une belle maison, là, qui
15 « fittait » bien dans le décor.

16 Q. **[114]** Qui « fittait » bien dans le décor?

17 R. Oui.

18 Q. **[115]** Vous qui êtes ingénieur à la Ville de
19 Montréal, est-ce que vous auriez eu les moyens de
20 vous payer une telle maison?

21 R. Bien, écoutez, moi, comme je vous ai mentionné,
22 j'ai toujours conservé ma maison pendant trente
23 (30) ans puis je ne voyais pas comment je pourrais
24 me procurer une maison comme celle-là.

25 Q. **[116]** Vous ne voyiez pas?

1 R. Non.

2 Q. **[117]** O.K. On y reviendra.

3 R. Sauf que je peux peut-être...

4 Q. **[118]** Allez-y.

5 R. ... préciser si, si vous le voulez, que monsieur
6 Leclerc était ingénieur, moi j'étais ingénieur
7 groupe 2, monsieur Leclerc était ingénieur groupe
8 5, donc il avait un salaire, je dirais, à peu près
9 quinze mille dollars (15 000 \$) par année supérieur
10 au mien.

11 Q. **[119]** Vous, dans les années quand, admettons les
12 bonnes années c'est quoi? C'est quatre-vingt mille
13 (80 000 \$), à part le surtemps, un ingénieur à la
14 Ville de Montréal quand vous étiez là, en moyenne?

15 R. Bien, je dirais, la dernière année, l'année deux
16 mille neuf (2009), je suis parti, le salaire, mon
17 salaire était rendu autour de quatre-vingt-deux
18 mille dollars (82 000 \$).

19 Q. **[120]** Donc pour monsieur Leclerc ça serait logique
20 de dire qu'il faisait peut-être quatre-vingt-dix-
21 sept mille dollars (97 000 \$)?

22 R. Exactement.

23 Q. **[121]** Est-ce que c'est un monsieur qui a pris sa
24 retraite pas mal en même temps que vous, ça?

25 R. Moi, j'ai pris ma retraite en novembre deux mille

1 neuf (2009) et je crois que monsieur Leclerc est
2 parti quelques mois plus tard, peut-être janvier ou
3 février deux mille dix (2010).

4 Q. **[122]** Deux mille dix (2010).

5 R. Mais je ne suis pas sûr à cent pour cent (100 %).

6 Q. **[123]** O.K. Alors je reviens, je reviens au
7 document, là, que j'ai coté sous .5 donc la
8 soumission 8627. Alors, Construction Frank Catania
9 et Associés, cent quatre-vingt-dix-huit mille
10 (198 000 \$), alors montage de combien?

11 R. Bien, comme j'ai dit tout à l'heure, quatre
12 (4 000 \$) ou cinq mille dollars (5 000 \$).

13 Q. **[124]** Quatre (4 000 \$) ou cinq mille dollars
14 (5 000 \$)?

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[125]** Qui vous a donné l'argent?

17 R. Monsieur Paolo Catania.

18 Q. **[126]** Monsieur Paolo Catania.

19 R. Oui.

20 Q. **[127]** Ensuite on a Les Entreprises Catcan, vous en
21 avez parlé. Sintra inc., région de Montréal, ça, ça
22 vous dit quelque chose, ça, Sintra?

23 R. Bien, je connais le nom de la compagnie.

24 Évidemment, c'est une grosse compagnie mais c'est
25 assez rare qu'ils soumissionnaient, je pense, sur

1 nos contrats.

2 Q. **[128]** Et ça, avez-vous déjà reçu de l'argent d'un
3 représentant de la compagnie Sintra?

4 R. Non, pas du tout.

5 Q. **[129]** Pas du tout.

6 R. Non.

7 Q. **[130]** Vous alliez dire quelque chose. Je pense que
8 je vous ai interrompu. Non?

9 R. Bien, j'allais dire que je ne connais pas ces gens-
10 là.

11 Q. **[131]** O.K.

12 R. Tout simplement.

13 Q. **[132]** Les Excavations Super, est-ce qu'à ce moment-
14 là c'est monsieur Cappello?

15 R. Oui, oui.

16 Q. **[133]** Construction A.T.A., monsieur A. L'Oiseau?

17 R. Oui.

18 Q. **[134]** Et Frantech, Division de Construction DJL,
19 est-ce que ça vous dit quelque chose?

20 R. Non, je ne connais pas ces gens-là, ça ne me... Je
21 n'ai jamais fait affaire avec ces gens-là.

22 Q. **[135]** .6. Alors, seize (16) août deux mille (2000),
23 soumission 8635.

24

25 14P-210.6 : SP00 0198, soumission 8635, 16-08-2000

1 Les soumissions reçues pour
2 l'exécution de travaux de
3 reconstruction d'un égout combiné
4 d'une conduite d'eau secondaire dans
5 les rues Prince et Wellington, Cité du
6 multimédia sont ouvertes.

7 Et vous allez avoir les constructions Infrabec à
8 deux millions huit cent neuf mille quatre cent
9 cinquante (2 809 450 \$). Ensuite de ça, suivi de
10 Construction Garnier, Construction A.T.A.,
11 Entreprises Catcan, Construction Frank Catania,
12 Mivela Construction, Excavation Super. Alors, ce
13 contrat-là est-ce qu'il vous dit quelque chose?

14 R. Oui, absolument. C'est un contrat que j'ai préparé
15 et quand je vois les, quand je vois l'écart de prix
16 entre les différents soumissionnaires, je dois
17 conclure que c'est un contrat qui était truqué.

18 Q. **[136]** Alors, deux millions huit cent neuf
19 (2 809 000 \$), deux millions neuf cent quinze
20 (2 915 000 \$), deux millions neuf cent dix-neuf
21 (2 919 000 \$)... deux millions neuf cent quinze
22 (2 915 000 \$), deux millions neuf cent dix-neuf
23 (2 919 000 \$), ça, ça vous, vous arrivez à cette
24 conclusion-là?

25 R. C'est une bonne indication.

1 Q. **[137]** Parfait. En plus d'une bonne indication, est-
2 ce que vous avez, vous avez reçu de l'argent pour
3 ce contrat-là? De la part de monsieur Zambito.

4 R. Bien, je dirais que oui.

5 Q. **[138]** Et vous avez reçu combien?

6 R. De la part de monsieur Lino Zambito. Et le montant
7 devait tourner autour de vingt mille dollars
8 (20 000 \$).

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[139]** Quand vous dites indication, une autre
11 indication, vous nous avez dit hier que dix (10)
12 jours avant la fermeture des soumissions vous
13 receviez l'appel de l'entrepreneur qui vous disait
14 « C'est moi qui ai ce contrat-ci » donc c'est une
15 autre indication que, à l'effet que le contrat est
16 truqué?

17 R. Ah, définitivement.

18 Q. **[140]** Vous rappelez-vous de ça que monsieur Lino
19 Zambito vous a appelé cette fois-là pour ce
20 contrat-là?

21 R. Non.

22 Q. **[141]** Mais c'est une, c'était l'approche standard.
23 Quand on ne vous appelait pas, là, vous disiez « Ce
24 n'était pas, ce n'est pas truqué. ». Mais là, vous
25 n'aviez pas de cote.

1 R. Exactement.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[142]** Mais si je reprends votre témoignage, là, de
4 deux mille (2000) à peut-être pas deux mille neuf
5 (2009), là, parce qu'à un moment donné on vous a
6 dit que c'était assez, là, aux alentours de deux
7 mille six (2006), deux mille sept (2007), là.

8 R. Deux mille six (2006), oui.

9 Q. **[143]** Est-ce qu'on peut comprendre que c'était
10 systématique de recevoir de l'argent des
11 entrepreneurs?

12 R. Bien, ce que je dirais c'est que c'était pas mal
13 systématique que les entrepreneurs faisaient de la
14 collusion.

15 Q. **[144]** O.K. Mais vous...

16 R. Et qu'ils truquaient les contrats.

17 Q. **[145]** Donc à chaque fois qu'un contrat était truqué
18 vous receviez une cote?

19 R. Habituellement, oui.

20 Q. **[146]** O.K. .7, .6 alors je vais le déposer. Je vais
21 déposer maintenant .7, qui est en date du trente
22 (30) août deux mille (2000). Alors la soumission
23 8642.

24 Soumissions reçues pour l'exécution
25 des travaux de construction requis

1 d'un égout combiné d'une conduite
2 d'eau secondaire, d'un pavage d'un
3 trottoir deux côtés, de conduites
4 souterraines, d'éclairage dans
5 l'avenue Pierre-Charbonneau d'un point
6 à l'est de la rue Viau jusqu'au
7 boulevard de l'Assomption sont
8 ouvertes.

9 Et le plus bas soumissionnaire sera Les Entreprises
10 Catcan à cinq millions cinq cent vingt-sept mille,
11 je m'excuse, trois cent trente (5 527 330 \$).

12
13 14P-210.7 : SP00 0214 Soumission 8642 30-08-2000

14
15 R. Oui.

16 Q. **[147]** Et vous allez, ça va être suivi de Frantech,
17 Construction DJL, Construction A.T.A., Construction
18 Infrabec, Construction Ventec, Excavation Super,
19 Construction Frank Catania et Terramex inc. Ceci
20 étant dit, est-ce que c'est un contrat qui a été
21 truqué ou arrangé, là, selon vous?

22 R. Selon moi, oui.

23 Q. **[148]** Et qui était votre interlocuteur chez Catcan?

24 R. Bien, à ce moment-là c'était Tony Catania.

25 Q. **[149]** Tony Catania?

1 R. Le propriétaire.

2 Q. **[150]** O.K. Et ce monsieur Tony Catania c'est
3 monsieur Antonio Catania; et est-ce qu'à un moment
4 donné vous avez pu faire affaire avec son fils?

5 R. Oui. Plus tard, là, je ne sais pas à partir de
6 quelle année, mais éventuellement j'ai fait affaire
7 avec son fils, Paolo Catania.

8 Q. **[151]** Donc, qui n'est pas le même que chez
9 Infrabec. C'est exact?

10 R. Exact.

11 Q. **[152]** Parfait. Alors, monsieur Tony Catania va vous
12 remettre une somme de combien?

13 R. Trois mille dollars (3 000 \$).

14 Q. **[153]** Parfait. Juste peut-être voir des compagnies
15 qu'on ne connaît pas, Les Entreprises Ventec, est-
16 ce que ça vous dit quelque chose?

17 R. Ventec, non. Ça me dit... Ça ne me dit rien. Je ne
18 connais pas ces gens-là.

19 Q. **[154]** Et à la fin c'est Terramex incorporée, est-ce
20 que ça vous dit quelque chose?

21 R. Non. Terramex, c'est la même chose. Je ne me
22 souviens pas d'avoir fait affaire avec ces
23 personnes-là.

24 Q. **[155]** Parfait. Donc, c'était .7. On va aller à .8.

25

1 14P-210.8 : SP00 0238 Soumission 8644, 04-10-2000

2

3 Alors nous avons, en date du quatre (4) octobre
4 deux mille (2000), la soumission 8644. Alors :

5 Les soumissions reçues pour
6 l'exécution des travaux de compaction
7 dynamique, collecte de biogaz,
8 construction d'égouts, de conduites
9 d'eau secondaires et principales, de
10 pavage, de bordures, de conduits
11 souterrains, d'éclairage là où requis
12 dans le prolongement des rues Carrie-
13 Derick et Marc-Cantin de la Cité du
14 Cinéma sont ouvertes.

15 Il va y avoir Les Entreprises... Si vous pouvez
16 montrer le document? Alors, Les Entreprises Catcan
17 qui va être le plus bas soumissionnaire à trois
18 millions neuf cent quatre-vingt-sept mille trois
19 cent quarante-cinq (3 987 345), suivi de L.A.
20 Hébert, de Constructions Nord... Les Entreprises
21 Nord Construction, de Construction DJL, de
22 Constructions Infrabec, de la Compagnie de
23 construction et de développement CRIE Limitée,
24 Construction Frank Catania, Doncar Construction et
25 Excavations Super. Est-ce que ce contrat-là vous

1 dit quelque chose?

2 R. Bien oui, absolument. C'est... J'avais préparé ce
3 contrat-là en collaboration avec un ingénieur qui
4 s'occupait de pavage et trottoirs.

5 Q. **[156]** O.K. Et on voit que Les Entreprises Catcan
6 ont été le plus bas soumissionnaire?

7 R. Oui.

8 Q. **[157]** Est-ce que, selon vous, c'est un contrat qui
9 était arrangé? Si oui, avez-vous reçu une cote?

10 R. C'était un contrat arrangé, et j'avais reçu cinq
11 mille dollars (5 000 \$).

12 Q. **[158]** Et c'est toujours monsieur Tony Catania?

13 R. Oui. Exactement.

14 Q. **[159]** Les Entreprises L.A. Hébert, est-ce que ça
15 vous dit quelque chose, vous, de Saint-Constant?

16 R. Bien, L.A. Hébert, je connais... Je connais la
17 compagnie de nom, mais je n'ai jamais fait affaire
18 avec ces gens-là.

19 Q. **[160]** Les Entreprises Nord Construction?

20 R. La même chose.

21 Q. **[161]** La même chose?

22 R. Je connais de nom, mais je ne connais personne dans
23 cette compagnie.

24 Q. **[162]** La Compagnie de construction et de
25 développement CRIE limitée, est-ce que ça vous dit

1 quelque chose?

2 R. Absolument pas.

3 Q. **[163]** Doncar, on en a parlé.

4 R. Oui.

5 Q. **[164]** Ça ne vous dit rien non plus?

6 R. Exact.

7 Q. **[165]** Parfait. Donc, c'était sous .8. .9
8 maintenant.

9
10 14P-210.9 : SP01 0008 Soumission 8651, 14-02-2001

11
12 Quatorze (14) février deux mille un (2001).

13 Soumission 8651.

14 Les soumissions reçues pour
15 l'exécution des travaux de
16 construction d'un égout combiné et
17 d'une conduite d'eau secondaire dans
18 les avenues René-Descartes et Adolphe-
19 Rho entre les avenues Pierre-
20 Baillargeon et Paul-Émile-Lamarche
21 sont ouvertes.

22 Alors, les soumissionnaires vont être, le plus bas,
23 Pavage CSF dont vous avez parlé tantôt, relié à
24 monsieur...

25 R. C'est monsieur Cammalleri.

1 Q. **[166]** Monsieur Cammalleri?

2 R. Oui.

3 Q. **[167]** À cinq cent quatre mille sept cent quarante-
4 deux (504 742), suivi de TGA Montréal, Construction
5 A.T.A., Les Constructions Infrabec, Les
6 Constructions Frank Catania, de Sintra incorporée,
7 région de Montréal, de Construction Timberstone
8 incorporée, de Terramex, des Excavations Super, de
9 Doncar Construction, des Excavations Gilbert
10 Théorêt et de Construction Canasa incorporée.
11 Alors, êtes-vous en mesure de nous dire si c'était
12 un contrat qui était truqué?

13 R. Je dirais que oui.

14 Q. **[168]** O.K.

15 R. Oui.

16 Q. **[169]** Et vous souvenez-vous si vous avez reçu des
17 sommes pour ce contrat-là?

18 R. De mémoire, je dirais que j'ai reçu trois mille
19 dollars (3 000 \$), et c'était de la part de
20 monsieur Cammalleri.

21 Q. **[170]** Parfait. Je vais juste continuer, peut-être,
22 des entreprises que je ne vous ai pas nommées. TGA
23 Montréal, avez-vous déjà fait affaire avec TGA
24 Montréal?

25 R. Oui. TGA Montréal, c'est... Bien, je connais la

1 compagnie, effectivement, oui.

2 Q. **[171]** O.K. Vous connaissez. Est-ce que vous
3 connaissez ses administrateurs, propriétaires, des
4 personnes avec qui vous avez déjà fait affaire?

5 R. TGA, si je me souviens bien, c'est le nouveau nom
6 de l'ancienne compagnie Piazza Construction.

7 Alors...

8 Q. **[172]** Donc...

9 R. À ce moment-là, TGA, c'était monsieur Joe Piazza.

10 Q. **[173]** Construction A.T.A. on l'a vu, Constructions
11 Infrabec, Construction Frank Catania, Sintra, on
12 l'a vu, Sintra, vous n'avez jamais affaire avec
13 Sintra?

14 R. Non. Pas du tout.

15 Q. **[174]** Construction Timberstone, vous nous l'avez
16 dit, Terramex non plus, Doncar non plus, et ici on
17 a Les Excavations Gilbert Théorêt. Est-ce que ça
18 vous dit quelque chose?

19 R. Non plus.

20 Q. **[175]** Construction Canasa?

21 R. La même chose. Même réponse.

22 Q. **[176]** Parfait.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[177]** Juste que je comprenne un peu le
25 raisonnement, là, quand maître Gallant vous pose la

1 question « Est-ce que c'est un contrat truqué », je
2 vous vois regarder les prix, et lorsque les écarts
3 sont faibles entre le premier et le deuxième,
4 souvent vous semblez conclure que c'est truqué. Pas
5 tant... parce que vous regardez les prix, et non
6 pas parce que vous vous rappelez que le contrat
7 était truqué. Donc, si on vous présentait un
8 contrat où les écarts sont faibles et il n'y aurait
9 peut-être pas eu de collusion, est-ce que vous,
10 vous pourriez nous dire que oui, il est truqué? Je
11 ne sais pas si vous avez compris ma question?

12 R. Oui, j'ai compris. Quand... Je veux dire... Ce que
13 je veux dire, c'est que la majorité du temps, quand
14 les contrats sont truqués, évidemment, qu'il y a un
15 étalement, un genre d'étalement spécifique, je
16 dirais, du plus bas soumissionnaire au plus haut
17 soumissionnaire. Autrement dit, il n'y a pas un
18 gros écart et ça suit, généralement, d'assez près.

19 Maintenant, pour répondre à votre question,
20 bien, moi je dis que c'est truqué, pas seulement
21 qu'en voyant ça, mais on a... On a établi que la
22 plupart, tous ces contrats-là dont on discute
23 avaient été arrangés.

24 Q. **[178]** O.K. Donc, parce que vous vous rappelez que
25 c'était des contrats truqués. Pas seule... Parce

1 que si le hasard voulait que les écarts soient
2 faibles, ça peut peut-être arriver?

3 R. Oui.

4 Q. **[179]** Il ne faudrait pas conclure nécessairement
5 que c'est truqué, si le hasard avait fait en sorte
6 que...

7 R. Oui. Non...

8 Q. **[180]** ... les écarts sont serrés?

9 R. Vous avez tout à fait raison.

10 Q. **[181]** Donc, vous vous en rappelez que ce sont des
11 contrats truqués aussi.

12 R. Bien, c'est un petit peu difficile, parce que ça
13 date quand même de douze (12) ans, mais dans ce
14 temps-là, la grande majorité des contrats étaient
15 truqués. Donc, c'est un petit peu plus facile à se
16 souvenir à ce moment-là.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[182]** Mais est-ce que, pour continuer là-dessus,
19 est-ce que les entrepreneurs qui soumissionnent,
20 pour la plupart, est-ce que les entrepreneurs qui
21 sont les plus bas soumissionnaires conformes, ce
22 que j'ai compris de votre témoignage, c'est que
23 c'est des gens qui participent activement à la
24 collusion, là.

25 R. Oui. Oui. Oui.

1 Q. **[183]** C'est des gens qui vous ont payé. Par
2 exemple, Joe Borsellino de chez Garnier.

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[184]** Êtes-vous capable de dire à peu près un
5 chiffre, sur une période de peut-être moins de dix
6 (10) ans, de sept à huit ans, à combien de
7 reprises, possiblement, qu'il vous a remis de
8 l'argent?

9 R. Bien, je dirais peut-être... C'est un peu difficile
10 à dire. Évidemment, on va le voir en suivant la
11 liste.

12 Q. **[185]** Non mais de mémoire, là, à peu près, là. Moi
13 je peux dire que je rencontre une personne trois
14 fois par année...

15 R. Oui.

16 Q. **[186]** Je peux m'en souvenir. Mais une personne que
17 je dis que j'ai vue plus que dix (10) fois, vingt
18 (20) fois, donc c'est de l'ordre de combien,
19 monsieur Borsellino? Ça c'est faisable (inaudible).

20 R. Bien, je dirais, de l'année deux mille (2000),
21 l'année deux mille cinq (2005), j'imagine que
22 monsieur Borsellino avait à peu près deux contrats
23 par année, en moyenne, donc je dirais dix (10)
24 fois, probablement.

25 Q. **[187]** O.K.

1 R. Pour répondre à votre question.

2 Q. **[188]** Monsieur Zambito?

3 R. Monsieur Zambito, peut-être... je pense qu'il a eu
4 peut-être un peu moins de contrats, donc peut-être
5 six, sept fois. Huit, peut-être.

6 Q. **[189]** Monsieur Tony Conte qui, selon votre
7 témoignage, semblait payer pour les entreprises que
8 vous ne connaissiez pas?

9 R. Hum hum.

10 Q. **[190]** Monsieur Conte, lui, combien de fois?

11 R. Bien, monsieur Tony Conte, je l'ai rencontré
12 probablement, je dirais, une douzaine, une
13 quinzaine de fois.

14 Q. **[191]** Paolo Catania de chez Construction Catania?

15 R. Bien, je dirais à peu près le même nombre de fois
16 que monsieur Borsellino. Parce que, comme ça a déjà
17 été mentionné, il y avait la compagnie Catania, la
18 compagnie Garnier Construction, Infrabec et Catcan
19 qui avaient à peu près le même nombre de contrats,
20 là, pour la même valeur de contrats.

21 Q. **[192]** Donc, est-ce que vous pouvez affirmer que,
22 lorsqu'on retrouve ces entrepreneurs-là, ceux que
23 vous venez de nommer, quand on les retrouve comme
24 plus bas soumissionnaires conformes on peut en
25 déduire aisément que le contrat était arrangé? Dans

1 votre secteur, là, je parle, toujours.

2 R. Oui. Absolument.

3 Q. **[193]** Je ne parle pas des autres secteurs.

4 R. Oui, absolument. Oui, vous avez raison.

5 Q. **[194]** Ça c'est peut-être encore un meilleur
6 indicateur que les prix, là?

7 R. C'est un autre indicateur.

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[195]** Monsieur Zambito nous a dit, la semaine
10 dernière, qu'un de ses indicateurs à lui c'était la
11 valeur du contrat. Que des plus petits contrats ne
12 faisaient nécessairement l'objet de collusion parce
13 que le chiffre n'était pas là. Vous, des contrats
14 de cinq cent mille (500 000), quatre cent mille
15 (400 000), six cent mille (600 000), vous semblez
16 dire qu'il y a de la collusion. Donc, il y aurait
17 de la collusion... dans votre secteur, il y avait
18 de la collusion même pour des contrats relativement
19 petits, là?

20 R. Oui. Oui. Absolument.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[196]** Alors, peu importe la valeur du contrat, vous
23 receviez une cote, qu'elle soit la demie de un pour
24 cent, mais vous touchiez quelque chose? Quand le
25 contrat était arrangé?

1 R. Oui.

2 Q. **[197]** Parfait. .10, vingt et un (21) février deux
3 mille un (2001), soumission 8653.

4

5 14P-210.10 : SP01 0016 Soumission 8653 24-02-2001.

6

7 Soumissions reçues pour l'exécution
8 des travaux de construction d'un égout
9 combiné d'une conduite d'eau
10 secondaire dans la rue Joseph-A.-
11 Rodier, d'un point au sud de la rue
12 Yves-Charpentier, à un point sud de la
13 rue Yves-Charpentier dans la servitude
14 jusqu'à la rue Sherbrooke sont
15 ouvertes.

16 Et vous avez le plus bas soumissionnaire à... pour
17 un contrat de trois cent soixante-dix-neuf mille
18 neuf cent cinquante (379 950), Constructions
19 Infrabec, suivie de TGA Montréal, de Construction
20 Frank Catania, de Sintra (rayon de Montréal), de
21 Construction A.T.A., de Doncar Construction, Les
22 Entreprises Catcan, Construction Timberstone, de
23 Terramex et de Construction Mergad. Alors, on a à
24 peu près vu tout le monde, là, ceux que vous
25 connaissiez, ceux que vous ne connaissiez pas.

1 R. Hum hum.

2 Q. **[198]** Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était
3 un contrat arrangé?

4 R. Je dirais que oui.

5 Q. **[199]** O.K. Et c'est Les Constructions Infrabec.
6 Est-ce que vous avez eu déjà d'autres personnes que
7 monsieur Zambito qui allait vous porter de
8 l'argent?

9 R. Non.

10 Q. **[200]** Jamais?

11 R. Non.

12 Q. **[201]** Et vous souvenez-vous quel montant vous
13 auriez donné à monsieur Zambito?

14 R. Bien, je dirais deux mille cinq cents dollars
15 (2 500 \$). Toujours de mémoire, évidemment.

16 Q. **[202]** .11. Alors, vingt-huit (28) mars deux mille
17 un (2001), à quatorze heures (14 h), soumission
18 8661.

19

20 14P-210.11 : SP01 0048 Soumission 8661 28-03-2001.

21

22 Les soumissions reçues pour
23 l'exécution des travaux de
24 construction d'un égout combiné et
25 d'une conduite d'eau secondaire dans

1 la 6^e Avenue, la 7^e Avenue et les rues
2 Claude-Jodoin et Philippe-Girard, le
3 site Angus 2001 sont ouvertes.

4 Et vous allez avoir une compagnie à numéro, avec un
5 siège social au 8225, rue du Creusot à Saint-
6 Léonard, conjointement avec une autre compagnie à
7 numéro et suivies de TGA Montréal, Construction
8 A.T.A., Transport et Excavation Mascouche, de
9 Construction Timberstone, de Construction Mergad.
10 Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était un
11 contrat arrangé?

12 R. Je dirais oui.

13 Q. **[203]** Et, bon, les compagnies à numéro ne nous
14 disent rien à prime abord, mais il y a un siège
15 social sur la rue du Creusot, est-ce que ça vous
16 dit quelque chose?

17 R. Bien, je ne connais pas le nom de ces compagnies-
18 là, sauf que possiblement que c'était relié à
19 l'entreprise de monsieur Tony Conte.

20 Q. **[204]** Pourquoi vous dites « possiblement »?

21 R. Bien, possiblement, parce que, si je regarde,
22 c'était sur la rue du Creusot aussi. Je peux penser
23 que c'était peut-être une compagnie de son fils ou
24 quelque chose comme ça.

25 Q. **[205]** Parce que c'était la question que je vous

1 posais, la rue du Creusot, ça vous dit quelque
2 chose?

3 R. Oui, comme...

4 Q. **[206]** Bon, c'est quoi la...

5 R. Comme j'ai mentionné tout à l'heure, c'était le
6 siège social de la compagnie Conex Construction de
7 Tony Conte.

8 Q. **[207]** Donc, monsieur Conte, c'est monsieur Conte ou
9 une entreprise reliée à monsieur Conte, c'est ce
10 que vous nous dites?

11 R. Bien, c'est ce que je suis en mesure de comprendre,
12 oui.

13 Q. **[208]** Et vous souvenez-vous si vous avez reçu de
14 l'argent pour ce contrat-là?

15 R. Possiblement, et je dirais autour de quatre mille
16 dollars (4 000 \$).

17 Q. **[209]** On a d'autres compagnies ici, Transport et
18 Excavation Mascouche incorporée, est-ce que ça vous
19 dit quelque chose?

20 R. Non, je ne connais pas cette compagnie-là.

21 Q. **[210]** Prochaine, qui va être le .12, en date du
22 quatre (4) avril deux mille un (2001) à quatorze
23 heures (14 h), soumission 8665.

24

25 14P-210.12 : SP01 0057 Soumission 8665 04-04-2001.

1 Soumissions reçues pour l'exécution de
2 travaux de construction d'un égout
3 combiné d'une conduite d'eau
4 secondaire dans les rues Omer-
5 Lavallée, Émile-Vanier, du Canadian
6 Pacifique dans l'avenue du Mont-Royal,
7 site Angus 2001 sont ouvertes.

8 Et TGA Montréal va être le plus bas soumissionnaire
9 suivie de Construction A.T.A., Sintra incorporée,
10 Construction Garnier, Construction Louisbourg,
11 Construction Frank Catania et associés, Excavations
12 Super, Constructions Infrabec, Construction
13 Timberstone, Construction Mergad, Entreprises
14 Catcan. Alors, êtes-vous en mesure de nous dire si
15 c'était un contrat qui était arrangé?

16 R. Je dirais que oui.

17 Q. **[211]** Vous souvenez-vous si vous avez reçu de
18 l'argent et de la part de qui?

19 R. Oui, TGA Montréal, c'était un monsieur Joe Piazza.

20 Q. **[212]** Et quel montant monsieur Piazza...

21 R. Un montant qui devait tourner autour de cinq mille
22 dollars (5 000 \$).

23 Q. **[213]** Nous avons... tous les autres entrepreneurs,
24 on en a déjà parlé. Construction Louisbourg, est-ce
25 que vous avez déjà fait affaire? Construction

1 Louisbourg, je pense qu'on connaît tous la
2 compagnie Construction Louisbourg mais, vous,
3 personnellement, avez-vous déjà fait affaire avec
4 Construction Louisbourg?

5 R. Bien, je ne me souviens pas. Construction
6 Louisbourg, habituellement, n'était pas... ne
7 soumissionnait pas souvent à Montréal.

8 Q. **[214]** O.K.

9 R. À mon souvenir, là.

10 Q. **[215]** À votre souvenir.

11 R. Oui.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[216]** Dans les égouts, vous voulez dire?

14 R. Dans mon domaine, là, dans les égouts...

15 Q. **[217]** C'est ça.

16 R. ... et conduites d'eau secondaires, mais sûrement
17 que dans d'autres domaines...

18 Q. **[218]** O.K.

19 R. ... dont je vous ai parlé tout à l'heure.

20 Q. **[219]** O.K.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[220]** .13, vingt-huit (28) mai deux mille un
23 (2001), soumission 8684.

24

25 14P-210.13 : SP01 0099, soumission 8684, 28-05-2001

1 Soumissions reçues pour l'exécution de
2 travaux de construction et de
3 reconstruction là où requis de
4 conduites d'eau secondaires et
5 d'égouts combinés, de pavage, de
6 trottoirs et de pavés de béton, de
7 bordures de granit et de travaux
8 d'archéologie et de réhabilitation des
9 sols là où requis sur les rues Duke,
10 Ottawa, Prince, Queen et Wellington,
11 projet Cité du Multimédia.

12 Et les soumissionnaires seront : le plus bas
13 soumissionnaire, Construction Frank Catania &
14 Associés, trois millions huit cent quarante mille
15 (3 840 000 \$), suivie de Catcan, Infrabec, Doncar,
16 Excavations Super, Excavations Gilbert Théorêt, G.
17 Giuliani, Construction A.T.A.

18 Alors, dans un premier temps, est-ce que,
19 selon vous, c'était un contrat qui était arrangé?

20 R. Je dirais que oui.

21 Q. **[221]** O.K. Et pouvez-vous nous dire si vous avez
22 reçu des sommes et, si oui, lesquelles?

23 R. Oui, je dirais que j'ai reçu un montant autour de
24 dix-huit mille dollars (18 000 \$), et de la part de
25 monsieur Paolo Catania.

1 Q. **[222]** Parfait. Je vais juste faire un... La
2 compagnie Gilbert Théorêt, vous en avez parlé. S.
3 Giuliani, sur Leman à Laval, est-ce que vous avez
4 déjà entendu parler d'eux?

5 R. Bien, je le connais de nom seulement, mais je n'ai
6 jamais fait affaire avec ces gens-là et je ne
7 connais personne de cette compagnie-là.

8 Q. **[223]** Parfait. .14, onze (11) juillet deux mille un
9 (2001), quatorze heures (14 h), soumission 8702 :

10 .

11

12

13 14P-210.14 : SP01 0145, soumission 8702, 11-07-2001

14

15 Soumissions pour l'exécution de
16 travaux de reconstruction d'une
17 conduite d'eau secondaire dans
18 l'avenue Roslyn de la rue Sherbrooke
19 au chemin Côte-Saint-Antoine, ville de
20 Westmount, sont ouvertes.

21 Et le plus bas soumissionnaire sera Constructions
22 Infrabec, à six cent quatre-vingt-trois mille neuf
23 cent trente (683 930 \$), suivi de T.G.A. Montréal,
24 Excavations Super, Construction Frank Catania,
25 Construction Canasa, Construction Garnier,

1 Construction Frank Catania et Les Entreprises
2 Ventech. Alors, pouvez-vous nous dire si c'était un
3 contrat arrangé ou non?

4 R. Oui, c'est un contrat que j'avais préparé moi-même
5 et c'était un contrat arrangé.

6 Q. **[224]** Et Constructions Infrabec, on parle toujours
7 de monsieur Zambito, il n'y a jamais personne
8 d'autre qui vous a donné de l'argent?

9 R. Non. Toujours.

10 Q. **[225]** Monsieur Zambito vous aurait remis quelle
11 somme?

12 R. Je dirais autour de cinq mille dollars (5 000 \$).

13 Q. **[226]** .15. Soumission 8703 en date du onze (11)
14 juillet deux mille un (2001), quatorze heures
15 (14 h).

16

17 14P-210.15 : SP01 0146, soumission 8703, 11-07-2001

18

19 Soumissions reçues pour l'exécution de
20 travaux de reconstruction d'une
21 conduite d'eau secondaire dans
22 l'avenue Upper Belmont, de l'avenue
23 Sunnyside à l'avenue Devon, ville de
24 Westmount, sont ouvertes.

25 Et le plus bas soumissionnaire sera Les Excavations

1 Super, à quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille
2 trois cent soixante-treize (497 373 \$), suivie de
3 Doncar, Entreprises Catcan, Entreprises Infrabec,
4 une compagnie à numéro avec une raison sociale
5 portant le nom Les Constructions Percan,
6 Construction Canasa et Doncar Construction. Êtes-
7 vous en mesure de nous dire si c'était un contrat
8 arrangé?

9 R. Probablement, oui.

10 Q. **[227]** Oui?

11 R. Oui.

12 Q. **[228]** Et à ce moment-là, rendu à cette date-là,
13 est-ce que monsieur Capello vous le connaissez
14 personnellement? Est-ce que c'est lui qui vous
15 remet une somme d'argent?

16 R. Je dirais que oui.

17 Q. **[229]** Et monsieur Capello vous aurait remis
18 combien?

19 R. Bien, de mémoire, ça devait tourner autour de trois
20 mille dollars (3 000 \$).

21 Q. **[230]** Construction Percan, est-ce que ça vous dit
22 quelque chose?

23 R. Percan, non. Je connais le nom de la compagnie,
24 mais je n'ai pas fait affaire avec cette compagnie.

25 Q. **[231]** Parfait. .16, qui va être la soumission 8711,

1 en date du dix-huit (18) juillet deux mille un
2 (2001).

3

4 14P-210.16 : SP01 0159, soumission 8711, 18-07-2001

5

6 Les soumissions reçues pour la
7 reconstruction d'une conduite d'eau
8 secondaire dans la rue Jean-Talon de
9 la rue Saint-Vallier à l'avenue
10 Châteaubriand sont ouvertes.

11 Et les soumissionnaires seront les personnes
12 suivantes : Alors, il va y avoir une compagnie à
13 numéro, mais qui va être dans les faits Bentech
14 Construction, et l'autre compagnie c'est la même
15 compagnie à numéro qu'on a vue préalablement, 9088-
16 5518 Québec inc., sur le Creusot. Et on voit qu'il
17 y a juste deux soumissionnaires, et le plus bas va
18 être Bentech, à deux cent trente-neuf mille cinq
19 cent quinze (239 515 \$). Est-ce que ça vous dit
20 quelque chose?

21 R. C'est assez inhabituel, parce qu'habituellement on
22 avait plusieurs soumissionnaires. Mais je ne
23 croirais pas que ce contrat-là a été arrangé. Ça
24 me... Non, ça ne me dit rien, ça.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Je veux juste signaler qu'il ne s'agit pas de la
3 même compagnie à numéro.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Ce n'est pas le même numéro?

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Non.

8 Me DENIS GALLANT :

9 On est toujours sur le Creusot. O.K. Merci de la
10 rectification.

11 Q. **[232]** Alors, vous ne croyez pas que ce soit
12 arrangé?

13 R. Non, sûrement pas.

14 Q. **[233]** O.K. Est-ce que Bentech Construction
15 faisait... était partie du groupe d'entrepreneurs
16 qui faisait de la collusion?

17 R. Oui. Comme je l'ai mentionné hier, effectivement,
18 oui.

19 Q. **[234]** Et c'est monsieur Bentivegna?

20 R. Monsieur Antonio Bentivegna.

21 Q. **[235]** Parfait. On est maintenant une semaine plus
22 tard, soit le vingt-cinq (25) juillet deux mille un
23 (2001) à quatorze heures (14 h). Alors, on a la
24 compagnie à numéro qui est Bentech Construction à
25 cent quatre-vingt-seize mille neuf cent quatre-

1 vingt-quinze (196 995 \$), suivie de Infrabec, de
2 Excavations Super, de Timberstone, de Catcan,
3 d'A.T.A., de Ventech et de Terramex. Là il y a un
4 petit peu plus de monde.

5 R. Oui, effectivement.

6 Q. **[236]** Est-ce que ça vous allume...?

7 R. Bien, ça me laisse supposer que c'était peut-être
8 un contrat arrangé.

9 Q. **[237]** O.K. Et peut-être, est-ce que vous vous
10 souvenez avoir reçu de l'argent pour ce contrat-là?

11 R. Bien, je dirais, un mille dollars (1 000 \$).

12 Q. **[238]** Et chez Bentech, est-ce que c'est monsieur
13 Bentivegna lui-même qui venait vous payer?

14 R. Oui. Oui.

15 Q. **[239]** .18. Alors, en date du vingt-six (26)
16 septembre deux mille un (2001) à quatorze heures
17 (14 h), la soumission 8716 :

18

19 14P-210.18 : SP01 0215, soumission 8716, 26-09-2001

20

21 Soumissions reçues pour l'exécution
22 des travaux de reconstruction d'un
23 égout combiné et d'une conduite d'eau
24 secondaire là où requis dans la rue
25 Brennan, de la rue de la Commune à la

1 secondaire dans la rue Émard, du
2 boulevard de la Vérendrye à la rue
3 Laurendeau sont ouvertes.

4 Et les soumissionnaires seront Bentech à un million
5 six cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent
6 quarante-quatre et dix (1 698 744,10 \$), Conex
7 Routière, Conex Construction Routière Inc., TGA
8 Montréal, Construction Infrabec, Sintra, Excavation
9 Super, Pavage CSF., Construction ATA, Construction
10 Frank Catania, Entreprise Catcan, Doncar
11 Construction, Construction Timberstone,
12 Construction Mergad.

13

14 14P-210.20 : SP02 0018 Soumission 8731 13-02-2002

15

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[244]** Je vais, on va revenir au début du contrat.

18 R. Oui.

19 Q. **[245]** Ou de la soumission plutôt. Alors je vais
20 vous poser la même question, dans un premier temps
21 vous souvenez-vous que c'est un de vos contrats?

22 R. Oui, absolument. Je me souviens d'avoir préparé ce,
23 cette soumission-là.

24 Q. **[246]** Et dans une deuxième question, est-ce que ce
25 contrat-là était arrangé selon vous?

1 R. Je croirais que oui.

2 Q. **[247]** Et vous avez reçu de l'argent de Bentech
3 Construction, à savoir de monsieur Bentivegna?

4 R. Oui de monsieur Antonio Bentivegna et je dirais
5 autour de neuf mille dollars (9 000 \$).

6 Q. **[248]** Je vais juste regarder s'il y a peut-être des
7 compagnies que, non, on a pas mal tout fait le
8 tour. .21, vingt-six (26) juin deux mille deux
9 (2002) soumission 8786.

10 Soumissions reçues pour la
11 construction ou la reconstruction là
12 où requis d'un égout combiné d'une
13 conduite d'eau secondaire dans la rue
14 Augustin-Frigon, André-Laurendeau et
15 Gilford et dans la 8^e Avenue projetée,
16 groupe 08 aménagement du site Angus,
17 sont ouvertes.

18 Les soumissionnaires seront TGA Montréal à un
19 million cinq cent trente-six mille sept cent
20 quatre-vingt-six (1 536 786 \$), Construction ATA,
21 Construction Mirabeau, Conex Construction Routière,
22 Construction Garnier, Construction Infrabec,
23 Construction Catcan, Construction Frank Catania,
24 Excavation Super, Bentech Construction et
25 Construction Canasa. Êtes-vous en mesure de nous

1 dire si c'est un de vos contrats? Un de vos
2 projets?

3

4 14P-210.21 : SP02 0126 Soumission 8786 26-06-2002

5

6 R. Oui. Oui, j'ai préparé ce projet-là.

7 Q. **[249]** O.K. Et dans un deuxième temps, est-ce que
8 vous êtes, est-ce que ce contrat-là était arrangé
9 selon vous?

10 R. Je croirais que oui.

11 Q. **[250]** Et TGA Montréal va être le plus bas
12 soumissionnaire. Est-ce que vous avez reçu de, vous
13 avez reçu un montant de TGA?

14 R. Je dirais de la part de monsieur Joey Piazza. C'est
15 un montant qui devait tourner autour de, je ne sais
16 pas, je dirais huit mille dollars (8 000 \$).

17 Q. **[251]** Ce qui m'amène à dire, vous avez dit hier
18 qu'il y a eu moins de, il y a eu moins de contrats
19 en tout cas dans votre secteur qui a été donné dans
20 les années deux mille (2000) que dans les années
21 quatre-vingt-dix (1990). C'est ce que vous avez
22 dit?

23 R. Bien dans les années deux mille (2000), deux mille
24 à deux mille neuf (2009) comparativement aux années
25 mil neuf cent quatre-vingts (1980) et mil neuf cent

1 quatre-vingt-dix (1990) effectivement il y avait
2 moins de contrats dans les années deux mille
3 (2000).

4 Q. **[252]** O.K. Je vois ça passer tantôt, Cité du
5 Multimédia, tout le développement Shops Angus,
6 etc., etc. C'était des gros projets ça?

7 R. Oui, effectivement. Le développement des Shops
8 Angus on a fait ça sur plusieurs saisons puis il y
9 avait plusieurs projets d'égouts aqueduc et de
10 projets de pavage et trottoirs subséquents.

11 Q. **[253]** Est-ce qu'on peut dire en tout cas, en ce qui
12 concerne toute la question de l'aqueduc, égouts
13 secondaires, etc., pour ces deux projets-là en tout
14 cas, la Cité du Multimédia et les Shops Angus que
15 vous êtes pas mal toujours le responsable de la
16 conception?

17 R. Oui, absolument.

18 Q. **[254]** Il n'y a pas personne d'autre là? Donc, quand
19 vous regardez, quand vous regardez ça puis vous
20 voyez ça Shops Angus, Cité Multimédia là, vous
21 n'avez pas besoin de poser beaucoup de questions.

22 R. Ça me semble assez évident, oui.

23 Q. **[255]** D'accord. J'ai un blanc. .22? Merci. Alors
24 trois (3) juillet deux mille deux (2002),
25 soumission 8781 alors :

1 Soumissions reçues pour la
2 reconstruction d'un égout combiné
3 d'une conduite d'eau secondaire dans
4 la rue King et Queen, de la rue de la
5 Commune à la rue Wellington...

6 Donc Cité du Multimédia devrait vous sonner une
7 cloche.

8 ... sont ouvertes.

9 Et les soumissionnaires seront Garnier, TGA,
10 Construction Canasa, Construction F. Catania,
11 Construction A.T.A., Construction Conex,
12 Construction Routière, Construction Mirabeau,
13 Excavation Super, Bentechh Construction et
14 Construction Garnier va être le plus bas
15 soumissionnaire à un million huit cent trente-neuf
16 mille neuf cent vingt-six (1 839 926 \$). Dans un
17 premier temps vous avez dit que c'était l'un de vos
18 projets, donc...

19
20 14P-210.22 : SP02 0139 Soumission 8781 03-07-2002

21
22 R. Oui, absolument.

23 Q. **[256]** Avez-vous reçu de l'argent?

24 R. Oui. Oui, oui.

25 Q. **[257]** Donc c'est un contrat qui était arrangé?

1 R. Oui, de monsieur, de Joe Borsellino de chez Garnier
2 Construction.

3 Q. **[258]** Et monsieur Borsellino vous aurait donné
4 combien?

5 R. Autour de dix mille dollars (10 000 \$).

6 Q. **[259]** Aux alentours de dix mille (10 000 \$)?

7 R. Oui. Toujours de mémoire.

8 Q. **[260]** Et vous avez donc, on continue un petit peu,
9 je vois là Construction, Construction Mirabeau à
10 cette époque-là, qui était votre interlocuteur?
11 Est-ce que c'était monsieur Cammalleri ou c'était
12 Arcuri?

13 R. Chez Construction Mirabeau c'était monsieur Arcuri.

14 Q. **[261]** Monsieur Arcuri?

15 R. Oui.

16 Q. **[262]** Parfait. .23. Dix (10) juillet deux mille
17 deux (2002), soumission 8798.

18 Soumissions reçues pour la
19 construction d'un égout combiné et
20 d'une conduite d'eau secondaire dans
21 les rues P-600-624 (rue Notre-Dame
22 nord) et P-568 et travaux de structure
23 et ventilation dans la rue P-624, là
24 où requis (Bourg du Vieux) groupe 10
25 arrondissement Ville-Marie.

1 Quand on a des rues P-624 ça veut dire quoi ça?

2

3 14P-210.23 : SP02 0153 Soumission 8798 10-07-2002

4

5 R. Bien c'est des rues qui ne sont pas nommées encore,
6 évidemment. C'est un genre de projet domiciliaire,
7 ce sont des rues projetées, donc ça porte le numéro
8 de cadastre.

9 Q. **[263]** O.K.

10 R. Mais, ce sont des rues qui ne sont évidemment pas
11 nommées encore, mais qui vont l'être
12 éventuellement.

13 Q. **[264]** Parfait. Et là on a la liste des
14 soumissionnaires : Conex construction routière à
15 six cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-
16 treize et cinquante-six (687 493 056 \$),
17 Construction Mirabeau, Construction Bentech,
18 Construction A.T.A., TGA Montréal, Excavation
19 Super, Construction Garnier, Construction F.
20 Catania et Construction Léomar. Donc, on a à peu
21 près tout le monde là qu'on connaît là, notre
22 cercle d'entrepreneurs collusionnaires, mais il y a
23 un joueur ici qui s'appelle Léomar. Est-ce que ça
24 vous dit quelque chose?

1 R. Construction Léomar, si je me souviens bien, ils
2 ont eu un contrat, je pense, pour la reconstruction
3 d'une conduite d'eau dans la rue De Lorimier, pas
4 loin du Pont Jacques-Cartier. Mais, si je me
5 souviens bien, c'est... à ma mémoire, c'est le seul
6 contrat qu'il avait eu avec la Ville de Montréal.
7 Je pense qu'on va le voir peut-être...

8 Q. **[265]** O.K. Mais, avez-vous déjà été payé par eux?
9 Est-ce que ça vous dit quelque chose?

10 R. Bien, pour le contrat que je viens de vous parler,
11 probablement, oui.

12 Q. **[266]** O.K. Bien, on y reviendra.

13 R. Oui.

14 Q. **[267]** Donc, ce n'est pas inconnu pour vous Léomar.

15 R. Non.

16 Q. **[268]** Parfait. Et Conex Construction, est-ce qu'on
17 parle toujours de monsieur Tony Conte qui va être
18 votre interlocuteur? Monsieur Conte...

19 R. Oui.

20 Q. **[269]** Je vous demanderais de revenir au début,
21 Madame Blanchette. Alors, Construction... Conex
22 Construction routière qui va être le plus bas
23 soumissionnaire. Alors, est-ce que vous allez
24 rencontrer monsieur Conte à ce moment-là?

1 R. Oui, sûrement. Oui.

2 Q. **[270]** Et monsieur Conte va vous remettre combien?

3 R. Bah! Je dirais quatre mille dollars (4 000 \$).

4 Q. **[271]** .24, trente et un (31) juillet deux mille
5 deux (2002).

6

7

8 14P-210.24 : SP02 0179 Soumission 8774 31-07-2002

9

10 Alors :

11 Soumissions reçues pour la
12 construction d'une conduite d'eau
13 secondaire dans l'Avenue Hudson, d'un
14 point à l'ouest de l'avenue Clark sont
15 ouvertes.

16 Alors, les soumissionnaires seront TGA Montréal à
17 deux cent un mille vingt (201 020 \$), suivi de
18 Bentech, de Construction Mirabeau et des
19 Excavations Super. Est-ce que ce contrat-là vous
20 dit quelque chose?

21 R. Est-ce qu'on peut revenir au titre, s'il vous
22 plaît? Bien, de mémoire, non, ce contrat-là, ça ne
23 me dit rien.

24 Q. **[272]** O.K.

1 R. Je ne me souviens pas d'avoir préparé ce contrat-
2 là. Donc, si c'est arrangé, je ne peux pas dire.

3 Q. **[273]** Vous ne pouvez pas dire, donc vous ne pouvez
4 pas dire si c'est vous qui l'avez conçu...

5 R. Non.

6 Q. **[274]** ... et si vous avez reçu de l'argent.

7 R. Non, je ne me souviens pas du tout.

8 Q. **[275]** Vous ne vous en souvenez pas, ce n'est pas
9 grave.

10 R. Non. Désolé.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[276]** Si ce n'est pas vous qui avez préparé les
13 plans et devis d'une conduite d'eau secondaire.
14 Quelle autre personne qui a pu le faire?

15 R. Mais, comme j'ai mentionné, à l'occasion il y avait
16 d'autres ingénieurs qui préparaient des contrats
17 d'égout et de conduites d'eau avec moi, mais pas
18 tout le temps là. C'était de façon sporadique.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[277]** Donc, dans un... si on veut avoir une idée,
21 vous étiez responsable de quoi? Quatre-vingt-quinze
22 pour cent (95 %)? Quatre-vingt-dix-huit pour cent
23 (98 %) de la conception des conduites d'eau
24 secondaires à la Ville?

1 R. Bien, disons que... bien, si on prend la période de
2 trente-trois (33) ans ou si on prend...

3 Q. **[278]** Non. Là j'ai une période là de deux mille
4 (2000) à deux mille neuf (2009) là.

5 R. Oui. Bien, je dis...

6 Q. **[279]** On va rester là.

7 R. Bien, c'est ça. Je dirais les années deux mille
8 sept (2007), deux mille huit (2008), deux mille
9 neuf (2009), il y avait au moins deux autres
10 ingénieurs qui étaient là avec moi.

11 Q. **[280]** Mais, en lien avec la question de monsieur
12 Lachance, le trente et un (31) juillet deux mille
13 deux (2002), est-ce qu'il est plus probable que ce
14 soit vous ou peut-être quelqu'un qui vous aurait
15 remplacé sporadiquement là?

16 R. Bien, la plupart du temps, dans ces années-là,
17 c'était moi.

18 Q. **[281]** O.K. C'est juste que vous ne vous souvenez
19 plus de ce contrat-là.

20 R. Je ne me souviens pas de ce contrat-là.

21 Q. **[282]** Parfait. Donc, si je vous suggère que c'est
22 vous, vous n'allez pas me contredire.

23 R. Pardon?

24 Q. **[283]** Je n'ai rien dit. Je n'ai rien dit. Alors, on

1 va aller à 25, .25, trente et un (31) juillet deux
2 mille deux (2002), soumission 8776.

3
4 14P-210.25 : SP02 0180 Soumission 8776 31-07-2002

5
6 Soumissions reçues pour la
7 reconstruction d'une conduite d'eau
8 secondaire dans la 19ième avenue, de
9 la rue Bélair et la rue Jean-Talon
10 sont ouvertes.

11 Il va y avoir les soumissionnaires suivants :
12 Excavations Super à cinq cent quatre-huit cinq cent
13 soixante-deux et quatre-vingts (548 562,80 \$),
14 Construction Mirabeau, Bentech, TGA, Entreprises
15 Catcan, Construction Frank Catania et Construction
16 Canasa. Est-ce que, lui, vous vous souvenez de ce
17 contrat-là?

18 R. Oui, absolument.

19 Q. **[284]** Tout à fait.

20 R. Absolument.

21 Q. **[285]** Alors, Excavations Super, est-ce qu'on parle
22 toujours de monsieur Capello?

23 R. Oui. Oui.

24 Q. **[286]** Est-ce que monsieur Capello vous a remis des

1 sommes d'argent?

2 R. Je dirais oui et je dirais la somme de trois mille
3 dollars (3 000 \$).

4 Q. **[287]** Trois mille dollars (3 000 \$)?

5 R. Oui.

6 Q. **[288]** .26, quatorze (14) août deux mille deux
7 (2002), soumission 8816

8

9 14P-210.26 : SP02 0197 Soumission 8816 14-08-2002

10

11 Les soumissions reçues pour la
12 construction d'un égout pluvial, d'un
13 égout sanitaire, d'une conduite d'eau
14 secondaire dans la rue proposée P091-
15 090 du Beaubois de l'avenue Jean-
16 Bourdon vers le nord et servitude vers
17 le boulevard Gouin, Ahuntsic quartier
18 arrondissement, Ahuntsic Cartierville.

19 Soumissionnaires : Conex construction routière qui
20 est le plus bas soumissionnaire à un million
21 trente-quatre sept cent trente-trois et soixante
22 sous (1 034 733,60 \$), Les Excavations Super,
23 Excavation Gilbert Théorêt, Construction Mirabeau,
24 Construction A.T.A., TGA Montréal et Bentech
25 construction. Alors, ce contrat-là, est-ce que

1 c'est un contrat arrangé?

2 R. Je dirais oui. Oui.

3 Q. **[289]** O.K. Et chez Conex construction, toujours
4 monsieur Conte?

5 R. Toujours monsieur Tony Conte, effectivement.

6 Q. **[290]** Et monsieur Conte vous aurait remis une somme
7 de combien?

8 R. Je dirais sept mille dollars (7 000 \$).

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[291]** Est-ce que vous avez déjà confié à un proche
11 que vous receviez une cote sur des contrats de la
12 Ville?

13 R. Non.

14 Q. **[292]** Donc personne dans votre entourage ne savait
15 que vous receviez un quelconque montant. Donc, les
16 seules personnes qui savent que vous avez une cote,
17 ce sont ceux qui vous la donnent la cote. Il n'y a
18 pas personne d'autre autour de vous qui a su que
19 vous aviez une cote...

20 R. Exact.

21 Q. **[293]** ... dans vos proches non plus?

22 R. Exact.

23 Q. **[294]** O.K.

1 R. Comme... comme j'avais mentionné, je n'étais pas à
2 l'aise avec cette façon de procéder, je n'étais pas
3 à l'aise avec ces montants-là et je ne voulais pas
4 que d'aucune façon ça change le train de vie de ma
5 famille et des enfants.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[295]** Je vais profiter de l'occasion. Vous avez dit
8 que monsieur Leclerc forcément, lui, était au
9 courant. Dans le fond, vous disiez ce que vous
10 faisiez et lui, il vous disait ce qu'il faisait.

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[296]** O.K. Vous avez parlé également que monsieur
13 Themens vous aurait montré de l'argent, c'est
14 exact?

15 R. Oui.

16 Q. **[297]** O.K. Est-ce qu'à ce moment-là vous avez pris
17 l'occasion de dire « regarde, j'en reçois moi aussi
18 de l'argent » là? Est-ce que c'était connu ça là
19 entre vous?

20 R. Non, non, non. Moi, j'ai... je ne lui ai pas parlé
21 de ça, dans la situation que vous parlez, à
22 monsieur Themens, absolument pas.

23 Q. **[298]** Mais, vous avez parlé qu'à un moment donné

1 monsieur Marcil... c'est vrai que ça vous a été
2 rapporté par quelqu'un d'autre là, mais...

3 R. Oui.

4 Q. **[299]** ... que monsieur Marcil aurait dit à un
5 entrepreneur « bien là, Surprenant et Leclerc, ça
6 fait assez qu'ils en ont, j'en veux moi aussi là ».

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[300]** Ça fait que forcément que monsieur Marcil
9 était au courant.

10 R. Bien, définitivement que si... si cette
11 information-là est exacte, monsieur Marcil était au
12 courant.

13 Q. **[301]** Est-ce qu'on peut parler d'un secret de
14 polichinelle? C'est-à-dire que pas mal tout le
15 monde savait que vous... dans votre entourage
16 immédiat je parle, professionnel à la Ville, que
17 vous et monsieur Leclerc vous receviez de l'argent
18 et qu'il y en a d'autres qui en recevaient.

19 R. Bien, c'est difficile à répondre, mais comme vous
20 dites, il y a sûrement des gens qui étaient au
21 courant.

22 Q. **[302]** Non, ce n'est pas comme je dis là. Hier, vous
23 avez parlé de gens qui recevaient de l'argent, vous
24 avez nommé des noms.

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[303]** Est-ce qu'on peut affirmer que c'est un
3 secret de polichinelle? Tout le monde le savait,
4 personne ne voulait le savoir...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[304]** ... mais tout le monde le savait qu'à la
7 Ville, pendant une longue période de temps, les
8 ingénieurs d'un tel département recevaient des
9 cotes des entrepreneurs.

10 R. Bien, moi, je ne m'imaginai pas que c'était... que
11 c'était connu et répandu, mais de ce que j'entends,
12 possiblement que c'était... c'était un secret de
13 polichinelle, comme vous dites là.

14 Q. **[305]** Sur ce secret de polichinelle, je vais vous
15 demander la pause.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17

18 REPRISE DE L'AUDIENCE

19 LA GREFFIÈRE :

20 Q. **[306]** Monsieur Surprenant, vous êtes sous le même
21 serment.

22 R. Oui. Très bien.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Alors, Madame la Greffière, le prochain va être

1 .27, Madame Blanchette. Alors, il s'agit d'une
2 soumission publique dont l'ouverture fut faite le
3 vingt et un (21) août deux mille deux (2002) à
4 quatorze heures (14 h).

5

6 14P-210.27 : SP02 0207 Soumission 8820 21-09-2002

7

8 Les soumissions reçues pour la
9 reconstruction d'un égout combiné et
10 d'une conduite d'eau secondaire dans
11 la rue Bleury, de la rue Sainte-
12 Catherine à la rue Meyer.

13 Et c'est un projet de l'arrondissement Ville-Marie.
14 Alors, les soumissionnaires seront les suivants :
15 Excavations Super étant le plus bas à six cent neuf
16 mille deux cent quatre-vingt-deux (609 282 \$),
17 suivi de TGA Montréal, Conex construction, Bentech,
18 Construction Mirabeau, Construction A.T.A., Les
19 Entreprises Catcan et Construction Frank Catania et
20 Construction Canasa. Alors, êtes-vous en mesure de
21 nous dire s'il s'agit d'un de vos projets?

22 R. Oui, absolument. C'est moi qui ai préparé ce
23 projet.

24 Q. **[307]** Parfait. Ce projet-là était... ou pas le

1 projet là, mais le... la procédure d'appel d'offres
2 était truquée?

3 R. Oui, absolument.

4 Q. **[308]** Et avez-vous reçu de l'argent? J'imagine que
5 c'est de monsieur Capello.

6 R. De monsieur Capello et c'est la somme de quatre
7 mille dollars (4 000 \$).

8 Q. **[309]** Merci. Nous allons aller maintenant à la
9 pièce 28 qui est en date du vingt et un (21) août
10 également et c'est pour la soumission 8821.

11

12 14P-210.28 : SP02 0208 Soumission 8821 21-08-2002

13

14 Les soumissions reçues pour la
15 reconstruction d'un égout combiné,
16 d'une conduite d'eau secondaire dans
17 la rue Stanley, de la rue Sainte-
18 Catherine à la rue Sherbrooke.

19 C'est un projet de l'arrondissement Ville-Marie et
20 les soumissionnaires sont les suivants : Les
21 Entreprises Catcan étant le plus bas
22 soumissionnaire à un million cinq cent quatre-
23 vingt-dix-huit neuf cent soixante (1 598 960 \$),
24 suivi de Conex, de Bentech, de Construction Frank

1 Catania, de TGA Montréal - il y en a beaucoup ici
2 là - des Constructions Percan, des Constructions
3 Mirabeau, de Doncar Construction, des Excavations
4 Super, de Construction A.T.A., de L.A. Hébert
5 Limitée, des Constructions Infrabec et le plus...
6 le dernier en lice qui est Construction Canasa
7 Incorporée. Revenez, Madame Blanchette, au début,
8 pour savoir si monsieur Surprenant reconnaît son
9 projet.

10 R. Oui, absolument. C'est moi qui ai fait ce projet-
11 là.

12 Q. **[310]** Et au niveau des Entreprises Catcan - et là
13 on est en deux mille deux (2002), alors est-ce
14 qu'on parle également d'un contrat qui est arrangé?

15 R. Oui, définitivement, absolument.

16 Q. **[311]** Absolument.

17 R. Oui.

18 Q. **[312]** Et on parle des Entreprises Catcan en deux
19 mille deux (2002), qui va être votre interlocuteur
20 ou votre payeur là?

21 R. En deux mille deux (2002), je dirais que c'est
22 toujours monsieur Tony Catania.

23 Q. **[313]** Parfait.

24 R. Oui.

1 Q. **[314]** La somme reçue?

2 R. La somme reçue devait tourner autour de neuf mille
3 dollars (9 000 \$). Je voudrais faire remarquer,
4 comme on peut le voir ici, il y a beaucoup de... il
5 y a beaucoup de soumissionnaires.

6 Q. **[315]** Oui.

7 R. Et il y a beaucoup de gens qui reviennent souvent
8 et il y a des... si on va un peu plus bas, on voit
9 qu'il y a des entreprises comme Canasa peut-être
10 ou...

11 Q. **[316]** Doncar, Canasa...

12 R. Percan et... en tout cas. Tout ça pour mentionner
13 que c'est, comme j'ai mentionné hier, c'est très
14 important pour les entrepreneurs d'avoir la liste
15 des gens qui viennent chercher des documents de
16 soumission pour être en mesure d'appeler tous ces
17 gens-là pour réussir à faire de la collusion.

18 Q. **[317]** O.K. Et en deux mille deux (2002), juste
19 reprendre ce que vous avez dit hier, en deux mille
20 deux (2002), la liste était publique.

21 R. Oui, absolument. Oui, oui.

22 Q. **[318]** Absolument. Pièce 29, on est à l'ouverture de
23 soumission vingt-huit (28) août deux mille deux
24 (2002)

1 14P-210.29 : SP02 0215 Soumission 8822 28-08-2002

2

3 Et ce sont :

4 Les soumissions reçues pour la
5 reconstruction d'un égout combiné et
6 d'une conduite d'eau secondaire dans
7 la rue Anne, de la rue Brennan à la
8 rue William...

9 C'est un projet toujours de l'arrondissement Ville-
10 Marie

11 ... sont ouvertes.

12 Et les soumissions seront les suivants, en
13 commençant par le plus bas qui est Conex
14 Construction routière à un million sept cent
15 soixante-dix-sept mille et quarante-huit sous
16 (1 777 000,48 \$), TGA Montréal, Construction
17 Mirabeau, Excavations Super, Construction A.T.A.,
18 Entreprises Catcan, Construction Frank Catania.
19 Donc, dans celui-là là, il n'y a pas de ce que je
20 peux appeler des « outsider » là.

21 R. Non, mais on voit que ce sont toujours les mêmes...
22 les mêmes entrepreneurs qui soumissionnent.

23 Q. **[319]** Et cette... Vous pouvez revenir au début,
24 Madame Blanchette. Je vais juste demander au témoin
25 s'il s'agit de son contrat ou de son projet?

1 R. Oui, je me souviens très bien avoir préparé ce
2 projet-là. Oui, absolument.

3 Q. **[320]** Et Conex Construction, avez-vous toujours été
4 payé par monsieur Conte?

5 R. Oui, c'est toujours monsieur Tony Conte.

6 Q. **[321]** Et monsieur Conte va vous remettre une somme
7 de combien?

8 R. Le montant devait tourner autour de douze mille
9 dollars (12 000 \$).

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[322]** Dans le contrat d'avant, il y a une
12 entreprise qui s'appelle L.A. Hébert, est-ce que,
13 vous, vous la connaissez cette entreprise?

14 R. Bien, je la connais de nom, comme ça, mais je n'ai
15 jamais fait affaire avec ces gens-là.

16 Q. **[323]** Très bien.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[324]** Et la pièce 29, donc, vous dites avoir reçu
19 un montant de douze mille dollars (12 000 \$) de la
20 part de monsieur Tony Conte.

21 R. Oui.

22 Q. **[325]** Parfait. Je vais me rendre, je vais regarder
23 s'il y a... Non. Alors, la pièce numéro 30
24 maintenant.

1 14P-210.30 : SP02 0221 Soumission 8825 04-09-2002

2

3 On est rendu en septembre deux mille deux (2002), à
4 savoir le quatre (4) septembre deux mille deux
5 (2002) à quatorze heures (14 h). La soumission
6 8825.

7 Les soumissions reçues pour la
8 reconstruction d'un égout combiné et
9 d'une conduite d'eau secondaire dans
10 la rue St-Denis, du boulevard St-
11 Joseph à la rue Hélène-Baillargeon,
12 projet Québec Municipalités 2002,
13 arrondissement Plateau Mont-Royal.

14 Vous, est-ce que ça vous dit quelque chose, un
15 projet Québec Municipalités? Est-ce que c'est...

16 R. Bien, oui. C'était... C'est parce qu'on avait des
17 subventions, il y avait des programmes de
18 subventions.

19 Q. **[326]** Donc, c'était de l'argent du provincial dans
20 certains projets?

21 R. Exactement. Oui.

22 Q. **[327]** Parfait. Donc, le plus bas soumissionnaire va
23 être maintenant Constructions Infrabec, à trois...
24 Alors, trois millions sept cent soixante-dix-neuf
25 mille sept cent soixante (3 779 760 \$), suivi de

1 TGA Montréal, de Construction A.T.A., des
2 Excavations Super, de Conex Construction, de
3 Bentech Construction, des Entreprises Catcan et des
4 Constructions Mirabeau. Donc, on a notre même
5 cercle, et...

6 R. Exact. Toujours le même groupe.

7 Q. **[328]** On présume que c'est monsieur Zambito, parce
8 que vous avez dit que jamais personne d'autre des
9 compagnies Infrabec ne vous a payé?

10 R. Exactement. Et je me souviens très bien d'avoir
11 préparé ce contrat-là, et je me souviens très bien
12 que c'était un contrat truqué. Et j'ai été payé par
13 monsieur Zambito, et le montant devait tourner
14 autour de, je dirais de vingt (20), vingt-deux
15 mille dollars (22 000 \$).

16 Q. **[329]** De vingt (20) à vingt-deux (22)...

17 R. Oui.

18 Q. **[330]** ... ou vingt-deux mille (22 000 \$) et plus?

19 R. Bien, je dirais vingt-deux mille (22 000 \$).

20 Q. **[331]** De vingt-deux mille (22 000 \$).

21 R. Oui. Je voudrais faire remarquer...

22 Q. **[332]** Oui.

23 R. Si on va ici, là, on avait un cautionnement de deux
24 cent quatre-vingt mille dollars (280 000 \$).

25 Q. **[333]** Oui.

1 R. Donc, théoriquement... Théoriquement, ce qui
2 pouvait laisser supposer un prix, une estimation de
3 la Ville autour de deux millions huit cent mille
4 (2 800 000 \$). Et comme on voit, bien, la
5 soumission a sorti à trois millions (3 M\$),
6 presque... peut-être un million (1 M\$) de plus que
7 l'estimation. Donc, c'est un signe très évident
8 qu'il y avait de la collusion.

9 Q. **[334]** Je vois également, dans le, je vous dirais au
10 niveau des contrats, quand on fait le tour, on en
11 avait des plus anciens où est-ce qu'on parlait d'un
12 pourcentage. Notamment dix pour cent (10 %). Et
13 ensuite de ça est venu un montant en tant que tel.
14 On s'entend toujours pour dire que, qu'on soit,
15 qu'on... Que le montant de, je vous dirais du
16 cautionnement, c'est toujours le montant estimé par
17 la Ville, là.

18 R. Oui. En général, oui.

19 Q. **[335]** Oui?

20 R. Bien, en gé...

21 Q. **[336]** Je vois une hésitation, là.

22 R. Non mais c'est parce que hier, j'ai mentionné que,
23 je ne me souviens pas à partir de quelle année,
24 mais que le cautionnement pouvait varier, ce
25 n'était pas toujours dix pour cent (10 %).

1 Q. **[337]** O.K.

2 R. Des fois on mettait peut-être sept, huit, dix pour
3 cent (10 %), mais en général, de façon très, très
4 générale, le dix pour cent (10 %) était
5 représentatif de l'estimation.

6 Q. **[338]** O.K. 31 maintenant.

7

8 14P-210.31 : SP02 0261 Soumission 8828 23-10-2002

9

10 Vingt-trois (23) octobre deux mille deux (2002),
11 soumission 8828. Alors :

12 Les soumissions reçues pour la
13 construction et la reconstruction, là
14 où requis, d'un égout sanitaire, d'un
15 égout pluvial, d'une conduite d'eau
16 secondaire dans la rue Bureau, la
17 Terrasse Maria-Goretti et les 92ième,
18 93ième et 94ième avenues sont
19 ouvertes.

20 Et vous allez avoir Construction Garnier qui va
21 être le plus bas soumissionnaire à trois millions
22 six cent soixante et un mille six cent seize et
23 vingt (3 661 616,20 \$), avec un cautionnement,
24 cette fois-ci, de trois cent quatre-vingt mille
25 (380 000 \$), et suivi de TGA Montréal, Bentech,

1 Construction Canasa, Construction Mirabeau,
2 Constructions Percan, Constructions Infrabec, et
3 Doncar. Alors, et le dernier est monsieur... la
4 compagnie G. Giuliani Incorporée, que vous ne
5 connaissez pas.

6 R. Non.

7 Q. **[339]** Exact?

8 R. Absolument pas.

9 Q. **[340]** Et est-ce que vous vous souvenez - on va
10 regarder, là - est-ce que vous souvenez à savoir si
11 c'est votre projet à vous?

12 R. Oui, absolument. Je me souviens d'avoir préparé les
13 plans et devis pour ce projet-là, oui.

14 Q. **[341]** Et est-ce qu'on parle d'un contrat qui est
15 truqué? Cette fois-ci on n'a peut-être pas
16 l'indicateur que le plus bas soumissionnaire est de
17 beaucoup plus haut que l'estimé de la Ville, mais
18 est-ce que vous êtes en mesure d'affirmer que
19 c'était un contrat truqué?

20 R. Oui, définitivement que c'était un contrat arrangé.
21 Oui.

22 Q. **[342]** Est-ce que vous vous souvenez d'avoir reçu de
23 l'argent pour ce contrat-là?

24 R. Oui. J'avais reçu vingt-deux mille dollars
25 (22 000 \$) de monsieur Joe Borsellino de chez

1 Garnier Construction.

2 Q. **[343]** O.K. Puis c'est toujours le même modus, là,
3 c'est-à-dire peu importe que le montant est plus
4 élevé, ça va toujours être donné, là, à un coin de
5 rue, à sa compagnie, un restaurant?

6 R. Oui. Toujours...

7 Q. **[344]** Toujours, toujours...

8 R. Toujours le même...

9 Q. **[345]** Puis on va vous remettre ça dans des
10 enveloppes, ou...

11 R. Oui.

12 Q. **[346]** ... dans une valise?

13 R. Des enveloppes.

14 Q. **[347]** Des enveloppes. Parfait. Numéro 32.

15

16 14P-210.32 : SP02 0274 Soumission 8834 06-11-2002

17

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[348]** Je m'excuse, est-ce que vous êtes toujours
20 convoqué pour aller chercher votre argent, ou vous
21 y allez de vous-même?

22 R. Bien, souvent... Souvent on me convoquait. Ça
23 arrivait des fois que moi-même j'appelais les
24 entrepreneurs, mais je dois...

25 Q. **[349]** Et quand vous les appelez, vous leur disiez

1 quoi?

2 R. Bien, je leur disais, « Peut-être qu'on devrait se
3 rencontrer, là, pour... pour ça. » Mais, ce que je
4 veux dire c'est que, ces gens-là, c'est des gens...
5 c'est des gens normalement assez occupés, là, donc
6 ce n'est pas des gens que tu déranges...

7 Q. **[350]** O.K. Alors, ils comprenaient que quand vous
8 les appeliez pour ça, ça voulait dire que c'était
9 pour venir chercher votre cote?

10 R. Oui. Sûrement.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[351]** Parce que parler avec un entrepreneur
13 autrement que pour la cote, vous êtes à la
14 conception, là, est-ce qu'il peut y avoir des
15 discussions avec l'entrepreneur sur autre chose que
16 la cote?

17 R. Bien, les seules autres discussions que je pouvais
18 avoir c'était des discussions techniques. Quand on
19 me posait des questions, par exemple, sur les plans
20 et devis. Parce qu'évidemment, mon nom apparaissait
21 sur tous les plans et devis, avec mon numéro de
22 téléphone, donc ça arrivait que les entrepreneurs
23 appelaient pour avoir des informations.

24 Q. **[352]** O.K.

25 R. Oui, oui. Absolument. Je pense que monsieur...

1 d'ailleurs, monsieur Zambito en a parlé l'autre
2 jour.

3 Q. **[353]** Puis, comment je pourrais dire? des
4 rencontres avec les entrepreneurs, uniquement,
5 outre celle, là, peut-être de monsieur Catania,
6 début des années quatre-vingt-dix (90), pour
7 vraiment dire : « Je suis en désaccord avec
8 l'estimé », je pense que, dans les années deux
9 mille (2000), ça n'existe plus, là? Le système
10 roule, là, dans les années deux mille (2000)?

11 R. Oui, oui, absolument. Absolument, oui. Oui, oui.

12 Q. **[354]** O.K. Nous sommes rendus au numéro 32. Alors,
13 c'est le six (6) novembre deux mille deux (2002).

14

15 14P-210.32 : SP02 0274 Soumission 8834 06-11-2002.

16

17 Et c'est les :

18 Soumissions reçues pour un égout
19 combiné et d'une conduite d'eau
20 secondaire sur la rue Mackay, de la
21 rue Ste-Catherine à la rue Sherbrooke
22 sont ouvertes.

23 Et les soumissionnaires, le plus bas sera Mirabeau
24 et pour un million sept cent trente-sept mille neuf
25 cent quatre-vingt-dix-huit et vingt sous

1 (1 737 998,20 \$) et suivie de très près des
2 Excavations Super, de Conex, de TGA, de
3 Constructions Infrabec, de Bentech, de Construction
4 Mergad, de Construction A.T.A., de Construction
5 Frank Catania et des Constructions Léomar. Donc,
6 est-ce qu'il s'agit d'un de vos projets?

7 R. Oui, absolument. J'ai préparé ce contrat et c'est
8 un contrat où il y a eu collusion.

9 Q. **[355]** À ce moment-là, au niveau de Construction
10 Mirabeau, qui vous a rencontré?

11 R. Bien, possible monsieur Arcuri ou monsieur
12 Cammalleri, c'était un ou l'autre. Je ne me
13 souviens pas vraiment en particulier.

14 Q. **[356]** Savez-vous si vous avez reçu une cote
15 d'argent?

16 R. Absolument, oui. Absolument.

17 Q. **[357]** Combien vous avez reçu?

18 R. Bien, je dirais, dix mille dollars (10 000 \$).

19 Q. **[358]** Pièce 33. Premier (1^{er}) mai deux mille trois
20 (2003), soumission 8874.

21

22 14P-210.33 : SP03 0118 Soumission 8874 01-05-2003.

23

24 Soumissions reçues pour la

25 reconstruction d'un égout combiné et

1 d'une conduite d'eau secondaire dans
2 l'avenue des Épinettes, d'un point au
3 sud du boulevard Rosemont, boulevard
4 Rosemont. Projet de l'arrondissement
5 Rosemont, Petite Patrie.

6 Alors, les entreprises qui ont soumissionné sont
7 les suivantes : Entreprises Catcan étant le plus
8 bas soumissionnaire, à cinq cent quatre-vingt-neuf
9 mille neuf cent soixante-deux (589 962), suivie de
10 TGA, de Léomar, de Mirabeau, de Construction Conex
11 ou Conex Construction plutôt, des Excavations
12 Super, de Bentech et de Constructions Percan. Donc,
13 la première question : S'agit-il de vos projets? Je
14 vais demander à madame (inaudible) de revenir pour
15 donner le descriptif du contrat.

16 R. Oui, c'est moi qui ai préparé ces documents-là.
17 C'est sûr.

18 Q. **[359]** On est rendu en deux mille trois (2003), est-
19 ce que c'est toujours un contrat qui est arrangé?

20 R. Absolument, oui. Oui.

21 Q. **[360]** Et chez Catcan, en deux mille trois (2003),
22 qui va être votre interlocuteur?

23 R. Je crois que c'est toujours Tony Catania.

24 Q. **[361]** Et monsieur Tony Catania va vous remettre une
25 somme de combien?

1 R. Je pourrais l'estimer à quatre mille dollars
2 (4 000 \$).

3 Q. **[362]** On va aller au prochain, donc la pièce 34.
4 Qui va être le contrat 88... la soumission 8879, en
5 date du vingt-deux (22) mai deux mille trois
6 (2003), quatorze heures (14 h).

7
8 14P-210.34 : SP03 0141 Soumission 8879 22-05-2003.

9
10 Les soumissionnaires, alors pour cette soumission-
11 là c'est :

12 Soumissions reçues pour la
13 construction d'un égout combiné et
14 d'une conduite d'eau secondaire dans
15 les rues...

16 Alors, ce sont des projets, toujours des rues
17 projetées, qui n'ont pas été nommées. Et on parle
18 de la rue Notre-Dame Nord, rue est d'Amherst, de
19 l'arrondissement Ville-Marie. Et Construction
20 A.T.A. va être le plus bas soumissionnaire, à
21 quatre cent soixante-quinze mille cinq cent trente-
22 sept (475 537), suivie de TGA, de Conex, de
23 Construction Mergad, de Construction Léomar, des
24 Excavations Super, des Constructions Bentech, des
25 Constructions Mirabeau. Et on vous demanderait de

1 nous dire si ce contrat-là était arrangé?

2 R. Bien oui, absolument. J'ai préparé les documents de
3 soumission et ce contrat-là était arrangé.

4 Q. **[363]** Et, chez A.T.A., qui a été votre payeur?

5 R. Ça a été monsieur Dominic Aloisio et j'estime le
6 montant autour de trois mille cinq cents dollars
7 (3 500 \$).

8 Q. **[364]** Moi, j'ai une petite question, là. De deux
9 mille (2000) à deux mille trois (2003), là, puis on
10 va toujours... là c'est patent quand on regarde ça,
11 c'est toujours les mêmes joueurs. Est-ce que ça
12 s'est parlé, à ce moment-là, à la Ville, dans votre
13 département, de dire : « Coudon, là, c'est toujours
14 le même monde »?

15 R. Bien, ça se parlait, évidemment, dans le
16 département parce que, évidemment, pour... en ce
17 qui concerne les égouts, aqueducs, c'était toujours
18 les mêmes entrepreneurs. Dans le domaine du pavage
19 des trottoirs, c'est à peu près le même principe.
20 Et, je me souviens, il y a déjà eu, à ce moment-là,
21 des articles de journaux, si je me souviens bien,
22 qui parlaient peut-être de ces...

23 Q. **[365]** Non, mais chez vous, là, vos patrons, là,
24 vous, là, les ingénieurs, monsieur Marcil, monsieur
25 Themens, c'est-à-dire... parce que, moi, je regarde

1 depuis tantôt, là, puis on en a juste fait trente
2 quelques puis des L.A. Hébert, moi, je n'ai pas vu
3 ça plus bas soumissionnaire puis je n'ai pas vu non
4 plus Giuliani puis je n'ai pas vu... toutes les
5 compagnies que vous ne connaissiez pas, là...

6 R. Hum.

7 Q. **[366]** ... sont là, on...

8 R. Ah! définitivement que ça...

9 Q. **[367]** Est-ce que ça se parlait?

10 R. Ça se parlait et c'était connu de tout le monde, je
11 dirais, là. De tous mes supérieurs, évidemment. Et
12 ça se parlait, absolument. Absolument. Parce que
13 c'était...

14 Q. **[368]** Et est-ce qu'il y avait... Est-ce qu'on était
15 en recherche, pistes de solution, ou... Ça se
16 parlait?

17 R. Bien, moi, comme j'ai mentionné hier, il n'y a
18 jamais personne de l'administration ou de mes
19 patrons qui est venu me voir ou voir les gens de
20 pavage, voir les gens de trottoirs, pour nous
21 dire : « Il y a quelque chose qui ne marche pas, il
22 faudrait mettre un stop à ça, peut-être, si on a
23 des hausses de trente (30 %), trente-cinq pour cent
24 (35 %), ça ne marche pas, là. Qu'est-ce qu'on fait?
25 On fait quelque chose. » Alors, comme j'ai dit, ce

1 n'est jamais arrivé.

2 Q. **[369]** Ce n'est jamais, jamais arrivé pendant tout
3 le temps, vous avez quitté en deux mille neuf
4 (2009) puis ça ne se posait même pas comme
5 question?

6 R. Exact.

7 Q. **[370]** Parfait.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[371]** Quand on dit « ça se savait », et vous dites,
10 « il y avait des hausses de trente (30 %), trente-
11 cinq pour cent (35 %) », ce qui se savait c'est
12 qu'il y avait des pots-de-vin qui augmentaient les
13 prix à trente (30 %), trente-cinq pour cent (35 %)?

14 R. Qu'il y avait... Excusez-moi?

15 Q. **[372]** Qu'il y avait des pots-de-vin qui faisaient
16 en sorte que les prix étaient augmentés de trente
17 (30 %) à trente-cinq pour cent (35 %)?

18 R. Bien, ce qui était connu c'est que les prix qu'on
19 obtenait étaient supérieurs de trente (30 %) à
20 trente-cinq pour cent (35 %), mais... Et puis
21 qu'est-ce qui faisait... S'il y avait des... Bien,
22 s'il y avait, comme monsieur Zambito a dit, s'il y
23 avait des montants qui allaient à tel endroit puis
24 à tel endroit, c'est sûr que si on additionne ça,
25 on arrive à six, six pour cent (6 %), à peu près.

1 Alors, la différence entre le six pour cent (6 %)
2 et le trente-cinq pour cent (35 %), ça allait où?
3 Je ne le sais pas.

4 Q. **[373]** O.K.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[374]** Mais je vais prendre ça au bond, là. On fait
7 l'exercice avec vous, là, O.K.? Et sans aller au
8 fond des choses, là, on voit tout de suite qu'il y
9 a quelque chose qui cloche, là, c'est-à-dire que
10 les contrats, à ce moment-là, sont déjà beaucoup
11 plus chers que la décennie précédente.

12 R. Oui.

13 Q. **[375]** De beaucoup.

14 R. Oui.

15 Q. **[376]** O.K.? Et on a toujours les mêmes joueurs?

16 R. Oui.

17 Q. **[377]** Donc, on a deux indicateurs, là, qui... Et
18 est-ce qu'il y avait des moyens qui ont été pris
19 pour justement se prémunir de ça? Il y a quand même
20 une limpidité, là. Je ne sais pas si vous me
21 suivez?

22 R. Bien, absolument. Je suis tout à fait d'accord avec
23 vous, juste à la lecture de ces documents-là c'est
24 très clair. Mais pour répondre à votre question, et
25 comme j'ai dit tantôt, je n'ai pas été témoin de

1 quelque moyen que ce soit qui aurait été pris pour
2 peut-être enrayer le phénomène.

3 Q. **[378]** O.K. En tout cas, vous, vous n'aviez pas
4 intérêt à ce que ça arrête, là?

5 R. Moi, ça aurait pu arrêter immédiatement puis ça
6 aurait été parfait. Et puis ça aurait pu ne pas
7 commencer en l'an deux mille (2000), puis ça aurait
8 été parfait aussi.

9 Q. **[379]** Mais ça a commencé puis ça a continué.

10 R. Ce que je veux dire, c'est que moi je déplore qu'à
11 partir de l'an deux mille (2000) les listes de
12 soumissionnaires étaient publiques, parce que si,
13 d'après moi, si les listes n'avaient pas été
14 publiques, le phénomène qu'on examine présentement,
15 d'après moi, n'aurait probablement pas existé.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[380]** Oui, mais avant quatre-vingt-quinze (95),
18 vous aviez déjà commencé à recevoir des enveloppes?

19

20 R. Bien, c'est arrivé une fois en mil neuf cent
21 quatre-vingt-dix (1990), à peu près.

22 Q. **[381]** C'est ça.

23 R. Mais je me... Honnêtement, je me serais privé de
24 toute la suite, là.

25 Q. **[382]** Peut-être, mais ce que je vous dis, c'est que

1 vous aviez déjà mis le bras dans l'engrenage, déjà
2 avant quatre-vingt-quinze (95), comme vous dites?

3 R. Absolument. Oui.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[383]** Alors, Construction A.T.A. était le plus bas
6 soumissionnaire. Bon, ce que je comprends c'est que
7 c'est un contrat qui vient de chez vous, vous
8 l'assumez ce contrat-là, c'était votre conception?

9 R. Oui, oui, absolument. Absolument.

10 Q. **[384]** On dit que c'est Construction A.T.A. qui a
11 été le plus bas soumissionnaire. Êtes-vous capable
12 de nous dire si c'était un contrat qui était
13 truqué?

14 R. Oui, c'était truqué, définitivement. Écoutez,
15 Construction A.T.A. c'était monsieur Dominic
16 Aloisio.

17 Q. **[385]** Et est-ce que c'est monsieur Aloisio qui vous
18 a donné l'argent cette fois-là?

19 R. Oui, absolument.

20 Q. **[386]** De chez A.T.A., je ne me souviens pas si je
21 vous ai posé la question, est-ce que c'est toujours
22 monsieur Aloisio votre contact?

23 R. Oui.

24 Q. **[387]** Toujours?

25 R. Oui.

1 Q. **[388]** Parfait. Donc, on a A.T.A., on a TGA, on a
2 Conex, on a Construction Mergad, Léomar,
3 Excavations Super, Bentech et Mirabeau. Donc,
4 généralement peut-être, à part Mergad et Léomar, on
5 a toujours la même...

6 R. Oui, définitivement.

7 Q. **[389]** Des entrepreneurs qui vous versent des cotes.

8 R. Oui, c'est toujours, c'est toujours la même liste
9 d'entrepreneurs puis on voit que, on voit que les
10 prix sont toujours bien étalés, on voit qu'il y a
11 eu concertation.

12 Q. **[390]** Je vais aller au prochain qui, lui, était
13 peut-être un petit peu différent, qui est la pièce
14 35, que je vais coter. Et on parle du vingt-neuf
15 (29) mai deux mille trois (2003) à quatorze heures
16 (14 h). C'est soumission 8882.

17

18 14P-210.35 : SP03 0146 Soumission 8882 29-05-2003

19

20 Soumissions reçues pour la
21 construction d'un égout combiné et
22 d'une conduite d'eau secondaire là où
23 requis dans l'avenue Auguste-Picard et
24 dans la 15^e Avenue, groupe numéro 4
25 arrondissements Rivière-des-Prairies,

1 Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est sont
2 ouvertes par l'agent de bureau
3 principal de la Direction du greffe.

4 Et les soumissionnaires vont être Pavages Hampstead
5 inc., qui va être le plus bas soumissionnaire à
6 quatre mille... quatre cent mille sept cent
7 cinquante-huit six cent vingt-quatre, suivie de
8 Conex, de TGA, de Construction Mirabeau, là, on
9 voit que ça se suit très proche.

10 R. Oui.

11 Q. **[391]** Excavations Super, Bentech, Construction
12 Léomar, Construction A.T.A. et Construction Mergad.
13 Pavages Hampstead, là, est-ce que vous, ça vous dit
14 quelque chose?

15 R. Bien, premièrement, ce contrat-là c'est moi qui ai
16 préparé les documents de soumission.

17 Q. **[392]** Deuxièmement, est-ce qu'il est truqué, selon
18 vous?

19 R. Oui, oui. Définitivement, c'est arrangé ce contrat-
20 là. C'est... Absolument.

21 Q. **[393]** La seule affaire, là qui, dans l'équation,
22 que j'ai un petit problème c'est Pavages Hampstead.
23 Alors...

24 R. Oui.

25 Q. **[394]** Est-ce que Pavages Hampstead vous connaissez

1 ça?

2 R. Bien, je l'ai connue à ce moment-là. Je pense que
3 c'est, si je me souviens bien, c'est le seul projet
4 qu'ils ont eu chez nous, si ma mémoire est bonne,
5 et Pavages Hampstead...

6 Q. **[395]** Avez-vous été payé?

7 R. Oui, oui, absolument.

8 Q. **[396]** Vous avez été payé par qui?

9 R. Par Tony Conte.

10 Q. **[397]** O.K.

11 R. Par Tony Conte de Conex Construction.

12 Q. **[398]** Donc Pavages Hampstead, vous, ça vous dit, je
13 vous dirais, absolument rien, les administrateurs
14 de Pavages Hampstead?

15 R. Non, c'est, j'allais dire, c'est... Pavages
16 Hampstead, si je me souviens bien, c'est une
17 compagnie qui avait été formée temporairement,
18 j'imagine, par le fils de Tony Conte avec un
19 associé dont je ne me souviens pas le nom, là, avec
20 qui, que je ne connaissais pas et puis ils ont
21 soumissionné, d'après moi, sur ce contrat-là mais
22 pas souvent par la suite, en tout cas. Je pense que
23 jamais, par la suite.

24 Q. **[399]** Et Tony Conte, vous l'avez rencontré, il vous
25 a donné combien?

1 R. Bien, quatre mille dollars (4 000 \$).

2 Q. **[400]** Pièce 36. Dix (10) juillet deux mille trois
3 (2003).

4

5 14P-210.36 : SP03 0210 Soumission 8901 10-07-2003

6

7

8 Les soumissions reçues pour la
9 reconstruction d'un égout combiné
10 d'une conduite d'eau secondaire là où
11 requis dans le chemin Trafalgar de
12 Boulevard à un point au nord de la rue
13 Trafalgar dans l'arrondissement Ville-
14 Marie sont ouvertes.

15 Les soumissionnaires seront... le plus bas va être
16 Excavations Super, à neuf cent trente-sept mille
17 quatre cent cinquante-trois et quarante-deux
18 (937 453,42 \$), suivie de Conex, suivie de TGA,
19 suivie de Construction A.T.A., suivie de Bentech,
20 de Construction Mirabeau, de Construction Frank
21 Catania, de Construction Mergad, des Entreprises
22 Catcan et de Construction Canasa. Alors, êtes-vous
23 en mesure de nous dire s'il s'agit d'un de vos
24 projets?

25 R. Bien, absolument. C'est moi qui ai préparé les

1 documents, les plans et devis pour ce projet-là.

2 Q. **[401]** Êtes-vous en mesure de nous dire si c'était
3 une soumission arrangée?

4 R. Oui, absolument, c'était une soumission truquée.

5 Q. **[402]** Et êtes-vous en mesure de nous dire, si je
6 suis ce que vous dites depuis ce matin, votre
7 interlocuteur chez Super c'est monsieur Francesco
8 Capello?

9 R. Exact.

10 Q. **[403]** Et combien monsieur Capello vous a donné?

11 R. De mémoire, je dirais sept mille dollars (7 000 \$).

12 Q. **[404]** Prochain, prochaine pièce, qui va être la
13 pièce 37, en date du dix-sept (17) juillet deux
14 mille trois (2003), quatorze heures (14 h)
15 soumission 8897.

16

17 14P-210.37 : SP03 0218 Soumission 8897 17-07-2003

18

19 Les soumissions reçues pour la
20 construction d'un égout combiné d'une
21 conduite d'eau secondaire dans les
22 rues Saint-Christophe et Du Glacis,
23 projet Faubourg Québec, Bourg du
24 Vieux, deux mille trois (2003),
25 arrondissement Ville-Marie.

1 Et les soumissionnaires, le plus bas étant
2 Construction Mirabeau à sept cent... cinq cent
3 soixante-quinze mille (575 000 \$), Conex
4 Construction, Sintra, TGA Montréal, Construction
5 Léomar. Êtes-vous en mesure de nous dire s'il
6 s'agit d'un de vos projets?

7
8 R. Absolument, oui. C'est moi qui ai préparé ces
9 documents-là.

10 Q. **[405]** Et êtes-vous en mesure de nous dire si c'est
11 un appel d'offre truqué?

12 R. Oui, c'était truqué.

13 Q. **[406]** Et êtes-vous en mesure de nous dire si chez
14 Construction Mirabeau c'était monsieur Arcuri qui
15 vous a rencontré? Là, on se rapporte à deux mille
16 trois (2003).

17 R. Bien, je dirais que j'hésite entre monsieur
18 Cammalleri et monsieur Arcuri. Je ne me souviens
19 pas exactement.

20 Q. **[407]** Mais vous avez reçu de l'argent pour ce
21 contrat-là?

22 R. Oui, définitivement.

23 Q. **[408]** Et vous avez reçu combien?

24 R. Bien, je dirais quatre mille dollars (4 000 \$).

25 Q. **[409]** O.K. Prochaine pièce, on est en date

1 maintenant, ce qui va être la pièce numéro 38, en
2 date du vingt-trois (23) octobre deux mille trois
3 (2003), à quatorze heures (14 h). Alors, c'est la
4 soumission 8928. Alors, c'est :

5

6 14P-210.38 : SP03 0307 Soumission 8928 23-10-2003

7

8 Les soumissions reçues pour la
9 construction et la reconstruction là
10 où requis d'un égout combiné, d'une
11 conduite d'eau secondaire dans la rue
12 Durocher, de la rue d'Anvers à un
13 point au nord de la rue de Liège et
14 une unité de 5000 logements sont
15 ouvertes.

16 Et les soumissionnaires vont être Conex
17 Construction étant le plus bas à neuf cent trente-
18 quatre mille six cent trente-trois et soixante-huit
19 sous (934 633,68 \$), suivi des Excavations Super,
20 de Bentech, de Construction ATA, de TGA Montréal,
21 de Giuliani de Laval, de Canasa également de Laval,
22 de Mergl de Laval, et Léomar de Laval, et ensuite
23 on revient à Mirabeau.

24 R. Bien, on voit que c'est toujours les mêmes
25 entrepreneurs.

1 Q. **[410]** Toujours les mêmes entrepreneurs, il
2 s'agit...

3 R. Bien oui.
4

5 Q. **[411]** Est-ce qu'il s'agit toujours de votre... d'un
6 de vos projets?

7 R. Oui. Je me souviens d'avoir préparé les documents
8 pour la rue Durocher. Et pour votre information...

9 Q. **[412]** Oui.

10 R. Le cinq mille (5 000) logements, ça voulait dire
11 Opération 5 000 logements.

12 Q. **[413]** Qui est quoi, ça?

13 R. Bien, c'est un programme qui était lancé par la
14 Ville, l'Opération 5 000 logements, pour construire
15 des logements...

16 Q. **[414]** À prix modique?

17 R. À prix modique, exactement, oui.

18 Q. **[415]** O.K.

19 R. J'ai préparé ce projet-là.

20 Q. **[416]** Oui.

21 R. Le contrat était truqué, et j'ai reçu de la part de
22 monsieur Tony Conte, je dirais la somme de six,
23 sept mille dollars (7 000 \$).

24 Q. **[417]** O.K. La prochaine va être le numéro 39. Le
25 document est un petit peu différent, c'est ce qu'on

1 a reçu de la Ville de Montréal. Alors, la pièce 39.

2

3 14P-210.39 : Soumission 8954 24-03-2004

4

5 Alors, ce qu'on voit ici, c'est le procès-verbal de
6 l'ouverture d'une soumission publique.

7

Construction d'une conduite d'eau

8

secondaire dans le prolongement de la

9

rue Robert-Élie, de la 59ième avenue,

10

à l'avenue Marcel-Faribault,

11

arrondissement de Rivière-des-

12

Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-

13

Est, soumissions ouvertes le vingt-

14

quatre (24) mars deux mille quatre

15

(2004) à quatorze heures (14 h 00)

16

et vous allez avoir ici, les soumissionnaires vont

17

être Bentech, Conex, Excavations Super,

18

Construction Frank Catania, TGA Montréal,

19

Construction ATA, Les Entreprises Catcan,

20

Construction Léomar, Terramex Incorporée,

21

Construction Mirabeau et Constructions Percan.

22

Êtes-vous en mesure de nous dire... Et dans ce cas-

23

ci on dit les taxes ne sont pas incluses. Êtes-vous

24

en mesure de nous parler de cet appel d'offres-là?

25

R. Je lis le titre actuellement...

1 Q. **[418]** Oui.

2 R. Robert-Élie... Oui. Oui, absolument, c'est moi qui
3 ai préparé ces documents-là. Et...

4 Q. **[419]** C'est Bentech, ici, qui serait le plus bas
5 soumissionnaire?

6 R. Oui oui. Définitivement, c'est un contrat qui était
7 truqué, et j'ai reçu, je dirais trois mille dollars
8 (3 000 \$) de la part de monsieur Antonio
9 Bentivegna.

10 Q. **[420]** Je vais profiter de l'occasion, parce que là
11 je vois que ça vient de l'arrondissement Rivière-
12 des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est. Sur
13 l'île de Montréal, est-ce que votre département
14 avait le - je pourrais dire au niveau de la
15 conception, là, dans votre domaine - avait le
16 monopole de la conception des plans, ou est-ce que
17 c'était partagé également avec les firmes privées?

18 R. Bien, éventuellement, avec le temps, c'est arrivé
19 que les firmes privées ont préparé les documents de
20 soumission. Effectivement. Je dirais plus
21 particulièrement à partir des années deux mille six
22 (2006), sept (7), huit (8), neuf (9), dans ces...
23 Si je me souviens bien. Effectivement. Il y a des
24 firmes privées de génie qui ont préparé des
25 contrats d'égouts et d'aqueducs, pavage, trottoirs.

1 Q. **[421]** Je vous pose la question parce que,
2 historiquement, la Ville de Montréal, avant l'an
3 deux mille (2000), bon, comptait plusieurs
4 municipalités, là, qui n'étaient pas... qui étaient
5 autonomes, et qui avaient... Vous avez parlé de
6 Westmount, par contre, que c'était votre
7 département qui faisait quand même...

8 R. Oui. Hum, hum.

9 Q. **[422]** ... les travaux. Mais est-ce que, une fois
10 que la Ville va être fusionnée, je sais qu'il va y
11 avoir des défusions plus tard, là...

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[423]** Mais est-ce que vous avez eu à conjuguer avec
14 les services d'urbanisme des autres municipalités?
15 Est-ce qu'il y avait des Gilles Surprenant dans les
16 autres municipalités, ou c'était des firmes
17 privées? Par exemple, St-Léonard, Ville d'Anjou?

18 R. Bien, non, je ne pourrais pas vous dire. Je pense
19 que dans les arrondissements extérieurs aux neuf
20 arrondissements de la Ville de Montréal, qui
21 constituaient l'ancienne Ville, je pense que le
22 génie-conseil était pas mal présent.

23 Q. **[424]** Vous parlez de génie-conseil, de la Ville ou
24 des...

25 R. Non, pas de la...

1 Q. **[425]** ... du privé?

2 R. Du privé, oui.

3 Q. **[426]** O.K. Puis là vous dites que ça va venir que
4 graduellement, deux mille six (2006), deux mille
5 sept (2007), vous allez... il va y avoir des firmes
6 privées qui vont faire le même travail que vous.

7 R. Exactement. Exactement.

8 Q. **[427]** Et est-ce qu'il va y avoir une différence au
9 niveau de la Ville centre puis des arrondissements?
10 Êtes-vous capable de nous dire où est-ce que le
11 privé était plus présent?

12 R. Bien, je peux vous dire que nous on a fait affaire
13 avec le privé, dans le département chez nous, au
14 module voirie. Dans les arrondissements,
15 possiblement qu'ils ont fait affaire avec le privé
16 aussi. Parce que je me souviens très bien... Je ne
17 me souviens pas quelle année, entre autres, j'avais
18 reçu un appel d'un arrondissement, d'un ingénieur
19 d'un arrondissement qui devait préparer un contrat
20 d'égouts et d'aqueducs. Parce que, il y avait des
21 contrats d'égouts et d'aqueducs secondaires qui
22 étaient préparés chez nous, au central, et il y
23 avait aussi des contrats d'égouts et d'aqueducs qui
24 étaient préparés dans les arrondissements. Et puis
25 je me souviens, à ce moment-là, l'ingénieur

1 m'appelle, il me dit : « Gilles, j'ai un gros
2 contrat à préparer », je pense que c'était autour
3 de cinq millions (5 M), à peu près, comme valeur,
4 et puis qu'eux n'étaient pas... ils n'étaient pas
5 en mesure de préparer ces documents-là...

6 Q. **[428]** Êtes-vous capable de nous parler de
7 l'arrondissement, lequel?

8 R. C'était l'arrondissement Sud-Ouest, si je me
9 souviens bien. Ça concernait les rues Charlevoix
10 puis ces coins-là. C'était un contrat assez
11 important, autour de cinq millions (5 M). Et puis
12 là il m'a demandé : « Bien, qu'est-ce que je peux
13 faire? », bien, moi, j'avais répondu, « Regarde, tu
14 as le choix, soit que tu donnes ça à une firme de
15 génie privée puis ils vont te charger... je ne sais
16 pas, sur un montant de cinq millions (5 M), ils
17 vont possiblement te charger... », je ne me
18 souviens pas des taux exacts mais ça aurait peut-
19 être tourné autour de, je ne sais pas, quatre cent
20 mille dollars (400 000 \$), peut-être. Puis j'ai
21 dit : « L'autre choix que tu as, bien, envoie-nous-
22 le au central puis on va le faire. » Ça fait que
23 c'est évidemment la décision qu'ils ont prise, là,
24 de nous envoyer ça au central.

25 Q. **[429]** Mais qu'est-ce qui faisait en sorte que, pour

1 le même travail, des fois ça relevait des
2 arrondissements et des fois ça relevait du central?
3 Vous donnez un cas patent, là, vous parlez avec un
4 de vos collègues ingénieur de l'arrondissement Sud-
5 Ouest, comment ça se fait qu'il a à son niveau, à
6 l'arrondissement, la charge de conceptualiser des
7 travaux d'égouts secondaires?

8 R. Bien, si je me souviens bien, c'est que
9 l'administration de la Ville avait décidé qu'un
10 certain pourcentage des contrats serait réalisé
11 dans les arrondissements et non au central, chez
12 nous. Si je me souviens bien. Je pense que la
13 proportion c'était peut-être autour de vingt pour
14 cent (20 %) des contrats qui étaient réalisés dans
15 les arrondissements. C'est l'entente qui avait été
16 établie.

17 Q. **[430]** Et là ce que vous nous dites c'est que
18 l'arrondissement avait le loisir soit de faire
19 appel au privé ou soit de renvoyer le tout au
20 central, en raison du degré de difficulté?

21 R. Exact.

22 Q. **[431]** Et, ça, ça s'est vu souvent?

23 R. Non, c'est le seul cas dont je me souviens.

24 Q. **[432]** O.K. Parfait.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[433]** Et quand c'est un contrat comme ça, vous avez
3 dessiné les plans et devis, par la suite
4 l'approbation de lancer l'appel d'offres et
5 l'acceptation du contrat a été gérée par
6 l'arrondissement ou par le central?

7 R. Non, ça avait été géré par le central.

8 Q. **[434]** Par le central?

9 R. Oui. Oui. Absolument.

10 Q. **[435]** Même si c'est un plan et devis faits pour
11 l'arrondissement?

12 R. Oui. Oui, exact.

13 Q. **[436]** Vous savez s'il y avait des contrats qui
14 étaient approuvés par les arrondissements d'un
15 devis fait par l'arrondissement puis approuvé à
16 travers les gens qui sont au niveau des
17 arrondissements?

18 R. Bien, absolument. Comme j'ai dit, il y avait une
19 proportion de peut-être vingt pour cent (20 %) de
20 contrats qui étaient réalisés à l'intérieur des
21 arrondissements. Donc, nous, on ne s'en occupait
22 pas, là, donc c'était réglé à cent pour cent
23 (100 %) par les arrondissements.

24 Q. **[437]** Et si c'était réglé par les arrondissements,
25 les budgets de ces projets-là étaient donc décidés

1 au niveau des arrondissements?

2 R. Oui. Absolument.

3 Q. **[438]** Et s'il n'y a pas eu gonflement un peu des
4 budgets, comme, vous, vous avez fait au niveau du
5 central, il y avait donc des gens dans les
6 arrondissements qui pouvaient peut-être constater
7 que les contrats faits au central revenaient pas
8 mal plus cher pour les travaux de nature similaire.
9 Est-ce qu'une telle comparaison était possible, si,
10 bien sûr, les budgets dans l'arrondissement ne sont
11 pas gérés de la même façon qu'ils étaient, entre
12 guillemets, gérés au central? Est-ce que ça c'était
13 possible, de faire des comparaisons comme ça?

14 R. Bien, moi, tout ce que je peux vous répondre c'est
15 que, dans la liste des soixante-dix (70) contrats
16 qui ont été épluchés par maître Gallant, comme on a
17 dit tout à l'heure, il y avait peut-être une
18 cinquantaine de ces contrats-là qui ont été
19 réalisés à l'extérieur de chez nous. Et, dans ces
20 contrats-là, il y a des contrats qui ont été
21 réalisés dans des arrondissements. Et, ces
22 contrats-là, monsieur Zambito avait confirmé qu'ils
23 étaient truqués. Alors, c'est ce que je peux vous
24 dire.

25 Q. **[439]** Et c'était des contrats réalisés dans les

1 arrondissements de même nature que vos travaux à
2 vous ou... parce que, quand vous avez dit ça ce
3 matin, c'était dans d'autres unités d'affaires que
4 la vôtre. Là vous venez extensionner en ajoutant,
5 dans d'autres arrondissements, mais est-ce que
6 c'est des contrats de même nature que vous, que
7 vous avez vu passer dans les cinquante (50)?

8 R. Oui. Oui, égouts et aqueducs. Oui.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Ça va, Monsieur Lachance? Parfait. Merci.

11 Q. **[440]** Alors, ici, le plus bas soumissionnaire va
12 être Bentech, à trois cent trente-neuf mille six
13 cent quatre-vingt-seize (339 696). Vous souvenez-
14 vous s'il s'agit d'un contrat arrangé?

15 R. Oui, absolument.

16 Q. **[441]** Et vous souvenez-vous si on parle toujours de
17 monsieur Bentivegna qui vient vous rencontrer?

18 R. Oui, j'ai rencontré monsieur Bentivegna.

19 Q. **[442]** Et monsieur Bentivegna va vous remettre une
20 somme de combien?

21 R. Trois mille dollars (3 000 \$).

22 Q. **[443]** Trois mille dollars (3 000 \$). Prochain, qui
23 va être la pièce 40. Alors, on va revenir à une
24 forme qu'on connaît un peu plus.

25 R. Oui.

1 Q. **[444]** Alors, la soumission 9686, qui va être
2 ouverte en avril deux mille quatre (2004), le
3 vingt-deux (22) avril.

4
5 14P-210.40 : SP04 0061 Soumission 9686 22-04-2004.

6
7 Q. **[445]** Soumissions reçues pour la
8 reconstruction d'une conduite d'eau
9 secondaire dans les rues Toulouse et
10 Dickson, contrat A319-2, sont
11 ouvertes.

12 Et les soumissionnaires vont être Conex
13 Construction, un million quatre cent quatre-vingt-
14 dix-neuf mille cinq et soixante-quinze sous
15 (1 499 005,75 \$). Les Pavages Hampstead, qu'on a
16 vue tantôt, Bentech Construction, Excavations
17 Super, T.G.A. Montréal, Construction A.T.A.,
18 Construction Mirabeau et Construction Canasa qui va
19 être en queue de peloton.

20 Et dans un premier temps, est-ce qu'il
21 s'agit d'un des projets que vous avez réalisés?

22 R. Oui. Oui, c'est moi qui ai fait ça.

23 Q. **[446]** Est-ce que l'appel d'offres ici en question
24 est truqué?

25 R. Bien, absolument. D'ailleurs, on voit que le prix

1 du plus bas soumissionnaire est pas mal supérieur
2 au montant qui serait suggéré par le cautionnement,
3 on voit que c'est les mêmes soumissionnaires, puis
4 on voit que les prix sont très bien étalés.

5 Q. **[447]** Puis généralement, quand c'est monsieur
6 Conte, là, on ne se pose pas de questions, là?

7 R. Tout à fait d'accord.

8 Q. **[448]** C'est monsieur Conte que vous avez été en
9 voyage avec à Cuba?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[449]** Et jouer au golf avec lui et son associé
12 monsieur Rizzuto, c'est exact?

13 R. Exact.

14 Q. **[450]** Savez-vous il était associé dans quoi avec
15 monsieur Rizzuto? Est-ce qu'on vous en a parlé?

16 R. Non, je l'ai su... Bien, on m'en a parlé, je l'ai
17 su par la suite. Je pense, c'est une compagnie de
18 recyclage.

19 Q. **[451]** Recyclage de quoi?

20 R. Du recyclage de matériaux, recyclage de béton, je
21 crois.

22 Q. **[452]** Vous souvenez-vous du nom de la compagnie?
23 Est-ce que ça a été évoqué, ça, devant vous?

24 R. Bien, ça a été évoqué, je l'ai su ultérieurement.

25 Q. **[453]** O.K.

1 R. Mais je pense que c'est Recyc-Québec ou quelque
2 chose comme ça, mais...

3 Q. **[454]** Recy-Béton, est-ce que ça se peut?

4 R. C'est possible. Je ne connais pas vraiment cette
5 compagnie.

6 Q. **[455]** Alors, monsieur Conte va être le plus bas
7 soumissionnaire, donc c'est définitivement arrangé
8 quand on voit monsieur Conte. Monsieur Conte va
9 vous remettre une somme de combien?

10 R. Monsieur Conte, je dirais, neuf mille dollars
11 (9 000 \$).

12 Q. **[456]** On va aller maintenant à la pièce 41, en date
13 du quinze (15) juillet deux mille quatre (2004),
14 qui est la soumission 9035. Alors :

15 Les soumissions reçues pour la
16 reconstruction d'égouts combinés et de
17 conduites d'eau secondaires là où
18 requis dans la rue Saint-Grégoire de
19 l'avenue Christophe-Colomb à la rue
20 Marquette et dans cinq zones
21 d'intervention aux intersection des
22 rues avoisinantes. Groupe 8,
23 arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

24

25 14P-210.41 : SP04 0133, soumission 9035, 15-07-2004

1 Et le soumissionnaire étant le plus bas, c'est
2 Construction Garnier à cinq millions cinq cent
3 quinze neuf cent soixante-cinq (5 515 965 \$), suivi
4 de T.G.A. Montréal, des Constructions Infrabec, de
5 Conex, de Construction Mirabeau, de Bentech, de
6 Doncar, et pour finir avec Frank Catania,
7 Construction F. Catania.

8 Et nous allons revenir au début pour voir
9 si monsieur Surprenant peut identifier, à savoir si
10 c'est l'une de ses réalisations.

11 R. Oui, absolument, c'est moi qui ai préparé les plans
12 et devis pour la rue Saint-Grégoire.

13 Q. **[457]** Êtes-vous en mesure de nous dire, avec le peu
14 d'écart qu'on voit entre les soumissionnaires, s'il
15 s'agit d'un appel d'offres truqué?

16 R. C'était définitivement truqué.

17 Q. **[458]** Et chez Garnier, est-ce que votre contact
18 reste toujours monsieur Joe Borsellino?

19 R. Oui, toujours.

20 Q. **[459]** Et monsieur Borsellino, à cette occasion-là,
21 en deux mille quatre (2004), va vous donner
22 combien?

23 R. La somme de vingt-deux mille dollars (22 000 \$).

24 Q. **[460]** Merci. Donc, prochaine pièce, Madame la
25 greffière, Madame Blanchette, ça va être la pièce

1 42. Et on va être en date du trente (30) septembre
2 deux mille quatre (2004), qui est l'appel d'offres
3 9091 :

4 Les soumissions reçues pour la
5 construction et la reconstruction là
6 où requis d'une conduite d'eau
7 secondaire, d'une conduite d'égouts
8 combinée, de pavage, du trottoir côté
9 est avec pavés de béton, d'une bordure
10 en granit côté est, d'une bordure de
11 béton côté ouest, travaux
12 d'aménagement urbain et travaux
13 d'archéologie. Rue Duke de la rue de
14 la Commune à la rue Wellington, projet
15 Multimédia phase 5.

16
17 14P-210.42 : SP04 0227, appel d'offres 9091, 30-09-
18 2004

19
20 Donc, c'est ce qu'on parlait tantôt, ce sont des
21 gros projets qui ont eu plusieurs phases, c'est
22 exact?

23 R. Oui, exact, exact.

24 Q. **[461]** Alors, c'est ce que vous avez répondu tantôt,
25 tout ce qui concernait le projet de la Cité du

1 Multimédia, c'était vous?

2 R. Absolument, c'est moi qui s'est occupé de
3 Multimédia.

4 Q. **[462]** Et cette fois-ci, on voit que le plus bas
5 soumissionnaire conforme... bien, conforme, c'est
6 un pléonasme, le plus bas soumissionnaire c'est Les
7 Constructions Infrabec.

8 R. Oui, c'était le plus bas soumissionnaire qui a été
9 jugé conforme à ce moment-là.

10 Q. **[463]** O.K. À un million cinq cent quarante-neuf
11 quatre-cent cinquante-cinq (1 549 455 \$), donc
12 toujours monsieur Zambito?

13 R. Oui, absolument.

14 Q. **[464]** Et monsieur Zambito va vous remettre une
15 somme de combien?

16 R. Bien, je dirais douze mille dollars (12 000 \$).

17 Q. **[465]** Prochaine pièce, qui va être la pièce 43, qui
18 est le procès-verbal d'une séance d'ouverture de
19 soumissions qui est datée du vingt-sept (27)
20 octobre deux mille quatre (2004), qui est l'appel
21 d'offres 9100, qui est :

22 Les soumissions reçues pour la
23 construction d'un égout combiné et
24 d'une conduite d'eau secondaire dans
25 la rue projetée P-1089 au sud de la

1 rue Rachel, d'un point à l'ouest de la
2 rue Préfontaine à la rue Préfontaine,
3 pour le projet « 5 000 logements »
4 dans l'arrondissement Rosemont-Petite-
5 Patrie.

6
7 14P-210.43 : SP04 0249, appel d'offres 9100, 27-10-
8 2004

9
10 Q. **[466]** Alors, c'est toujours un projet que la Ville
11 avait fait, cinq mille (5 000) logements c'est des
12 habitations à prix modique, que vous avez dit?

13 R. Oui. Exactement, oui.

14 Q. **[467]** Et voici la liste des soumissionnaires :
15 Bentech, qui était le plus bas soumissionnaire à
16 trois cent trente-neuf mille huit cent quarante-
17 cinq (339 845 \$), suivi de Excavations Super, de
18 Construction Frank Catania, de Mirabeau, de
19 Terramex, de Construction A.T.A., des Entreprises
20 Catcan et de Conex Construction routière.

21 Alors, à ce moment-ci, Bentech, et là on
22 revient toujours en deux mille quatre (2004), est-
23 ce que c'est toujours monsieur Bentivegna?

24 R. Oui, absolument. Et puis je confirme que c'était un
25 contrat truqué. D'ailleurs, on peut le voir par le

1 montant du cautionnement qui était de vingt mille
2 dollars (20 000 \$), ce qui laissait supposer un
3 contrat d'à peu près, une estimation d'à peu près
4 deux cent mille dollars (200 000 \$) de la part de
5 la Ville et monsieur Antonio Bentivegna m'avait
6 sûrement donné deux mille cinq cents dollars
7 (2 500 \$).

8 Q. **[468]** O.K. Ce qui veut dire, si je comprends de ce
9 que vous avez dit, compte tenu de cet écart-là, il
10 y a... ça nécessite des notes explicatives
11 absolument.

12 R. Sûrement.

13 Q. **[469]** Sûrement?

14 R. Bien, oui, si je me souviens bien, oui là.

15 Q. **[470]** Parce que le montant est moins élevé mais en
16 termes de pourcentage c'est quand même assez gros.

17 R. Oui, oui.

18 Q. **[471]** La différence.

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[472]** O.K. Alors est-ce que, parce que je reprends
21 de ce que vous avez dit tantôt, c'est que vous
22 aviez un jeu de six (6 %) à huit pour cent (8 %) ce
23 qui faisait en sorte que vous pouviez faire passer
24 le contrat là sans nécessiter des notes
25 explicatives, c'est exact?

1 R. Oui.

2 Q. **[473]** Donc, dans ce cas-là, quand vous dites
3 « sûrement » on est pas mal plus haut là.

4 R. Bien, si je vois l'écart, définitivement que
5 c'est...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[474]** Alors si je comprends bien quand vous
8 préparez un prix puis que dans votre esprit à vous
9 c'est deux cent mille dollars (200 000 \$) lorsque
10 vous préparez ce prix-là vous en parlez à vos
11 supérieurs. Le prix quand il est préparé, ils
12 savent que comme le cautionnement est de vingt
13 mille dollars (20 000 \$) le prix soumis sera donc
14 aux alentours de deux cent mille (200 000 \$), le
15 budget alloué est donc de deux cent mille dollars
16 (200 000 \$) par la Ville?

17 R. Oui, en gros...

18 Q. **[475]** Bon.

19 R. ... c'est comme ça, oui.

20 Q. **[476]** O.K. Vos supérieurs savent ça?

21 R. Oui, définitivement.

22 Q. **[477]** O.K. Quand vous revenez et avec vos extra que
23 vous ajoutez pour en arriver à trois cent trente-
24 neuf mille (339 000 \$), qu'est-ce qu'ils disent?
25 Est-ce qu'ils signent puis c'est tout?

1 R. Bien, comme...

2 Q. **[478]** Ou il y a une certaine argumentation?

3 R. Comme je l'ai mentionné hier, quand il y avait des,
4 des écarts et qu'il fallait expliquer, j'en parlais
5 à monsieur Themens et puis on rédigeait, on
6 rédigeait les notes nécessaires.

7 Q. **[479]** Nécessaires pour...

8 R. Bien, pour...

9 Q. **[480]** ... appuyer le fait que ça serait augmenté.

10 R. Exact, exactement.

11 Q. **[481]** Donc ce n'était pas des notes nécessaires,
12 réelles, mais c'était des notes nécessaires pour
13 dire « Il faut qu'on augmente, comment on peut
14 justifier d'augmenter. ».

15 R. Exact. Exact et puis...

16 Q. **[482]** Et ces notes explicatives- là se retrouvaient
17 où?

18 R. Bien se retrouvaient en annexe au rapport qu'on
19 faisait pour, au comité exécutif pour les, l'octroi
20 de contrat et le vote de crédit.

21 Q. **[483]** Est-ce que c'est à cet endroit-là qu'on
22 retrouve les bordereaux par exemple, de soumission?

23 R. Non, non, non.

24 Q. **[484]** Non?

25 R. Non.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[485]** Mais, si vous me le permettez Madame la
3 Présidente, je vais continuer sur ce que, sur votre
4 lancée. Moi je veux vraiment comprendre, vous
5 l'avez expliqué hier, pas sûr que, vous devez,
6 compte tenu de l'écart, vous devez nécessairement
7 faire des notes explicatives pour faire passer le
8 contrat au comité exécutif.

9 R. Oui.

10 Q. **[486]** On s'entend c'est une obligation là, compte
11 tenu de l'écart, parce qu'on présume qu'on est en
12 haut de huit pour cent (8 %).

13 R. Bien, exactement.

14 Q. **[487]** O.K. En haut de huit pour cent (8 %) là, je
15 vais même faire un chiffre rond avec vous là, en
16 haut de dix (10 %) on a besoin de notes
17 explicatives.

18 R. Oui.

19 Q. **[488]** Définitif. Votre supérieur immédiat est
20 monsieur Yves Themens.

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[489]** O.K. Vous là...

23 R. Bien, bien supérieur immédiat disons que c'est,
24 c'était mon, un supérieur à moi, mais on était,
25 lui, il avait un emploi, comme je dirais,

1 particulier là, qui s'occupait de transmettre tous
2 les documents mais c'était comme mon supérieur,
3 effectivement.

4 Q. **[490]** Ce que je veux savoir, parce que des fois là
5 quand on, des endroits qui sont hiérarchisés là...

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[491]** C'est-à-dire pour, pour vos notes
8 explicatives, est-ce qu'il est arrivé que vous
9 étiez convoqué dans le bureau de monsieur Marcil ou
10 même plus haut que monsieur Marcil ou si ça se
11 limitait à monsieur Themens? Puis le deuxième,
12 excusez-moi l'anglicisme, le deuxième « step »
13 c'est monsieur Themens qui devait aller convaincre
14 monsieur Marcil et ainsi de suite. Comment ça
15 fonctionnait?

16 R. Bien, comment ça fonctionnait, moi, on faisait ça
17 avec monsieur Yves Themens, on, on écrivait des
18 notes, c'était corrigé puis on mettait chacun ce
19 qu'on pensait qui serait le mieux et pour moi ça se
20 limitait à ça. Monsieur Themens sûrement qu'il
21 devait en parler à monsieur Marcil.

22 Q. **[492]** O.K. Quand vous dites « sûrement » ce bout-là
23 il vous échappe, vous l'ignorez là?

24 R. Bien, je n'étais pas témoin de ça évidemment mais
25 dans l'ordre des choses, normalement il devait en

1 parler à son supérieur.

2 Q. **[493]** O.K. Là on a fait beaucoup, beaucoup de, on
3 en a fait puis on va en faire d'autres là, puis il
4 en a passé quelques uns où est-ce que c'était plus
5 que dix pour cent (10 %) là pour fins de discussion
6 là. O.K. Ce que ça veut dire, ce que ça veut dire
7 c'est que ça ne vous revenait presque jamais là.
8 Vos notes explicatives, est-ce que des fois ça
9 revenait en voulant dire « Regarde là... »,
10 monsieur Themens de dire « Regarde, Gilles, là, ça
11 ne passe pas là. Oublie ça là, ça ne passe pas
12 là. ». Est-ce que ça vous est arrivé ça?

13 R. À ma connaissance, avec les notes explicatives
14 qu'on faisait ça ne m'est jamais revenu.

15 Q. **[494]** O.K.

16 R. Ça ne m'est jamais revenu.

17 Q. **[495]** O.K.

18 R. Ça a toujours été accepté à tous les échelons et,
19 évidemment, jusqu'au comité exécutif.

20 Q. **[496]** Est-ce que j'ai bien compris que les notes
21 explicatives vous les faisiez en collégialité avec
22 monsieur Themens?

23 R. La plupart du temps, oui.

24 Q. **[497]** Donc, donc quand monsieur Themens s'en allait
25 avec son petit bonheur de chemin il pouvait en

1 estimer une certaine paternité, c'est ce que je
2 comprends de votre témoignage?

3 R. Bon, on peut peut-être affirmer ça, oui, parce que
4 je me souviens très bien qu'on faisait des textes
5 ensembles puis qu'il me suggérait des idées puis...

6 Q. **[498]** O.K.

7 R. On regardait ça ensemble, effectivement.

8 Q. **[499]** Monsieur Leclerc, vous l'avez qualifié d'ami.
9 Vous le connaissez depuis vingt-cinq (25) ans, je
10 pense, c'est ce que vous nous avez dit, peut-être
11 plus.

12 R. Oui, à peu près, oui.

13 Q. **[500]** O.K.

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[501]** Monsieur Themens, est-ce qu'on peut le
16 qualifier également d'ami à vous?

17 R. Bien, oui, définitivement, c'est un ami, mais
18 pas... pas au même titre que monsieur Leclerc là,
19 on s'entend.

20 Q. **[502]** O.K. Mais, c'est un partenaire de golf.

21 R. Oui, absolument.

22 Q. **[503]** C'est un monsieur que vous allez en voyage
23 avec monsieur Themens?

24 R. Oui, oui, oui.

25 Q. **[504]** Et si je vous suggère que même après votre

1 retraite, vous avez continué à aller en voyage avec
2 monsieur Themens, ce serait exact?

3 R. Absolument exact, oui.

4 Q. **[505]** Absolument.

5 R. Oui.

6 Q. **[506]** À quand remonte le dernier voyage avec
7 monsieur Themens?

8 R. Bien, je dirais peut-être l'année passée, peut-être
9 au printemps deux mille onze (2011), possiblement
10 avec monsieur Themens et monsieur Leclerc.

11 Q. **[507]** Parfait.

12 R. Et si je me souviens bien, il y avait l'épouse de
13 monsieur Leclerc aussi.

14 Q. **[508]** O.K. Quand je vous ai parlé avant la pause de
15 secret de polichinelle, est-ce qu'on peut dire que
16 monsieur Themens était carrément au courant des
17 pourcentages que vous demandiez? Ou il n'était pas
18 assez ami?

19 R. Des pourcentages que je demandais?

20 Q. **[509]** Bien, c'est-à-dire on voit là, on fait le
21 tour des contrats là.

22 R. O.K. O.K. O.K.

23 Q. **[510]** Vous avez avoué là sur une période d'avoir
24 reçu à peu près entre cinq cent quatre-vingt mille
25 et six cent mille dollars (580 000 \$-600 000 \$).

1 R. Oui.

2 Q. **[511]** Est-ce que monsieur Themens était au courant?
3 Est-ce que vous avez avisé monsieur Themens que
4 vous pigiez dans le sac?

5 R. À ma connaissance, j'en ai jamais parlé directement
6 avec monsieur Themens.

7 Q. **[512]** O.K.

8 R. Mais, je conçois qu'il pouvait être au courant.

9 Q. **[513]** O.K. Monsieur Themens, quand vous dites que
10 techniquement il est comme votre supérieur, c'est
11 lui qui part avec le ballon, si on veut là, et qui
12 va se charger de faire monter la différence de prix
13 là jusqu'au comité exécutif pour le faire accepter
14 là. O.K.

15 R. Oui.

16 Q. **[514]** Et les questions que je vous ai posées, quand
17 vous dites que vous travaillez, vous mettez des
18 notes explicatives et vous le faisiez en
19 collégialité, il ne doit pas y avoir grand
20 « obstinage » entre vous deux là. C'est-à-dire vous
21 dites « il n'y en a jamais un qui m'est revenu
22 là ».

23 R. Non, non, non, définitivement. Il n'y avait pas
24 comme vous dites là.

25 Q. **[515]** Êtes-vous au courant si monsieur... outre la

1 fois qu'il vous a montré de l'argent, si monsieur
2 Themens recevait de l'argent comme vous?

3 R. Bien, je ne peux pas... je peux vous dire... tout
4 ce que je peux vous dire, c'est que je n'ai jamais
5 été témoin de ça, sauf la fois où est-ce que...

6 Q. **[516]** Vous l'avez mentionnée.

7 R. ... que je vous ai mentionnée. Maintenant, est-ce
8 qu'il pouvait toucher des montants!

9 Q. **[517]** Vous ne pouvez pas l'affirmer.

10 R. Je ne peux pas l'affirmer. Je ne peux pas
11 l'affirmer, sauf que ce que je peux dire, c'est
12 que, comme on parlait tout à l'heure, il y avait
13 une grosse différence entre le six pour cent (6 %)
14 et le trente-cinq pour cent (35 %), donc ça
15 laissait une marge de manoeuvre peut-être pour
16 distribuer des montants à d'autres personnes, mais
17 je ne peux pas... je ne peux pas confirmer.

18 Q. **[518]** Alors, Madame...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci.

21 Me DENIS GALLANT :

22 À plus tard.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Alors, à cet après-midi.

25 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Bon après-midi.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Bon après-midi.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Q. **[519]** Monsieur Surprenant, vous êtes sous le même
8 serment.

9 R. Très bien.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[520]** Avant de continuer à vous exhiber l'ensemble
12 des appels d'offres, j'aimerais juste revenir sur
13 certaines questions que je vous ai demandées par
14 rapport à monsieur Leclerc et monsieur Themens et
15 par rapport à des voyages que vous avez faits avec
16 ces deux ingénieurs de la Ville de Montréal.

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[521]** Alors, vous avez dit dans votre témoignage
19 que, à quelques occasions... en tout cas,
20 quelques... pour monsieur Leclerc, souvent vous
21 êtes allé en voyage, notamment des voyages de golf,
22 et également, à certaines occasions, monsieur
23 Themens était également présent. C'est exact?

24 R. Exact, oui.

1 Q. **[522]** Vous avez mentionné... Savez-vous si monsieur
2 Themens est toujours à l'emploi de la Ville de
3 Montréal? Si monsieur Yves Themens est toujours à
4 l'emploi de la Ville de Montréal?

5 R. Actuellement?

6 Q. **[523]** Oui.

7 R. Je n'en ai pas d'idée.

8 Q. **[524]** O.K. Mais, est-ce que vous savez s'il a pris
9 sa retraite en même temps que vous et monsieur
10 Leclerc?

11 R. Monsieur Themens, non, pas du tout. Quand, moi, je
12 suis parti de la Ville, monsieur Themens était
13 toujours à l'emploi de la Ville.

14 Q. **[525]** Pourquoi je vous demande ça? C'est que ce
15 matin vous avez dit que vous avez fait au moins
16 deux voyages avec monsieur Leclerc et monsieur
17 Themens depuis votre retraite.

18 R. Bien, si je me souviens bien, oui.

19 Q. **[526]** Parfait. Êtes-vous capable de nous donner les
20 destinations ainsi que les années, les dates que
21 vous avez fait ces voyages-là avec messieurs
22 Leclerc et Themens?

23 R. Bien, ça, les destinations, ça a été... excusez-
24 moi, c'était Varadero à Cuba.

1 Q. **[527]** Quand ça?

2 R. Bien, si je me souviens bien, c'est... le dernier,
3 c'était au printemps deux mille onze (2011) et
4 l'autre, c'était l'année deux mille dix (2010).

5 Q. **[528]** Donc, un en deux mille dix (2010) et un en
6 deux mille onze (2011).

7 R. Oui.

8 Q. **[529]** Parfait.

9 R. À ce moment-là, monsieur Leclerc et moi, on était à
10 notre retraite.

11 Q. **[530]** O.K. Et à ce moment-là, quand vous avez fait
12 les voyages en deux mille dix (2010) et onze (11),
13 monsieur Themens était toujours à l'emploi de la
14 Ville de Montréal.

15 R. Exact.

16 Q. **[531]** Et était toujours titulaire du même poste? À
17 votre souvenir.

18 R. Ça, je ne suis pas certain, je pense qu'il était
19 rendu au laboratoire de la Ville de Montréal.

20 Q. **[532]** O.K. Le laboratoire de la Ville, vous en avez
21 déjà parlé, c'est effectivement quand vous dites
22 que allez chercher vos documents pour vous aider à
23 faire la conception, comme vous avez parlé du
24 carottage compte tenu...

1 R. Oui, c'est... c'est le même endroit, ça vient... ça
2 vient de là.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[533]** Est-ce que c'est un ingénieur, monsieur
5 Themens?

6 R. Oui, absolument.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[534]** O.K. Vous avez parlé de Varadero en deux
9 mille onze (2011), Cuba.

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[535]** Est-ce que c'est un voyage de golf?

12 R. Oui. Oui, oui.

13 Q. **[536]** Est-ce qu'il y a d'autres personnes que
14 monsieur Themens et monsieur Leclerc qui vous
15 accompagnaient lors de ce voyage-là?

16 R. Bien, si je me souviens bien, il y avait l'épouse
17 de monsieur Leclerc.

18 Q. **[537]** O.K. Aux deux occasions?

19 R. Oui, je pense que oui.

20 Q. **[538]** En deux mille dix (2010) et en deux mille
21 onze (2011). Parfait. La Ville de Montréal nous a
22 remis une photo, aujourd'hui, j'aimerais ça vous la
23 montrer pour vous la faire identifier,
24 authentifier. Madame Blanchette. Alors, c'est

1 évident qu'on a enlevé là des visages là. On vous
2 voit à gauche de la photo et on voit monsieur
3 Leclerc également que vous avez déjà préalablement
4 identifié, à votre droite, c'est exact?

5 R. Oui, exact.

6 Q. **[539]** O.K. Cette photo-là, vous avez parlé de deux
7 voyages, c'est pris où cette photo-là?

8 R. Bien, ça me semble être pris à l'aéroport.

9 Q. **[540]** Quel aéroport?

10 R. L'aéroport de Dorval.

11 Q. **[541]** D'accord. Et donc un restaurant quelconque
12 là. Est-ce que vous êtes capable de préciser
13 l'endroit à l'aéroport?

14 R. Bien, il semble y avoir une verrière d'un côté,
15 donc j'imagine qu'on voit les pistes de ce côté-là.
16 C'est un genre de petit casse-croûte là, à ce que
17 je peux voir.

18 Q. **[542]** Vous êtes à l'aéroport. Êtes-vous capable de
19 nous dire si cette photo-là a été prise en deux
20 mille dix (2010) ou en deux mille onze (2011)?

21 R. Non, je ne peux pas vous dire.

22 Q. **[543]** Êtes-vous capable de nous dire si c'était
23 l'un des voyages que vous avez faits avec monsieur

1 Themens?

2 R. Bien, je penserais que oui.

3 Q. **[544]** O.K. Vous pensez que oui. Je vais faire
4 attention à ce que je vous demande comme question
5 là, mais... qui a pris la photo? Vous souvenez-vous
6 de cette photo-là?

7 R. Bien, je ne me souviens pas de la photo. J'imagine
8 que ça devait être monsieur Themens qui a pris la
9 photo.

10 Q. **[545]** O.K. Vous imaginez, êtes-vous...

11 R. Bien...

12 Q. **[546]** Vous imaginez plus ou c'est... Est-ce que
13 c'est monsieur Themens qui a pris cette photo-là?

14 R. Bien, probablement, sûrement.

15 Q. **[547]** Parfait. Alors, si je comprends bien, malgré
16 vos retraites respectives, il y a encore des
17 voyages qui se font et des activités qui se font
18 avec monsieur Themens.

19 R. Oui.

20 Q. **[548]** Monsieur Leclerc, vous et monsieur Themens.

21 R. Oui.

22 Q. **[549]** O.K. Est-ce que ça a cessé ça à un moment
23 donné ou ça se continue toujours, les activités?
24 Est-ce qu'il y a des voyages de planifiés avec

1 monsieur Themens?

2 R. Non, non, non, ça a cessé... Le dernier voyage
3 qu'on a fait, bien, c'était au printemps deux mille
4 onze (2011), puis il ne s'est rien passé depuis ce
5 temps-là.

6 Q. **[550]** Parfait. Donc, on m'a donné cette photo-là
7 aujourd'hui. Moi, je vais la déposer, alors sous
8 14P-211. Parfait.

9

10 14P-211 : Une photographie

11

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[551]** Moi, j'aimerais savoir dans quel hôtel
14 alliez-vous avec... êtes-vous allé en deux mille
15 dix (2010) et en deux mille onze (2011)?

16 R. Excusez-moi, les deux fois, on était à l'Hôtel le
17 Melia Las Americas, juste à côté du terrain de golf
18 de Varadero.

19 Q. **[552]** Est-ce que c'était dans les hôtels où vous
20 étiez auparavant allés en compagnie de monsieur
21 Rizzuto?

22 R. Non, non, non, pas du tout. Non.

23 Q. **[553]** O.K.

24 Me DENIS GALLANT :

1 Q. **[554]** On va revenir aux contrats, Madame... aux
2 appels d'offres, Madame Blanchette. Donc, je vais
3 reprendre les cotes qui sont 14P-210 et on va être
4 rendu à .44, Madame la Greffière?

5 LA GREFFIÈRE :

6 Oui.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Parfait.

9
10 14P-210.44 : Appel d'offres 9106 01-12-2004

11
12 Q. **[555]** Alors, mercredi premier (1^{er}) décembre deux
13 mille quatre (2004), appel d'offres 9106.

14 Les soumissions reçues pour la
15 construction d'un égout combiné et
16 d'une conduite d'eau secondaire dans
17 la rue Marcel-Ferron, P3312889, à
18 l'ouest de la rue Aubry, de l'avenue
19 Souigny à la rue Hochelaga, projet
20 Alcatel Solidarité 5 000 logements
21 dans l'arrondissement Mercier-
22 Hochelaga-Maisonneuve.

23 Donc, encore là c'est un projet de la Ville pour
24 des HLM.

25 R. Est-ce que ça serait possible d'ouvrir mon écran,

1 s'il vous plaît?

2 Q. **[556]** Est-ce que quelqu'un peut aider... Voilà.

3 R. Merci. Excusez-moi.

4 Q. **[557]** Est-ce qu'il s'agit de l'un de vos projets?

5 R. Oui. Oui. Oui, absolument. Oui.

6 Q. **[558]** O.K. Les compagnies soumissionnaires, on va
7 avoir le plus bas soumissionnaire qui est
8 Construction Garnier Limitée, un contrat de trois
9 cent soixante-dix mille trois cent soixante-deux
10 (370 362 \$), et suivi de TGA Montréal, Excavations
11 Super, Construction Mirabeau, L.A. Hébert, Bentech,
12 Construction A.T.A., Services de Location Ste-
13 Croix, Conex Construction Routière. Avant que
14 j'arrive au plus bas soumissionnaire, Services de
15 Location Ste-Croix c'est la première fois qu'on le
16 voit. Est-ce que ça vous dit quelque chose?

17 R. Non. Absolument rien.

18 Q. **[559]** Absolument rien?

19 R. Je ne connais pas ces...

20 Q. **[560]** Vous ne connaissez...

21 R. ... cet entrepreneur-là.

22 Q. **[561]** Parfait. Alors maintenant, le plus bas
23 soumissionnaire est Construction Garnier. Vous
24 souvenez-vous si c'est un contrat qui était
25 arrangé?

1 R. Oui. C'est un contrat arrangé.

2 Q. **[562]** O.K. Quand on parle de Construction Garnier,
3 on parle toujours de Joe Borsellino?

4 R. Toujours de monsieur Borsellino.

5 Q. **[563]** Monsieur Borsellino vous aurait donné
6 combien?

7 R. Trois mille dollars (3 000 \$).

8 Q. **[564]** Trois mille dollars (3 000 \$). Parfait. On va
9 être rendu maintenant à 45, Madame la Greffière.

10

11 14P-210.45 : Soumission 8953 26-04-2004

12

13 Alors on a un document qui a une autre, je pourrais
14 dire une autre facture?

15 R. Bien oui.

16 Q. **[565]** Alors, c'est un résultat de soumission
17 annoncé le vingt-six (26) avril, date d'ouverture
18 douze (12) mai deux mille quatre (2004), soumission
19 8953.

20 Reconstruction d'un égout combiné et
21 d'une conduite d'eau secondaire dans
22 la rue Lusignan, de la rue St-Jacques
23 à la rue St-Antoine, arrondissement
24 Ville-Marie.

25 Et on a Les Entreprises Catcan qui ont une

1 soumission de neuf cent soixante mille sept cent
2 quatre-vingts (960 780 \$), suivi de TGA Montréal,
3 Bentech, Conex, Construction A.T.A., Construction
4 Mirabeau, Construction Canasa, Construction Léomar,
5 Les Entreprises Canbec, Terramex, et Les
6 Excavations Super. Êtes-vous en mesure de nous dire
7 si c'est une de vos réalisations?

8 R. Oui. Définitivement, c'est moi qui ai préparé les
9 documents de soumission.

10 Q. **[566]** Êtes-vous en mesure de nous dire s'il s'agit
11 d'un document qui est... Pas un document, mais si
12 c'est une soumission qui était arrangée?

13 R. Oui. Absolument.

14 Q. **[567]** Et pouvez-vous nous dire qui vous a remis une
15 somme d'argent, et combien?

16 R. En deux mille quatre (2004), possiblement que ça a
17 commencé avec monsieur Paolo Catania, le fils de
18 Tony Catania. Et le...

19 Q. **[568]** Je... Oui, allez-y, allez-y.

20 R. Excusez-moi. Et le montant devait tourner autour de
21 cinq mille dollars (5 000 \$).

22 Q. **[569]** Parfait. Alors, suite à nos demandes, on a
23 reçu un petit peu plus, on a reçu... Si vous
24 continuez, on a l'extrait authentique du procès-
25 verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

1 Ville-Marie, qui est à la deuxième page. Et la
2 prochaine page, ce document-là m'intéresse parce
3 que je voudrais que vous nous l'expliquiez. On
4 appelle ça un sommaire décisionnel. Je vous
5 demanderais d'en prendre connaissance, mais dans un
6 premier temps, qu'est-ce qu'un sommaire
7 décisionnel?

8 R. Excusez-moi. Le sommaire décisionnel, c'est... Si
9 je me souviens bien, c'est le document qui a
10 remplacé, comme le, ce que j'appelais le rapport de
11 vote de crédit et d'octroi de contrat. Donc, c'est
12 un document qui contient toutes les informations
13 relatives à l'octroi de contrats, et puis...

14 Q. **[570]** Et... Oui, allez-y.

15 R. Et qui s'adresse au comité exécutif.

16 Q. **[571]** Et si je regarde, je vais aller... Je vais
17 aller à la dernière page. Et j'ai responsable du
18 dossier, Yves Themens, ingénieur?

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[572]** Gilles Sur... Res... Gilles Surprenant,
21 ingénieur responsable du dossier, et Robert J.
22 Marcil, toujours ingénieur, chef de division
23 ingénierie urbaine de la voirie.

24 R. Oui.

25 Q. **[573]** Endossé par Yves Themens.

1 R. Oui.

2 Q. **[574]** Là on a la date d'endossement, en date du
3 vingt-six (26) mai deux mille quatre (2004). Alors,
4 ce document-là, vous avez dit c'est ce qui suit, ce
5 qui va aller... ce qui va aller, techniquement, au
6 conseil d'arrondissement, là?

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[575]** Et est-ce que c'est, le document, ce
9 document-là, qui a le dernier mot quant à ce
10 document-là? Est-ce que c'est monsieur Themens?
11 Est-ce que c'est monsieur Marcil? Pourquoi on met
12 les trois noms à la fin, comme ça? Juste nous
13 expliquer comment ça fonctionne, là.

14 R. Bien, c'était la coutume de mettre les niveaux
15 hiérarchiques responsables du sommaire décisionnel.
16 Là, ce que je vois, c'est que moi j'ai préparé le
17 sommaire comme tel, monsieur Themens l'a approuvé,
18 il était comme responsable du dossier, et
19 évidemment que monsieur Marcil a vérifié et
20 approuvé aussi le document.

21 Q. **[576]** O.K.

22 R. Et le tout, comme on voit à droite, c'est endossé
23 par monsieur Yves Themens, ça veut dire que c'est
24 lui qui était chargé de transmettre le document
25 vers les instances supérieures.

1 Q. **[577]** O.K. Ce qu'on comprend, là, c'est que ça
2 c'est pour envoyer pour les élus?

3 R. Oui.

4 Q. **[578]** Et que les élus décident. Que ce soit le
5 comité exécutif, que ce soit le conseil
6 d'arrondissement. C'est exact?

7 R. Oui. Oui.

8 Q. **[579]** Donc, ces gens-là s'attendent à ce que, c'est
9 signé par trois ingénieurs, là, que c'est quelque
10 chose de fiable?

11 R. Sûrement. Sûrement.

12 Q. **[580]** Votre connaissance personnelle, il n'y a pas
13 d'élus qui se mêle du sommaire décisionnel, là,
14 c'est vraiment... ça appartient aux fonctionnaires
15 de la Ville, notamment aux ingénieurs?

16 R. Oui. Oui, oui. Oui.

17 Q. **[581]** O.K.

18 R. Oui, c'est sûr.

19 Q. **[582]** Et, si on veut gonfler un contrat, si on veut
20 qu'un contrat soit adjugé à un collusionnaire,
21 bien, il faut effectivement que le sommaire
22 décisionnel donne de l'information aux élus pour
23 qu'ils votent les crédits, c'est exact?

24 R. Oui. Exact. Absolument. Exact.

25 Q. **[583]** Et, à chaque fois qu'un contrat va être

1 attribué ou présenté soit au comité exécutif ou
2 soit à un conseil d'arrondissement, il faut
3 absolument qu'il y ait un sommaire décisionnel,
4 c'est un document, là, qui est, somme toute, assez
5 important, sans le sommaire décisionnel, ils ne
6 peuvent pas prendre de décision?

7 R. C'était le document important, qui était transmis
8 pour justement transmettre les informations aux
9 instances et pour qu'ils puissent prendre la
10 décision finale.

11 Q. **[584]** O.K. Est-ce qu'à votre connaissance
12 personnelle, à un moment donné, dans... on va dire,
13 dans l'élaboration du sommaire décisionnel, puis je
14 parle de votre expérience, est-ce qu'il y a déjà un
15 élu qui vous a... qui a interféré, qui vous a posé
16 des questions, qui vous a demandé quelque chose,
17 d'augmenter des prix, et caetera? Est-ce que ça
18 s'est vu, ça, en trente-trois (33) ans de carrière?

19 R. À ma connaissance, non, ce n'est pas arrivé.

20 Q. **[585]** Parfait.

21 R. Non.

22 Q. **[586]** Le prochain va être...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Non, on va s'y attarder encore un petit peu plus.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Oui, oui, allez-y. J'ouvre les portes, moi, vous
3 pouvez les fermer.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[587]** On voit, sur ce document-là, Monsieur
6 Surprenant, qu'il y a plusieurs noms de personnes.
7 Notamment, « il est proposé par le conseiller
8 Robert Laramée et appuyé par la conseillère Louise
9 Sullivan »; qu'est-ce que ça veut dire ça? Prenez
10 la page 2. Alors, vous avez 1 de 1 et, à l'endos du
11 résultat de soumission, on voit :

12 Extrait authentique du procès-verbal
13 de l'assemblée du conseil
14 d'arrondissement Ville-Marie, Ville de
15 Montréal. Il est proposé par le
16 conseiller Robert Laramée appuyé par
17 la conseillère Louise Sullivan...

18 Donc, d'autoriser les dépenses que vous aviez déjà
19 analysées comme étant supplémentaires ou
20 supérieures à ce qui devait être fait. C'est exact?

21 R. Oui, c'est exact.

22 Q. **[588]** O.K. Alors, qui sont ces conseillers-là,
23 Robert Laramée et Louise O'Sullivan?

24 R. Ça, pour les sommaires décisionnels, monsieur
25 Themens, son travail, là, c'était de transmettre ce

1 document-là pour qu'il soit approuvé au préalable,
2 avant d'être transmis au comité exécutif. Donc, il
3 fallait... donc, ça c'est un contrat de
4 l'arrondissement Ville-Marie, alors ça prenait
5 l'autorisation des conseillers de l'arrondissement
6 comme tel avant de pouvoir transmettre le document.

7 Q. **[589]** Donc, ça ce sont des conseillers de
8 l'arrondissement, Robert Laramée et Louise
9 O'Sullivan. Eux, ils n'ont rien à dire là-dedans?

10 R. Là je ne peux pas vous donner d'information à ce
11 sujet-là.

12 Q. **[590]** O.K. On voit, le secrétaire du conseil
13 d'arrondissement, Suzanne McKercher, vous me
14 pardonnerez la prononciation, est-ce que cette
15 personne-là a quelque chose à dire?

16 R. On est à quelle page?

17 Q. **[591]** On est toujours à la même page.

18 R. Ah! excusez-moi.

19 Q. **[592]** À la fin. C'est écrit... signé par Suzanne
20 McKercher, Montréal. Qui est cette personne-là?

21 R. Bien, je vois que c'est la secrétaire du conseil
22 d'arrondissement.

23 Q. **[593]** D'arrondissement. Elle n'a rien à dire non
24 plus?

25 R. Bien, normalement, à mon souvenir... parce que ces

1 opérations-là, ce n'est pas moi qui les faisais.
2 Moi, je m'occupais des crédits puis donner les
3 informations, comme les informations techniques,
4 là, la longueur des tuyaux, des choses comme ça.
5 Mais en ce qui concerne le reste, la
6 transmission...

7 Q. **[594]** O.K. Parfait. Alors, vous vous occupez des
8 crédits. On voit, à la page... donc, on tourne la
9 page et on voit, à la page qui... au milieu de la
10 page c'est inscrit :

11 Provenance des crédits. Voir
12 l'intervention du requérant,
13 arrondissement Ville-Marie, monsieur
14 Pierre Jobin, ingénieur.

15 C'est qui cette personne-là? Le voyez-vous?

16 R. Pas encore, là.

17 Q. **[595]** « Provenance des crédits », attendez... non,
18 c'est plus loin, Madame...

19 R. Il faudrait monter un petit peu.

20 Q. **[596]** C'est plus loin, descendez encore, c'est
21 l'autre page. « Provenance des crédits », voilà.
22 Voilà, merci.

23 R. Bien, l'arrondissement requérant c'était
24 l'arrondissement Ville-Marie. Et puis pour la
25 provenance des crédits, donc les crédits venaient

1 de l'arrondissement, donc le requérant devait faire
2 une intervention. Mais je pense que c'est une
3 intervention qui a été transmise de façon
4 informatique à monsieur...

5 Q. **[597]** Donc, c'est une information bidon?

6 R. Non, pas du tout.

7 Q. **[598]** Mais c'est parce que monsieur Pierre Jobin
8 commence vraisemblablement avec... vous dites que
9 ce contrat-là a été truqué. Alors,
10 vraisemblablement, le bordereau... non, pas le
11 bordereau mais les crédits que vous aviez au départ
12 ne devaient pas être ceux qui ont été finalement
13 octroyés?

14 R. Bien, il y avait probablement une différence.

15 Q. **[599]** Une différence. Et monsieur Jobin, lui,
16 n'était pas habilité à dire : « Ça coûte trop
17 cher » ou « Les crédits trop élevés »?

18 Me MARTIN ST-JEAN :

19 Madame la Présidente, avec votre permission. Je
20 pense que je me dois d'intervenir à...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 ... cette étape-ci parce que, de façon générale, ce
25 que j'aimerais... ce dont j'aimerais vous informer

1 c'est que pour qu'un contrat puisse valablement
2 être octroyé, il faut que l'autorité compétente ait
3 passé résolution sur ce contrat-là et la loi
4 requiert que les crédits, afin de pouvoir payer les
5 travaux à être effectués, soient réservés. Alors,
6 je pense que ce sur quoi vous vous penchez dans le
7 moment, lorsque la Ville de Montréal aura
8 l'opportunité de vous expliquer quels sont les
9 processus qui mènent à un octroi de contrat, pourra
10 vous renseigner davantage.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K. Mais pour le moment, je demande si monsieur
13 Pierre Jobin et le conseiller Robert Laramée, et la
14 conseillère Louise O'Sullivan, de même que Susan
15 McKercher - je massacre son nom, je suis certaine -
16 avaient quelque chose à dire?

17 Me MARTIN ST-JEAN :

18 Bien, c'est parce que, écoutez, loin de moi de
19 vouloir témoigner, là...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Non, je comprends ça.

22 Me MARTIN ST-JEAN :

23 ... sur ce point-là, mais c'est un processus...

24 Quant à la secrétaire de l'arrondissement, c'est un
25 officier qui se retrouve également dans tous les

1 autres arrondissements, et son rôle est de, ni plus
2 ni moins de prendre les minutes des assemblées et
3 de faire rapport. Quant au dernier point,
4 provenance des crédits, c'est de dire, bien,
5 écoutez, les sommes requises, qui seraient requises
6 pour payer des travaux dans un contrat donné sont
7 effectivement là et disponibles. Et de façon, je
8 vulgarise, là, la situation...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Parfait, non, ça va. Je comprends.

11 Me MARTIN ST-JEAN :

12 ... mais c'est un signal qui est envoyé à
13 l'entrepreneur qui dit : « Bon, bien, je suis
14 autorisé à faire les travaux et les sommes sont
15 réservées, donc je peux débiter mes travaux. »

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[600]** O.K. Et on voit à la dernière page
18 maintenant : « Validation, intervenants, Pierre
19 Jobin, Aurèle Blanchet, André Crête et Myriam
20 Beaudoin ». Est-ce que ce sont des personnes que
21 vous connaissez?

22 R. Non, pas du tout.

23 Q. **[601]** O.K. Si je comprends bien, les seules
24 personnes qui sont en mesure d'intervenir, de...
25 selon vous, selon votre connaissance à vous,

1 c'était monsieur Themens, vous-même et monsieur
2 Marcil?

3 R. Oui, mais comme je vous ai dit, moi ma partie là-
4 dedans, c'était de remplir peut-être les notes
5 explicatives, l'aspect technique, ces choses-là.
6 Mais en ce qui concerne toute la question des
7 intervenants, puis comme ça a été bien expliqué,
8 c'est monsieur Themens qui s'occupait de ça, puis
9 moi je ne touchais pas à ça.

10 Q. **[602]** Donc vous, vous vous occupiez d'arranger pour
11 que ça arrive avec les crédits?

12 R. Quand on faisait un sommaire décisionnel, moi je
13 m'occupais de remplir ma partie. Et en ce qui
14 concerne la suite administrative, c'était monsieur
15 Themens.

16 Q. **[603]** O.K. Merci.

17 M. RENAUD LACHANCE :

18 Q. **[604]** Toujours sur ce contrat-là, dans le tableau
19 qui est là, vous avez « coûts unitaires globaux »,
20 on peut peut-être le mettre à l'écran, où on fait
21 des comparaisons entre les coûts unitaires globaux
22 de la soumission versus les coûts unitaires
23 globaux. Vous avez suggéré deux mille quatre
24 (2004), moyen deux mille trois (2003), moyen deux
25 mille deux (2002), puis on dit que dans le fond les

1 moyens c'est les... exemple, les coûts les plus bas
2 obtenus dans d'autres soumissions lorsqu'on parle
3 de deux mille deux (2002) et deux mille trois
4 (2003). Dans ce dossier-là, les coûts, on regarde
5 le prix, là, il est passé en deux mille deux (2002)
6 à deux mille huit cents dollars (2 800 \$) le mètre,
7 pour terminer deux ans plus tard à quatre mille
8 dollars (4 000 \$) le mètre. Quand vous, vous dites
9 que vous faites des notes explicatives, c'était
10 justement de donner, de faire des notes pour donner
11 une justification à cette forte augmentation-là du
12 coût sur un horizon de deux ans? Est-ce que c'est
13 un peu ça les notes explicatives que vous faites?
14 Il y a une petite note en dessous qui dit :

15 Ce coût inclue la construction
16 complète du pavage à pleine largeur,
17 la reconstruction des trottoirs sur le
18 côté est et la décontamination du
19 site.

20 Est-ce que c'est ce genre de petite note-là que
21 vous ajoutez dans le document pour pouvoir donner
22 une justification qui fait que les décideurs voient
23 passer ça, et puis ils se disent : « Bon, c'est une
24 grosse augmentation par rapport au coût de l'année
25 dernière, mais bon, ça semble être justifié »? Est-

1 ce que ça ressemble à ça?

2 R. Mais sur le tableau qu'on voit ici, on voit les
3 coûts moyens pour l'année deux mille deux (2002),
4 donc deux mille huit cents dollars (2 800 \$) le
5 mètre. L'année deux mille trois (2003) c'était
6 trois mille cent dollars (3 100 \$). L'année deux
7 mille quatre (2004), le coût suggéré c'était trois
8 mille deux cents (3 200 \$). Et le coût qu'on a
9 obtenu dans la soumission, vraiment, c'est quatre
10 mille dollars (4 000 \$).

11 Q. **[605]** C'est ça.

12 R. Mais la note qu'on a incluse, c'est que ce coût-là
13 contient la reconstruction du pavage et la
14 reconstruction des trottoirs, mais ça c'est réel.

15 Q. **[606]** Oui. Mais vous avez dit qu'il est truqué,
16 puis vous travaillez... quand vous avez des
17 soumissions truquées de ce genre-là, vous, votre
18 travail parfois c'est de mettre des petites notes
19 explicatives pour permettre qu'elles passent. Ma
20 question à moi c'était : est-ce que ça illustre un
21 peu le genre de petites notes que vous ajoutiez ou
22 ça ressemble à quoi, une petite note explicative
23 qui fait que vous réussissez à faire passer le
24 contrat?

25 R. Bien, ça pouvait ressembler à ça.

1 Q. **[607]** Oui?

2 R. Sauf que ce que je voudrais dire, c'est qu'il y a
3 plusieurs, il y a beaucoup de contrat où est-ce que
4 la valeur du contrat était mettons, par exemple,
5 deux millions deux cent mille (2 200 000 \$), puis
6 on avait une estimation Gespro qui était comme deux
7 millions cent mille (2 100 000 \$). C'est arrivé
8 fréquemment. Donc, à ce moment-là, il n'y avait pas
9 de note explicative à faire, c'était correct. Et
10 puis dans le cas particulier ici, ce que je vois
11 c'est que le coût suggéré en deux mille quatre
12 (2004), trois mille deux cents dollars (3 200 \$) le
13 mètre, ça c'est pour la reconstruction d'un égout
14 et d'une conduite d'eau, sauf que dans ce contrat-
15 là en particulier, il y avait en plus le pavage et
16 les trottoirs, ce qui fait qu'on arrivait à quatre
17 mille dollars (4 000 \$) le mètre.

18 Q. **[608]** O.K.

19 R. Mais dans ce cas-là, c'est une note...

20 Q. **[609]** Qui était justifiée? Celle-ci, c'est une note
21 qui était justifiée?

22 R. Qui est justifiée, absolument, oui.

23 Q. **[610]** Et quand vous prenez l'aqueduc juste en
24 dessous, vous avez en deux mille deux (2002) neuf
25 cents dollars (900 \$) le mètre, et dans la

1 soumission mille deux cents (1 200 \$), c'est-à-dire
2 quand même trois cents dollars (300 \$) de plus,
3 trente-trois pour cent (33 %) de plus sur un
4 horizon de deux ans. Ça, les décideurs, comment
5 dire, les décideurs du contrat n'allumaient jamais
6 lorsqu'ils voyaient de si fortes augmentations?

7 R. Bien, comme je vous dis, en deux mille deux (2002)
8 pour l'aqueduc c'était neuf cent dollars (900 \$),
9 mille dollars (1 000 \$), mille soixante (1 060 \$).
10 Effectivement, c'est des augmentations...

11 Q. **[611]** Bien, trente-trois pour cent (33 %) sur deux
12 ans, c'est assez significatif.

13 R. ... importantes. Et puis le coût de la soumission,
14 on avait mille deux cents dollars (1 200 \$) le
15 mètre, ce qui se rapproche du coût suggéré de
16 l'année deux mille quatre (2004) à mille soixante
17 (1 060 \$). Mais on n'a jamais eu de « feedback »
18 sur ces...

19 Q. **[612]** Sur ces choses-là?

20 R. Sur ces contrats-là.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[613]** Vous voulez dire de « comeback »?

23 R. De « comeback », oui. Excusez-moi.

24 M. RENAUD LACHANCE :

25 Q. **[614]** Ça fait que dans ce tableau-là également,

1 vous avez tout juste en dessous, vous avez un
2 estimé : « Coût Gespro, huit cent mille
3 (800 000 \$), coût ajusté, neuf cent soixante-sept
4 (967) ». Quelle est la nature de l'ajustement qui
5 est là?

6 R. Non, excusez-moi, c'est le coût de l'adjudicataire,
7 donc c'est le coût du plus bas soumissionnaire.

8 Q. **[615]** Vous, vous arrivez avec Gespro à huit cent
9 soixante mille (860 000 \$), donc pas mal moins que
10 le coût de l'adjudicataire?

11 R. Oui. Donc, on avait un écart de douze pour cent
12 (12 %), de un point douze (1.12), là, c'est-à-dire
13 douze pour cent (12 %) sur... entre le A et le B.
14 Entre le coût Gespro et le coût de l'adjudicataire.

15 Q. **[616]** Et est-ce que ces situations-là pouvaient
16 vous amener à faire vos petites notes explicatives?
17 Parce que, dans le fond, le décideur voit que c'est
18 douze pour cent (12 %) de plus que le coût estimé.

19 R. Oui, mais si on allait plus loin, s'il y avait des
20 notes explicatives, elles seraient dans ce
21 document.

22 Q. **[617]** Puis en voyez-vous? La...

23 R. Bien, je n'en vois pas. Il faudrait peut-être
24 monter un petit peu. Non... Ou descendre, excusez-
25 moi.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Descendre, plutôt. Oui.

3 R. Ah! Non. Il faudrait revenir un petit peu. Mais je
4 ne vois pas de notes explicatives, donc ça a passé
5 comme ça.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[618]** Ça a passé comme ça...

8 R. Oui.

9 Q. **[619]** ... alors que c'était presque... C'était cent
10 mille dollars (100 000 \$) de plus que le montant
11 estimé par Gespro, puis ça a passé sans
12 questionnement particulier par rapport...

13 R. Sans questionnement.

14 Q. **[620]** ... par rapport aux écarts.

15 R. Exact.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[621]** Ce qui revient à ma question de base. Madame
18 la Présidente vous a montré la deuxième page, qui
19 est l'extrait authentique du procès-verbal de
20 l'assemblée du conseil d'arrondissement Ville-
21 Marie. Ces élus-là vont se fier sur le sommaire
22 décisionnel, point à la ligne.

23 R. Je dirais que c'est exact.

24 Q. **[622]** Est-ce qu'il y a... Est-ce que... Est-ce
25 qu'on vous a... des élus vous ont déjà demandé,

1 dire, « Regarde... Puisque monsieur Lachance pose
2 comme question, Monsieur Surprenant, Monsieur
3 Themens, venez vous expliquer au conseil
4 d'arrondissement. » Est-ce que ça arrive, ça? Ou
5 c'est uniquement un sommaire décisionnel, et ça
6 c'est les paroles des Saints Évangiles?

7 R. Bien, à ma connaissance... Moi, ça ne m'est pas
8 arrivé, ça c'est sûr à cent pour cent (100 %).
9 Monsieur Themens, ça m'étonnerait énormément qu'il
10 soit allé discuter dans des arrondissements pour
11 ça.

12 Q. **[623]** O.K.

13 R. Il y a peut-être, il y a sûrement eu, peut-être,
14 des discussions téléphoniques ou des choses comme
15 ça.

16 Q. **[624]** Comment ça fonctionne, quand vous parlez de
17 vos notes explicatives? Est-ce que... Qui bâtit le
18 sommaire décisionnel? Est-ce que c'est vous ou si
19 c'est monsieur Themens? Ou si c'est monsieur
20 Marcil? Comment ça fonctionne? Qui...

21 R. Bien, à la base... À la base, c'est, je dirais, on
22 avait des... des agents techniques, là, qui
23 pouvaient commencer à remplir la base du document.
24 Et puis moi je complétais ma partie. Puis...

25 Q. **[625]** Donc, on peut dire que les notes

1 explicatives, là, ce n'est pas... ce n'est pas dans
2 des feuilles à part, là. Il faut que ça... Il
3 faut... Les notes explicatives, il faut qu'elles
4 entrent dans le sommaire décisionnel. Est-ce que...
5 Est-ce que c'est ça?

6 R. Bien, si je me souviens bien, là, ça ne fait pas
7 trop longtemps que je suis parti de la Ville, on
8 mettait les notes explicatives dans les sommaires.

9 Q. **[626]** Et à un moment donné il y a trois noms là-
10 dessus. En tout cas, généralement, quand on demande
11 à un professionnel de mettre son nom dessus, bien,
12 le professionnel le lit, et le lit au complet. Est-
13 ce que vous aviez à lire au complet le sommaire
14 décisionnel quand il... juste avant qu'il parte
15 pour le comité exécutif ou le conseil
16 d'arrondissement? Quand vous signez, là, vous
17 l'authentifiez?

18 R. Oui, définitivement, sauf que... Sauf que moi je
19 remplissais ma partie, les notes explicatives s'il
20 y avait des notes explicatives à remplir, ensuite
21 je transmettais le tout à monsieur Themens. Et là,
22 quand c'était... quand c'était complété de son
23 côté, ça me revenait et je signalais le document.

24 Q. **[627]** O.K. Je vais être plus précis dans ma
25 question. J'ai un document de trois pages qui

1 s'appelle sommaire décisionnel, et à la fin j'ai
2 trois noms. J'ai Yves Themens, j'ai Gilles
3 Surprenant, et j'ai Robert J. Marcil. Trois
4 ingénieurs. Votre nom est au bas de ce document-là.
5 Est-ce que vous en prenez connaissance au complet,
6 pour vous dire, regarde, ça là, c'est authentique,
7 ça peut partir, là. Ou vous prenez juste, dire,
8 bien, mes notes... Bien...

9 R. Bien...

10 Q. **[628]** Comprenez-vous?

11 R. Oui, oui, je comprends, absolument. Si... Écoute.
12 Normalement, je devais... je vérifiais les
13 documents, tous les documents que je signalais.

14 Q. **[629]** Parce que, vous êtes d'accord avec moi, vous
15 êtes un professionnel à l'emploi de la Ville, et
16 les élus comptent sur l'authenticité de ce
17 document-là.

18 R. Définitivement.

19 Q. **[630]** Définitivement?

20 R. Oui.

21 Q. **[631]** Donc, s'il y a des choses qui ne sont pas
22 vraies, ou des choses qui sont gonflées, pour faire
23 augmenter la valeur d'un contrat, ça va être, ça va
24 apparaître au sommaire décisionnel, dans vos notes
25 explicatives?

1 R. Oui.

2 Q. **[632]** Parfait.

3 R. Oui.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[633]** Je voudrais revenir, juste pour que je
6 comprenne bien la situation qu'on a devant nous,
7 là. Le premier document que Madame la Présidente
8 soulevait, donnait des noms, là, le premier, qui
9 vient du conseil d'arrondissement. Ça semble être
10 un procès-verbal qui a un effet, là, il propose et
11 appuie le projet. Ça c'est... on est au conseil
12 d'arrondissement. Après ça on a un sommaire
13 décisionnel, qui, lui, est un document pour le
14 central? Est-ce que vous le savez, Monsieur
15 Surprenant? Est-ce que c'est un document, donc, qui
16 est élaboré au central, à partir du procès-verbal
17 de l'arrondissement?

18 R. Oui. C'est élaboré chez nous. Comme, pour cet
19 exemple-là, évidemment. C'est préparé chez nous, et
20 c'est transmis soit au comité exécutif ou au
21 conseil de ville.

22 Q. **[634]** O.K.

23 R. Conseil municipal.

24 Q. **[635]** Et c'est des sommes qui semblent être prises
25 dans le budget du conseil d'arrondissement, mais en

1 bout de piste, ça se trouve à être au central, qui
2 se trouve à approuver, là, approuver le projet. Et
3 que veut dire exactement le mot « validation » dans
4 ce document-là, est-ce que vous savez qu'est-ce que
5 ça veut dire, validation? La boîte un peu plus
6 loin, une petite boîte un peu plus loin, montrez à
7 Monsieur Surprenant.

8 R. Oui, O.K.

9 Q. **[636]** Validation, qu'est-ce que c'est que cette
10 étape-là de validation?

11 R. Bien, comme j'ai dit, en ce qui concerne la nature
12 administrative de ces dossiers-là, je ne m'en
13 occupais pas du tout. Alors, si... Je peux peut-
14 être vous conseiller, si jamais monsieur Themens
15 vient ici, peut-être lui poser les questions. Vous
16 pourriez avoir des réponses tout à fait précises à
17 ce sujet-là.

18 Q. **[637]** Oui. O.K. Merci.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[638]** Alors, on va aller au prochain appel
21 d'offres, qui va porter le numéro 46, Madame
22 Blanchette, Madame la Greffière.

23

24 14P-210.46 : Soumission 8967 15-03-2004.

25

1 Alors, là, ici c'est l'arrondissement de Ville-
2 Marie.

3 Reconstruction d'un égout combiné et
4 d'une conduite d'eau secondaire dans
5 les chemins St-Sulpice et Piquet.

6 Alors, si on regarde ce document-là, je pense qu'il
7 n'est pas en ordre. Plus bas soumissionnaire
8 conforme, et si je lis bien, ce sont Les
9 Entreprises Catcan qui était le plus bas
10 soumissionnaire conforme, à un million quatre cent
11 quatre-vingt-quinze mille neuf cent quatre-vingt-
12 dix (1 495 990). Alors, dans un premier temps, est-
13 ce que vous vous souvenez... est-ce que c'était un
14 de vos projets « la construction d'un égout combiné
15 et d'une conduite d'eau secondaire pour les Chemins
16 St-Sulpice et Piquet »?

17 R. Oui, oui, absolument. C'est mon projet.

18 Q. **[639]** C'est votre projet.

19 R. Oui.

20 Q. **[640]** Les autres soumissionnaires vont être, outre
21 Catcan, va être Construction Percan, Construction
22 Mirabeau, Terramex, Excavations Super, TGA
23 Montréal, Construction Canasa, Construction A.T.A.,
24 Bentech Construction et Conex Construction
25 Routière. Alors, c'est un de vos projets, vous

1 souvenez-vous si cet appel d'offres là était
2 arrangé?

3 R. Oui. Oui, oui, je me souviens très bien.

4 Q. **[641]** Alors, Catcan, à ce moment-là, qui va vous
5 donner... qui va vous donner le... et on parle du
6 trente et un (31) mars deux mille quatre (2004);
7 qui va vous donner votre ristourne, là, si on...

8 R. Oui, probablement que c'était Paolo Catania, le
9 fils de Tony Catania.

10 Q. **[642]** À ce moment-là, Paolo Catania de Catcan
11 aurait pris la relève de son père pour vous
12 rencontrer?

13 R. Bien, je dirais, oui. Oui.

14 Q. **[643]** Et c'est lui qui va continuer pour les années
15 à venir?

16 R. Bien, la plupart du temps, oui.

17 Q. **[644]** Parfait.

18 R. Oui.

19 Q. **[645]** Et quel est le montant que vous avez reçu?

20 R. Je dirais que ça devait tourner autour de huit
21 mille dollars (8 000 \$).

22 Q. **[646]** Huit mille dollars (8 000 \$).

23 R. Oui.

24 Q. **[647]** Puis, encore là, on a des extraits
25 authentiques des procès-verbaux de l'assemblée de

1 l'arrondissement Ville-Marie. Donc, le prochain
2 document, qui va être du quatre (4) mai deux mille
3 quatre (2004). Et on a également, cinq (5) avril
4 deux mille cinq (2005), document qu'on a reçu de la
5 Ville, qui dit d'accorder aux Entreprises Catcan
6 inc. le surplus de travaux contractuels de dix-sept
7 mille huit cent soixante-seize et trente-neuf
8 (17 876,39) faisant ainsi passer le prix du contrat
9 de un million quatre cent quatre-vingt-quinze neuf
10 cent quatre-vingt-dix (1 495 990) à un million cinq
11 cent treize huit cent soixante-six et trente-neuf
12 (1 513 866,39). Vous souvenez-vous qu'il y avait eu
13 une augmentation du prix? Est-ce que ça vous dit
14 quelque chose?

15 R. Non, je ne me souviens pas du tout.

16 Q. **[648]** Ça, vous ne vous en souvenez pas?

17 R. Non. Mais ce que je peux dire c'est que ça arrivait
18 de temps en temps qu'on rencontrait, peut-être au
19 chantier, des choses que... bien, des obstacles
20 inconnus ou des conduits qui n'étaient pas montrés
21 sur nos documents ou des choses comme ça.

22 Q. **[649]** Ça, ça relevait de qui, généralement, au
23 niveau de votre service, est-ce que ça relevait de
24 la conception ou ça relevait de la surveillance?
25 Quand on arrivait à un obstacle, là, puis ce n'est

1 même pas commencé vraiment, là, on vient d'adjuger
2 le contrat puis on est au tout début, là.

3 R. Hum hum.

4 Q. **[650]** Ça relève de qui d'autoriser ces montants
5 supplémentaires là?

6 R. Bien, en autant que je me souviens, ça se faisait
7 à la surveillance des travaux. Parce que j'imagine
8 qu'ils commencent le contrat, ça va bien, ça va
9 bien, ils font des paiements progressifs puis, à un
10 moment donné, oups! ils s'aperçoivent qu'il y a une
11 dépense supplémentaire. Alors, c'était généralement
12 monsieur... monsieur Vézina qui faisait des
13 rapports pour obtenir des crédits supplémentaires.

14 Q. **[651]** On va aller au document qui suit, qui est un
15 sommaire décisionnel. Et on a autorisé le transfert
16 de dix-sept mille huit cent soixante-seize et
17 trente-neuf (17 876,39) prévu aux dépenses
18 incidentes au poste des travaux contingents pour le
19 contrat octroyé aux Entreprises Catcan inc. pour la
20 reconstruction, bon, d'un égout combiné et d'une
21 conduite d'eau secondaire, les Chemins St-Sulpice
22 et Piquet. Et là on a tout le descriptif et on
23 arrive à la deuxième page. Et vous n'êtes plus là.
24 Maintenant, pour autoriser, là, une dépense
25 additionnelle, on a Yves Themens, toujours

1 responsable du dossier; on a Gilles Vézina. Gilles
2 Vézina, c'est qui?

3 R. Bien, Gilles Vézina c'était le patron de la section
4 Surveillance des travaux.

5 Q. **[652]** Donc, il serait le patron de monsieur
6 Leclerc?

7 R. Donc, c'était, exactement, le patron de monsieur
8 Leclerc, oui.

9 Q. **[653]** Est-ce qu'il est également le patron de
10 monsieur Themens?

11 R. Non.

12 Q. **[654]** Pas du tout?

13 R. Non.

14 Q. **[655]** Et monsieur Marcil, qui, lui, est le patron
15 de monsieur Themens?

16 R. Et monsieur Marcil, qui est le patron de monsieur
17 Themens et de monsieur Vézina.

18 Q. **[656]** O.K. Et juste nous expliquer pourquoi...
19 bien, pourquoi; là je le comprends, là. Gilles
20 Vézina c'est le patron de monsieur Leclerc...

21 R. Oui.

22 Q. **[657]** ... c'est-à-dire qu'il doit également
23 travailler sur un sommaire décisionnel, là?

24 R. Oui, bien, comme je vous ai dit tantôt, c'est
25 exactement ça. Là je constate que le nom de

1 monsieur Vézina est là, donc, normalement, c'est à
2 la section Surveillance des travaux qu'originaient
3 les demandes de crédits supplémentaires.

4 Q. **[658]** Donc... allez-y Madame.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[659]** Comment ça se fait que votre nom n'apparaît
7 pas au document?

8 R. Bien, parce que c'est quelque chose qui ne me
9 concernait plus à ce moment-là. Moi je m'occupais
10 de la préparation des documents de soumission, des
11 plans et devis, du...

12 Q. **[660]** Alors, quand on dit responsable du dossier,
13 et que c'est simplement monsieur Themens et
14 monsieur Gilles Vézina et Marcil et que vous nous
15 dites que c'était votre dossier, que vous étiez en
16 charge de ce dossier-là, que vous l'avez truqué,
17 que c'était un dossier truqué et que le fils de
18 Tony Catania, Paolo, vous a donné huit mille
19 dollars (8 000 \$)...

20 R. Bien, au départ, quand on fait le sommaire
21 décisionnel, c'est effectivement mon dossier mais,
22 par la suite, j'ai... je n'ai pas à intervenir, je
23 n'ai plus rien à voir là-dedans. Je ne savais même
24 pas... normalement, je ne sais même pas s'il y a
25 des crédits supplémentaires sur tel ou tel contrat.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[661]** Mais...

3 R. Je n'étais pas informé.

4 Q. **[662]** Mais la question est légitime. C'est-à-dire
5 qu'il devait y avoir un premier sommaire
6 décisionnel pour l'octroi du contrat principal.

7 R. Oui.

8 Q. **[663]** Si vous allez, je pense qu'il a été inversé
9 et je m'en excuse, le premier rapport décisionnel
10 devrait être le document suivant, Madame
11 Blanchette. Alors, continuez, et je vais en faire
12 la lecture. Ceci étant dit, l'objet c'est :

13 Octroyer un contrat aux Entreprises
14 Catcan pour la reconstruction d'un
15 égout et d'une conduite d'eau
16 secondaire sur les chemins Saint-
17 Sulpice dans la limite de Westmount,
18 du chemin Picquet à la rue Atwater,
19 chemin Saint-Sulpice.

20 Et nous avons le coût, là, à quatre cent quatre-
21 vingt-huit mille (488 000 \$). Et dans ce document-
22 là, si nous allons à la dernière page, nous avons
23 les noms de Themens, Surprenant et Marcil.

24 R. Oui. Bien... exactement.

25 Q. **[664]** Donc, peut-être juste préciser que le montant

1 supplémentaire qui a été accordé sur ce contrat-là
2 relevait de la surveillance des travaux et non de
3 la conception.

4 R. Exactement.

5 Q. **[665]** Si j'ai bien compris.

6 R. Exactement, vous avez très bien compris. Et moi, je
7 n'étais pas mis au courant mais s'il y avait des
8 crédits supplémentaires...

9 Q. **[666]** Parfait. Je reviens, je reviens à une
10 question, j'imagine que vous connaissez la réponse,
11 en tout cas, on le voit, là, avec les papiers,
12 c'est-à-dire que pour toute dépense supplémentaire
13 sur un contrat, il faut qu'il y ait une approbation
14 du Comité exécutif.

15 R. Oui.

16 Q. **[667]** Ou du Conseil d'arrondissement.

17 R. Je dirais du Comité exécutif.

18 Q. **[668]** Du Comité exécutif.

19 R. Oui.

20 Q. **[669]** O.K. Ceci étant dit, pour toute somme à payer
21 aux entrepreneurs, ça prend un sommaire
22 décisionnel. Est-ce que ça prend ça?

23 R. Oui. Oui.

24 Q. **[670]** Tout dépendant du montant ou...

25 R. Non, mais je veux dire, quand il y a des

1 soumissions qui étaient ouvertes, on faisait, on
2 faisait le sommaire décisionnel pour faire octroyer
3 le contrat et pour que le contrat puisse débiter
4 pour que l'entrepreneur... pour que les crédits
5 soient disponibles.

6 Q. **[671]** O.K.

7 R. Mais pour, en ce qui concerne les crédits
8 supplémentaires, ça prenait aussi un rapport comme
9 celui-là qui a été transmis au Comité exécutif.

10 Q. **[672]** Bien, c'est un peu, dans le fond, c'est
11 « Explique-moi la dépense ». C'est ça que ça veut
12 dire.

13 R. Pardon?

14 Q. **[673]** Sommaire décisionnel, c'est « Explique-moi la
15 dépense », là.

16 R. Oui.

17 Q. **[674]** C'est beau.

18 R. Oui.

19 Q. **[675]** Quand je dis à mes enfants « Amène-moi la
20 facture de tes livres avant que je te donne de
21 l'argent ».

22 R. Bien, c'est ça.

23 Q. **[676]** C'est ça? C'est ça que ça veut dire? Parfait.

24 R. Exactement.

25 Q. **[677]** Nous allons maintenant aller au prochain, ce

1 qui va être le numéro 47.

2

3 14P-210.47 : Soumission 8972 22-03-2004

4

5 Alors c'est :

6 La reconstruction d'un égout combiné
7 d'une conduite d'eau secondaire dans
8 la rue des Soeurs-Grises, de la rue de
9 la Commune à la rue Wellington.

10 Et c'est un document qui date du sept (7) avril
11 deux mille quatre (2004). Et nous avons comme plus
12 bas soumissionnaire Les Constructions Mirabeau, à
13 neuf cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-
14 treize (959 773 \$) et il va y avoir d'autres
15 soumissionnaires, ce n'est pas en ordre, là,
16 A.T.A., Bentech, Catcan, Construction Frank
17 Catania, Excavations Super, TGA Montréal, Terramex
18 inc., Conex Construction Routière. Alors, êtes-
19 vous, dans un premier temps, en mesure de nous dire
20 si c'était l'un de vos projets?

21 R. Oui, absolument. C'est moi qui ai préparé ça.

22 Q. **[678]** Est-ce que c'est un projet qui était arrangé?

23 R. Oui, absolument.

24 Q. **[679]** Est-ce que monsieur Mirabeau... qui vous a
25 donné l'argent pour ce contrat-là? Remontez à deux

1 mille quatre (2004).

2 R. Oui. Bien, c'est possible que ce soit monsieur
3 Arcuri.

4 Q. **[680]** Dans le fond, c'est soit monsieur Cammalleri
5 ou monsieur Arcuri?

6 R. Oui, c'est ça. Je ne peux pas me souvenir
7 exactement mais...

8 Q. **[681]** C'était l'un de vos deux interlocuteurs chez
9 Mirabeau.

10 R. Oui.

11 Q. **[682]** Parfait. Et est-ce que vous avez souvenir du
12 montant qui vous a été donné?

13 R. Oui, ça devait être autour de sept mille dollars
14 (7 000 \$).

15 Q. **[683]** Parfait. Et ce sont les documents qui nous
16 sont envoyés dans cette forme-là, vous avez
17 toujours, à la prochaine page, l'extrait
18 authentique du procès-verbal de l'assemblée du
19 Conseil d'arrondissement Ville-Marie qui va
20 octroyer le contrat à Construction Mirabeau, pour
21 la somme de neuf cent... d'autoriser une dépense de
22 neuf cent soixante-dix mille sept cent soixante-
23 treize (970 773 \$) puis d'accorder le contrat à
24 cette fin au prix total approximatif de neuf cent
25 soixante... neuf cent cinquante-neuf mille sept

1 cent soixante-treize (959 773 \$) conformément aux
2 plans et au cahier des charges. Là, il y a une
3 différence, êtes-vous en mesure de l'expliquer?
4 Elle n'est pas énorme, là, mais on part de neuf
5 cent soixante-dix mille (970 000 \$) à neuf cent
6 cinquante-neuf mille (959 000 \$). Si vous le savez,
7 vous le savez; si vous ne le savez pas, vous ne le
8 savez pas.

9 R. Bien, non, je ne peux pas me souvenir comme ça, il
10 faudrait... il faudrait que j'analyse peut-être...

11 Q. **[684]** Vous n'avez pas souvenir de ça.

12 R. ... le document.

13 Q. **[685]** Et vous avez le sommaire décisionnel qui va
14 suivre. Et toujours, vous avez toujours les trois
15 mêmes personnes vous incluant...

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[686]** ... à la troisième page, à savoir messieurs
18 Themens, Surprenant et Marcil.

19 R. Oui.

20 Q. **[687]** Ensuite de ça, on va aller au numéro 48.

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. **[688]** Peut-être avant...

23 Me DENIS GALLANT :

24 Oui.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[689]** ... toujours dans ce dossier-là, quand je
3 regarde l'estimé avec le système Gespro, on voit
4 ici huit cent vingt-huit mille (828 000 \$) et puis
5 le coût du soumissionnaire, c'était neuf cent
6 cinquante-neuf (959 000 \$), donc on est encore à
7 cent quarante mille (140 000 \$). Le contrat
8 d'avant, on était cent quatre-vingt mille
9 (180 000 \$) d'écart. Le contrat d'avant, on était à
10 plus que cent quelques mille d'écart encore. Et
11 vous avez dit que parfois Gespro arrivait juste,
12 là, arrivait proche du montant soumis.

13 R. Oui, ça arrivait.

14 Q. **[690]** Ce serait quoi les raisons qui expliquent que
15 parfois le montant était proche de Gespro puis est-
16 ce que généralement on était loin de Gespro, compte
17 tenu de l'effet collusion entre les entrepreneurs?

18 R. Bien, comment expliquer que, des fois, ça arrivait
19 proche...

20 Q. **[691]** Parce que les entrepreneurs n'étaient pas
21 assez gourmands et cette fois-là ils ont manqué un
22 coup, ils ont passé une chance de faire un cent
23 mille (100 000 \$) de plus ou...?

24 R. Bien, ça dépendait de la nature des travaux aussi,
25 de la complexité des travaux, j'imagine.

1 Q. **[692]** Et on n'a jamais posé de question à savoir
2 comment ça se fait que Gespro généralement est
3 toujours, toujours en bas, parce que, dans le fond,
4 il y avait un système de mise à jour de ce...

5 R. Oui, oui. Effectivement, oui.

6 Q. **[693]** ... dans le fond, de ce grand tableur
7 électronique estimateur, essentiellement,
8 probablement. Et jamais on n'a posé de question en
9 disant « bien, écoutez, il y a toujours cent, cent
10 quarante mille (140 000)... ». Vos supérieurs ne
11 vous ont pas posé de question non plus puis ce
12 n'est jamais venu à vos oreilles, là...

13 R. Non. Non, non, non.

14 Q. **[694]** ... que Gespro se trompait régulièrement,
15 qu'on avait un problème avec notre estimateur.

16 R. Ce n'est jamais venu à mes oreilles, je n'ai jamais
17 eu de question, moi-même personnellement. Si
18 monsieur Themens ou monsieur Marcil ont eu des
19 questions, je ne suis pas au courant, mais
20 j'imagine que si... si mes patrons avaient eu des
21 questions, ils m'auraient refile la question. Donc,
22 je pourrais dire que non.

23 Q. **[695]** Non. Et puis la firme privée qu'on a engagée,
24 je pense, c'est quelque temps plus tard pour faire

1 un estimé pour essayer, dans le fond, faire une
2 deuxième expertise par rapport à celle qui venait
3 de la Ville, cette firme privée là, est-ce qu'elle
4 avait pris le temps d'aller vous voir et voir
5 pourquoi Gespro s'éloignait de leur propre estimé
6 ou... rien de ça, là?

7 R. Non, non, non, rien de ça. Nous... moi,
8 personnellement, je n'ai jamais eu de contact avec
9 cette firme-là dont vous parlez.

10 Q. **[696]** Et l'idée d'engager une firme privée, il n'y
11 a aucun indice qui vous donnait... ça ne vous a pas
12 inquiété lorsque vous avez su qu'il y avait une
13 firme privée qui commençait à faire un deuxième
14 estimé venant un peu faire contre-expertise à celui
15 de la Ville. Vous n'avez pas commencé à être... à
16 vous dire « pourquoi on prend une telle
17 initiative »?

18 R. Bien, j'imagine qu'il y a des... quelqu'un à
19 quelque part qui a voulu peut-être faire des... une
20 vérification externe. Quand je parle de quelqu'un,
21 je ne peux pas vous dire où, des instances
22 supérieures, peut-être au comité exécutif, je ne
23 peux pas le dire. Mais, tout ce que je peux dire,
24 c'est que les estimations de la firme externe

1 étaient toujours presque identiques à notre
2 estimation et aux coûts de l'entrepreneur.

3 Q. **[697]** Sauf pour trois dossiers où vous avez fait
4 allusion hier.

5 R. Exactement.

6 Q. **[698]** Et puis, vous, est-ce que vous avez transmis
7 cette information-là à vos partenaires
8 entrepreneurs qui faisaient de la collusion, à
9 l'effet qu'on avait engagé une firme externe pour
10 commencer à faire d'autres estimés par rapport à
11 ceux de la Ville?

12 R. Non, pas du tout.

13 Q. **[699]** Vous n'avez jamais discuté de ça avec les
14 entrepreneurs qui ne le savaient pas, là.

15 R. Non, non, non, pas du tout, mais j'imagine qu'ils
16 étaient au courant.

17 Q. **[700]** Ah! Oui. O.K.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[701]** Écoutez, j'ai un blanc, je ne sais pas si je
20 vous l'ai demandé, je vais vous la reposer.

21 R. Oui.

22 Q. **[702]** C'est-à-dire que ce que vous nous avez dit,
23 c'est que Gespro reprenait... faisait un montant
24 des prix unitaires et se basait sur les trois

1 dernières années, est-ce que c'est ça?

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[703]** Donc, bon an mal an, le système pouvait
4 générer une augmentation de combien de pourcentage,
5 là, qui était réaliste annuellement? Trois (3 %)?
6 Deux (2 %)? Quatre pour cent (4 %) maximum?

7 R. Bien, si je me souviens bien, quand on faisait la
8 liste des prix unitaires globaux...

9 Q. **[704]** Oui.

10 R. ... on arrivait à des augmentations qui tournaient
11 peut-être autour de trois, quatre, cinq pour cent
12 (3 %-4 %-5 %) par année, si je me souviens bien,
13 là.

14 Q. **[705]** Bon an mal an, annuellement, on pouvait avoir
15 une moyenne...

16 R. Oui.

17 Q. **[706]** ... dans Gespro de trois à quatre pour cent
18 (3 %-4 %).

19 R. Bien, normalement, les coûts unitaires globaux
20 devaient se refléter à quelque part dans Gespro.

21 Q. **[707]** O.K. Mais, c'est pour ça que... et je
22 reprends ce que monsieur Lachance a dit, c'est-à-
23 dire il n'y a personne qui a allumé, de dire « ce
24 n'est pas trois, quatre pour cent (3 %-4 %) ». Est-

1 ce qu'il y a quelqu'un qui a dit « on met ça aux
2 poubelles Gespro » à un moment donné?

3 R. J'ai... Évidemment, nous... moi, le système Gespro,
4 j'étais... en tout cas. Comment dire?

5 Q. **[708]** Comment?

6 R. C'est un système qui avait été implanté à la Ville,
7 c'était hors de notre contrôle, évidemment, sauf
8 que le système Gespro avait des... il y avait un
9 problème avec ce système-là parce que, comme on a
10 dit, ça tenait compte des trois années antérieures
11 pour s'ajuster, donc ça s'ajustait automatiquement
12 aux augmentations. Et c'est pour ça qu'on avait des
13 problèmes. Sauf que, moi, ce que je veux dire,
14 c'est que si on avait eu, au lieu d'un système
15 Gespro, si on avait eu des ingénieurs, comme dans
16 d'autres départements, qui auraient pu faire des
17 vraies estimations, comme un entrepreneur aurait pu
18 faire, c'est-à-dire essayer d'évaluer le coût de
19 tous les travaux, le coût des matériaux, le coût
20 des employés, la main-d'oeuvre, le transport et
21 toutes ces choses-là, comme un entrepreneur,
22 probablement qu'on aurait eu des meilleures
23 estimations que le système Gespro.

24 LA PRÉSIDENTE :

1 Q. **[709]** À la condition que les employés qui faisaient
2 ça et que les ingénieurs qui faisaient ça étaient
3 honnêtes.

4 R. Évidemment.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[710]** Parce que, entre vous et moi, c'est que vous
7 ne lui avez pas donné grand-chance à Gespro, là.
8 C'est-à-dire que si vous trafiquotez les chiffres
9 et que ces chiffres-là vont se refléter d'année en
10 année, quand on prend la moyenne des trois années
11 de chiffres trafiquotés, c'est évident que Gespro
12 ne peut plus refléter la réalité, là. Êtes-vous
13 d'accord avec moi?

14 R. Oui, oui, je suis d'accord.

15 Q. **[711]** Parfait. On va aller au prochain.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Est-ce que vous voulez aller à la pause?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Moi, ça ne me dérange pas, c'est vous. On peut bien
20 y aller.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 O.K.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2 LA GREFFIÈRE :

3 Monsieur Surprenant, vous êtes sous le même
4 serment.

5 R. Oui.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[712]** Madame, Monsieur. Madame Blanchette, on va
8 être dans le document qui a été coté sous .47,
9 toujours le... je vais être dans le sommaire
10 décisionnel. J'ai quelques petits éclaircissements
11 à vous demander. Allez à la deuxième page du
12 rapport, du sommaire décisionnel. Non. Bon. En
13 plein ça. Cette page-ci, descendez un petit peu, je
14 veux voir les coûts. C'est l'autre page avant. Eh!
15 Voilà. Parfait. Montrez-moi ça. Excellent. Alors...
16 et montez un petit peu le document, je veux lire
17 « coûts unitaires globaux », et caetera là. Eh!
18 Voilà. Alors, Monsieur Surprenant, je veux des
19 éclaircissements parce que c'est votre domaine là.

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[713]** J'ai « Coûts unitaires globaux » deux mille
22 deux (2002), deux mille trois (2003), deux mille
23 quatre (2004) :

24 Moyenne des plus bas soumissionnaires
25 des contrats de même nature provenant

1 de l'année précédant chacune de ces
2 années et majorées d'un taux
3 raisonnable d'inflation.

4 1. Coûts Gespro : coûts établis lors
5 de la préparation de la
6 soumission en utilisant des
7 quantités identiques à la
8 soumission et à partir des
9 moyennes actualisées des prix
10 unitaires calculés par le système
11 informatisé pour des items de
12 même nature.

13 et ensuite de ça, j'ai :

14 Coûts AAO : montant global
15 budgétaire figurant à un rapport
16 d'autorisation d'appel d'offres
17 et comprenant une évaluation
18 préliminaire du contrat avec les
19 prix unitaires en vigueur à cette
20 date, les montants incidents,
21 ainsi que les frais
22 d'administration, s'il y en a.

23 4. Coûts, vote de crédit : montant
24 global obtenu lors de l'ouverture
25 des soumissions et comprenant le

1 montant total soumissionné par le
2 plus bas soumissionnaire
3 conforme, les montants incidents
4 ainsi que les frais
5 d'administration, s'il y en a.

6 Bon. Je peux comprendre le dernier picot. Moi, où
7 est-ce que je cherche là, c'est « coûts Gespro »,
8 « coûts AAO » et « coûts unitaires globaux ». C'est
9 quoi la différence entre les trois là, dans vos
10 mots pour qu'on comprenne bien là, pour que les
11 élus soient bien informés là? Vous souriez là, je
12 vous ouvre une grosse parenthèse.

13 R. Oui. Bon. Bien, les coûts unitaires globaux, ce
14 sont les... ce sont les coûts que j'ai déjà parlé.
15 Ce sont des coûts unitaires globaux pour chaque
16 nature de contrat égout, pavage, trottoir qui
17 étaient établis à chaque année.

18 Q. **[714]** O.K.

19 R. Les coûts Gespro, évidemment, ce sont les coûts
20 qu'on obtient du système Gespro. Et les coûts
21 AAO... AAO normalement, c'est « Autorisation
22 d'Appel d'Offres », donc si je lis... Donc, pour ce
23 contrat-là, il y a eu un rapport d'autorisation
24 d'appel d'offres, donc c'est un rapport fait au
25 comité exécutif pour être...

1 Q. **[715]** O.K.

2 R. ... autorisé pour aller en soumission.

3 Q. **[716]** O.K. Et est-ce que... Parce que vous allez
4 comprendre que je ne suis pas satisfait de vos deux
5 premières réponses là, je vais aller plus en détail
6 là, mais la troisième là, ce coût AAO là, est-ce
7 que, pour aller en appel d'offres, vous devez faire
8 un rapport dans lequel vous allez mettre votre
9 estimé? C'est-tu ça que ça veut dire?

10 R. Normalement, c'est ça que ça veut dire, mais les
11 derniers rapports d'autorisation d'appel d'offres
12 que, moi, j'ai fait, ça remonte à je dirais peut-
13 être deux mille quatre (2004), deux mille cinq
14 (2005). Je pense qu'après, on était autorisé de
15 façon globale par le comité exécutif pour un
16 ensemble de projets.

17 Q. **[717]** O.K. Mais, ça veut dire...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[718]** Excusez-moi. Ça, ça veut dire que vous étiez
20 autorisé pour l'ensemble des projets à faire ce que
21 vous vouliez comme augmentation?

22 R. Bien, j'ai dit que...

23 Q. **[719]** Ça ressemble à ça.

24 R. Je ne me souviens pas exactement quand on a... j'ai
25 arrêté de faire des rapports d'autorisation d'appel

1 d'offres. Mais, si je me souviens bien, dans ces
2 années-là, deux mille six (2006), deux mille sept
3 (2007) peut-être, on procédait plutôt par des
4 rapports d'autorisation d'appel d'offres plus
5 globaux qui comprenaient une suite de projets.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[720]** O.K. Pour un projet en tant que tel là, le
8 rapport d'auto...

9 R. Ah! Ce n'est pas moi qui prenais ces décisions-là
10 là.

11 Q. **[721]** O.K. Juste... juste revenir là à la question
12 que je vous ai posée.

13 R. Hum, hum.

14 Q. **[722]** Un rapport d'autorisation d'appel d'offres,
15 Monsieur Surprenant, est-ce que c'est un document
16 que vous avez à rédiger vous-même avec d'autres
17 personnes, d'autres ingénieurs de votre service?

18 R. Bien, c'est...

19 Q. **[723]** Je suis dans un rapport décisionnel de deux
20 mille quatre (2004) là, je reviens à deux mille
21 quatre (2004).

22 R. Oui. O.K. C'est un rapport... c'est un rapport que
23 je dois rédiger, mais qui suit le même principe que
24 le sommaire décisionnel, donc qui doit être
25 approuvé par tous mes supérieurs.

1 Q. **[724]** O.K. Donc, dans un premier temps, vous devez
2 faire un rapport dans lequel vous allez faire un
3 estimé des travaux. Est-ce que c'est ça?

4 R. Oui. Oui oui, exactement.

5 Q. **[725]** O.K. Et pour faire un estimé des travaux,
6 vous vous basez sur quelles données?

7 R. Généralement, si... Quand on n'avait pas le projet
8 comme tel, défini comme tel, on se basait sur les
9 prix unitaires globaux. C'est au mètre linéaire.
10 C'est-à-dire que si, dans une rue, on avait cinq
11 cents mètres (500 m) d'égouts et cinq cents mètres
12 (500 m) d'aqueducs, on multipliait par les prix
13 unitaires globaux et ça nous donnait une bonne
14 idée, généralement, de l'estimation. C'était la
15 façon de faire des estimations pour les rapports
16 d'autorisation d'appel d'offres.

17 Q. **[726]** Ce qui faisait en sorte que ce rapport
18 d'estimation-là pouvait ressembler, quand il y a un
19 appel d'offres qui va suivre après ça, parce que de
20 ça va découler un appel d'offres.

21 R. Exact. Oui. Absolument.

22 Q. **[727]** L'autorité compétente va autoriser, suite à
23 votre rapport, un appel d'offres en question, et va
24 savoir déjà les coûts estimés.

25 R. Oui.

1 Q. **[728]** Suite à votre rapport.

2 R. Oui. Oui oui. Oui.

3 Q. **[729]** O.K. Et c'est de là qu'on va pouvoir mettre,
4 par exemple, un montant de cautionnement de cinq
5 cent mille (500 000) exigé, parce que généralement
6 c'est le montant de l'estimé.

7 R. On fait le rapport d'autorisation d'appel d'offres,
8 on est autorisé par le comité exécutif pour aller
9 en soumission.

10 Q. **[730]** Oui.

11 R. Ensuite on va en soumission, on prépare les
12 documents, les plans et devis, et c'est là qu'on
13 fixe le montant de cautionnement.

14 Q. **[731]** Parfait. O.K. Et généralement, vous fixez le
15 montant de cautionnement avec le montant qui vous
16 avait été autorisé. Non mais je cherche à
17 comprendre, là.

18 R. Bien, comme je vous dis, le montant autorisé, c'est
19 une estimation préliminaire. Car, quand on fait
20 les... prépare les documents de soumission...

21 Q. **[732]** Oui?

22 R. ... on a à peu près le vrai coût, là. Donc, on peut
23 fixer le montant du cautionnement.

24 Q. **[733]** Ceci étant dit, ce AAO-là, comme il existait
25 à l'époque, vous nous avez dit tantôt, devait

1 suivre le même chemin, la même ligne d'autorité.

2 C'est exact?

3 R. Bien, si je me souviens bien, absolument, oui. Oui.

4 Q. **[734]** Donc, fait par vous, l'ingénieur à la
5 conception?

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[735]** Envoyé à monsieur Themens?

8 R. Bien, si... Je ne sais pas. Si on avait un exemple,
9 on pourrait le voir. Mais...

10 Q. **[736]** On va en...

11 R. Oui, je dirais que oui.

12 Q. **[737]** On va en trouver un.

13 R. Absolument. Oui.

14 Q. **[738]** O.K. Et, suite à ça, ça continue. Et...

15 R. Oui.

16 Q. **[739]** Et ça va continuer.

17 R. Ça suivait les mêmes étapes.

18 Q. **[740]** Bon. Une fois que le plus bas soumissionnaire
19 conforme est trois cent mille (300 000) en haut de
20 votre estimé, parce que c'est arrivé, là?

21 R. Oui.

22 Q. **[741]** Une fois... Et que, après ça, vous devez
23 faire un rapport, un sommaire... Le nom m'échappe,
24 là...

25 R. Décisionnel.

1 Q. **[742]** Un sommaire décisionnel...

2 R. Oui.

3 Q. **[743]** ... dans lequel vous justifiez une dépense
4 plus élevée que prévu, personne ne vient vous voir,
5 dire, « Écoute, Gilles Surprenant, ce n'est pas toi
6 qui avais fait le fameux rapport pour le comité,
7 pour dire, pour estimer les travaux? Le AAO? Puis
8 pourquoi tu es à trois cent mille (300 000) de
9 plus, là? »

10 R. Non.

11 Q. **[744]** Jamais?

12 R. Non non. Ce n'est jamais arrivé.

13 Q. **[745]** O.K.

14 R. Pas à ma souvenance, en tout cas.

15 Q. **[746]** Donc, dans un même projet, vous pouvez faire
16 deux rapports dans lesquels vous allez justifier
17 une augmentation de prix qui peut être, dans
18 certains cas, assez énorme.

19 R. Bien, c'est deux rapports séparés, évidemment.

20 Q. **[747]** Oui, je le sais, mais c'est le même auteur,
21 là.

22 R. Oui oui. Mais c'est possible. En effet.

23 Q. **[748]** C'est possible?

24 R. En effet. Je le confirme.

25 Q. **[749]** O.K. Est-il arrivé, à certaines occasions,

1 que Gespro était là comme parure, là? C'est-à-dire
2 que ça donnait des chiffres, mais que vous avez
3 carrément mis les données de Gespro dans les
4 poubelles, pour justement faire un rapport, pour
5 faire un sommaire décisionnel qui pouvait être
6 réaliste et qui pouvait être bénéfique pour le plus
7 bas soumissionnaire conforme? C'est-tu déjà arrivé,
8 ça?

9 R. Bien, si... Excusez-moi. Je me souviens qu'on en a
10 parlé un petit peu hier, c'est arrivé à quelques
11 occasions. C'est arrivé à quelques occasions que
12 l'estimation Gespro était assez basse, ou
13 l'estimation Gespro était telle que la valeur du
14 montant, le montant du contrat était pas mal
15 supérieur à l'estimation Gespro.

16 Q. **[750]** De l'ordre de? Avez-vous un ordre de
17 grandeur, avez-vous un exemple en particulier?
18 Parce que vous dites hier on l'a effleuré, mais là
19 on pourrait y aller plus en détail aujourd'hui, là.
20 C'est-à-dire que l'estimation Gespro, là, il faut
21 vraiment qu'elle, techniquement, qu'elle
22 disparaisse, là, parce que ça n'a pas de sens.

23 R. Hum. Un exemple... Oui. Ce n'est pas arrivé... Je
24 dirais que ce n'est pas arrivé souvent.

25 Q. **[751]** Adressez-vous aux commissaires.

1 R. Oui. C'est peut-être arrivé à deux ou trois
2 occasions. Le dernier que je me souviens, je pense
3 que c'est un des derniers projets que j'ai faits,
4 en deux mille neuf (2009). C'est un contrat que,
5 finalement, il a sorti autour de... On va peut-être
6 le voir plus tard, là, dans nos contrats...

7 Q. **[752]** Mais allez-y de mémoire pour l'instant.

8 R. Oui. Il a sorti peut-être autour de neuf point huit
9 millions (9.8 M), et puis je crois qu'on avait une
10 estimation Gespro de, autour de peut-être neuf
11 millions (9 M). Alors, là il y avait un écart assez
12 important. Et je me souviens qu'on avait... j'avais
13 discuté avec monsieur Themens pour savoir qu'est-ce
14 qu'on faisait avec ça. Et il avait été convenu
15 qu'on ferait une autre estimation Gespro.

16 Q. **[753]** Ça veut dire quoi, faire une autre estimation
17 Gespro, c'est-à-dire carrément trafiquer les
18 chiffres?

19 R. Bien, comme j'ai expliqué, les estimations Gespro
20 c'était basé sur des valeurs moyennes de contrats,
21 donc sur des contrats moyens. Alors, ça ne tenait
22 pas compte de chaque particularité de chaque
23 projet. Donc, il y a des projets qui étaient plus
24 compliqués, avec des choses plus... plus
25 contraignantes. Alors, probablement qu'à ce moment-

1 là, l'estimation Gespro ne représentait pas
2 vraiment toutes les contraintes du projet, ça fait
3 que là on était devant cette situation-là. Alors,
4 ce qui a été fait c'est que... il a été décidé...

5 Q. **[754]** Il a été décidé par qui?

6 R. Il a été décidé... bien, comme je vous dis, j'en
7 avais glissé un mot à monsieur Themens et il avait
8 été décidé, d'un commun accord, de canceler la
9 première estimation et de refaire une estimation
10 Gespro.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[755]** Alors, pour poser la question que vous a
13 posée maître Gallant, donc de trafiquer les
14 chiffres?

15 R. Bien, c'est sûr que pour refaire une estimation
16 Gespro, l'estimation Gespro c'est tous les... c'est
17 tous les items du bordereau, donc c'est sûr qu'à
18 chaque item, il y a des montants qui sont accolés,
19 effectivement, il faut modifier quelques chiffres
20 pour pouvoir augmenter l'estimation Gespro.

21 Q. **[756]** Modifier en les trafiquant? Parce que, dans
22 ce cas-là, c'était de trafiquer les chiffres.

23 R. Bien, comme j'ai expliqué, ça c'est un contrat qui
24 était plus... qui était très complexe. Très
25 complexe et ça nous semblait...

1 Q. **[757]** La complexité relevait plutôt du fait que
2 Gespro le mettait à huit cent mille (800 000) de
3 moins, ça c'était une vraie complexité, de réussir
4 à faire en sorte de le hausser à neuf point huit
5 millions (9.8 M)?

6 R. Je parlais de complexité technique du projet. On
7 pourra le regarder plus tard.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[758]** Oui, si on tombe dessus, j'aimerais ça que
10 vous nous le souligniez. Deuxième des choses, par
11 contre, en lien avec ce que madame Charbonneau vous
12 pose. Est-ce que, quand arrive cette difficulté-là,
13 on doit la motiver dans le sommaire décisionnel?
14 Est-ce que les élus ont le droit de savoir que,
15 finalement, il y avait une estimation Gespro qui ne
16 reflétait pas la réalité compte tenu de la
17 complexité du projet? Est-ce qu'on doit le dire ou
18 l'a carrément passé sous silence?

19 R. Bien, si je me souviens, la première estimation
20 Gespro a été détruite parce que, selon nous, elle
21 ne représentait pas...

22 Q. **[759]** Ce n'était pas ça ma question.

23 R. Excusez-moi.

24 Q. **[760]** Ma question c'est : Est-ce qu'on doit en
25 informer les élus, par le biais du rapport... du

1 sommaire décisionnel, qu'il existait une estimation
2 Gespro, que cette estimation Gespro là ne reflétait
3 pas la réalité compte tenu de la complexité des
4 travaux à effectuer et que les données ont été...
5 la première évaluation a été détruite? Est-ce qu'à
6 votre connaissance personnelle on doit aviser... on
7 l'a mis dans le sommaire décisionnel?

8 R. Non, absolument pas.

9 Q. **[761]** O.K. Mais vous ne pensez pas que c'est peut-
10 être quelque chose que les élus auraient, pour
11 engager une telle dépense, auraient besoin de
12 savoir de la part de ses ingénieurs?

13 R. Bien, c'est ce que j'allais commencer à vous dire.
14 La première estimation Gespro, d'après nous, ne
15 représentait pas vraiment l'estimation réelle du
16 contrat, donc elle a été détruite et on a refait
17 une deuxième estimation Gespro et, la deuxième,
18 c'est celle qui a apparu dans le sommaire
19 décisionnel.

20 Q. **[762]** En passant sous silence qu'il en existait une
21 première?

22 R. Exact.

23 Q. **[763]** Parfait.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[764]** Simplement pour que je comprenne bien. Donc,

1 votre coût AAO, c'est donc à partir des prix
2 unitaires globaux. Vous dites, par exemple, là,
3 c'est un égout de tant de mètres, de tant de mètres
4 de longueur, je vois dans le tableau, c'est suggéré
5 deux mille quatre (2004), là, trois mille deux
6 cents dollars (3 200 \$) par mètre. Donc, vous
7 prenez tant de mètres fois trois mille deux cents
8 (3 200), voici le coût AAO. C'est comme ça que ça
9 commence au début.

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[765]** Puis, ça, ça vous aide à bâtir le rapport
12 d'autorisation d'appel d'offres, c'est ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[766]** Bon. Le rapport d'autorisation d'appel
15 d'offres c'est pour autoriser l'appel d'offres,
16 comme il le dit, l'appel d'offres est lancé, les
17 soumissions sont regardées et là on va aller faire
18 l'estimé avec le système Gespro?

19 R. Oui.

20 Q. **[767]** Donc, ce qu'on voit au tableau là, c'est une
21 comparaison entre le coût Gespro et puis le coût
22 obtenu du soumissionnaire le plus bas?

23 R. Hum hum.

24 Q. **[768]** Donc, là, donc, on dit un point quinze fois
25 de plus et là on fait une deuxième comparaison

1 entre le coût AAO et puis le coût de vote des
2 crédits, qui est à un point zéro sept. C'est comme
3 ça que fonctionne un peu le document du sommaire
4 décisionnel?

5 R. Oui. Exact.

6 Q. **[769]** Merci.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[770]** On va aller maintenant... Oui?

9 R. Excusez-moi, il y a une chose...

10 Q. **[771]** Toujours dans le même document?

11 R. Oui. Il y a une chose que je voudrais faire
12 remarquer. Parce que, normalement, quand je vois un
13 écart de quinze pour cent (15 %), on avait des
14 notes... on avait des notes additionnelles. Est-ce
15 que c'est possible de baisser un petit peu? Parce
16 que je ne vois pas... Monter, c'est-à-dire.

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[772]** Vous ne voyez pas vos notes explicatives, là,
19 vous, hein? C'est ça que vous cherchez,
20 possiblement.

21 R. Oui, c'est ça. Exactement. Parce que souvent,
22 les...

23 Q. **[773]** C'est ça que je cherchais aussi tout à
24 l'heure.

25 R. Souvent, les notes explicatives, on les mettait

1 le nord, sont ouvertes.

2 Et voici les soumissionnaires, le plus bas étant
3 Conex Construction Routière à six cent trente-neuf
4 mille huit cent quatre-vingt-seize et quatre-vingt-
5 treize (639 896,93), TGA Montréal, Bentech,
6 Construction ATA, Construction Frank Catania,
7 Construction Mirabeau, Excavations Super, et c'est,
8 on parle de l'arrondissement Villeray-St-Michel-
9 Parc Extension. Est-ce que c'est l'une de vos
10 réalisations? Si on peut aller au début, s'il vous
11 plaît?

12 R. Oui, si on peut aller au début... Oui, c'est mon
13 projet, effectivement.

14 Q. **[778]** C'est votre projet?

15 R. Oui, oui, oui.

16 Q. **[779]** Alors, êtes-vous en mesure de nous dire si
17 cet appel d'offres-là était truqué ou non?

18 R. Oui. C'était truqué.

19 Q. **[780]** Êtes-vous en mesure de nous dire si vous avez
20 reçu de l'argent, de qui, et combien?

21 R. Bien, sûrement de monsieur Tony Conte, puis je
22 dirais autour de quatre mille cinq cents dollars
23 (4 500 \$).

24 Q. **[781]** Autour de quatre mille cinq cents dollars
25 (4 500 \$).

1 R. Oui.

2 Q. **[782]** Numéro 49.

3

4 14P-210.49 : Soumission 8997 05-07-2004

5

6 Alors, conseil d'arrondissement, séance ordinaire
7 du cinq (5) juin, alors, adopté, alors :

8

Autorisation d'une dépense de quatre

9

cent quarante-cinq mille neuf cent

10

onze (445 911) incluant l'octroi d'un

11

contrat de quatre cent trente-huit

12

mille neuf cent onze et soixante-sept

13

(438 911,67) à Conex Construction

14

Routière pour la reconstruction d'un

15

égout combiné et d'une conduite d'eau

16

secondaire dans la 16ième avenue.

17

Alors, ici on a... Ce qu'on a obtenu, c'est la

18

résolution, mais est-ce que vous vous souvenez du

19

projet qui a été octroyé à Conex?

20

R. Ah O.K., on a sauté, là. On était sur celui de St-

21

Gérard. Autorisation d'une dépense... Conex. Oui.

22

Oui oui, je me souviens très bien.

23

Q. **[783]** Parfait. Alors, vous souvenez-vous si

24

monsieur Tony Conte vous a remis une somme

25

d'argent?

1 R. Oui. Oui.

2 Q. **[784]** Il vous a remis combien?

3 R. Trois mille cinq cents dollars (3 500 \$).

4 Q. **[785]** Trois mille cinq cents dollars (3 500 \$). Je
5 vais aller maintenant à la prochaine pièce, qui va
6 être la pièce 50.

7

8 14P-210.50 : Appel d'offres 9002 05-07-2004

9

10 Alors, procès-verbal d'ouverture de soumissions
11 tenue au bureau de l'arrondissement de Ahuntsic-
12 Cartierville le neuf (9) juin deux mille quatre
13 (2004) à quatorze heures (14 h 00), qui est la
14 soumission 9002.

15 Reconstruction d'une conduite d'eau
16 secondaire dans la rue Chabanel, côté
17 nord, de la rue Meilleur au boulevard
18 St-Laurent, arrondissement de
19 Ahuntsic-Cartierville.

20 Alors, est-ce que... Et le plus bas soumissionnaire
21 va être Construction ATA à deux millions deux cent
22 quatre-vingt-treize et neuf cent dix (2 293 910) et
23 va être suivi de très près de Conex, d'Excavations
24 Super, de Bentech, de Terramex, de Construction
25 Mirabeau, de Construction Canasa et de TGA

1 Montréal. Est-ce que c'est l'un de vos projets?

2 R. Est-ce qu'on peut revenir sur le titre, s'il vous
3 plaît?

4 Q. **[786]** S'il vous plaît. C'est la reconstruction
5 d'une conduite d'eau secondaire dans la rue
6 Chabanel.

7 R. Oui. Chabanel, oui oui, je me souviens d'avoir
8 préparé ces documents-là.

9 Q. **[787]** O.K.

10 R. Effectivement.

11 Q. **[788]** Construction... Est-ce que c'est un appel
12 d'offres truqué?

13 R. Oui, c'est un appel d'offres truqué, mais je
14 pourrais vous dire, si vous posez la question, le
15 mot « TICQ », qui a été... qui est mentionné ici...

16 Q. **[789]** Oui?

17 R. C'était, ça voulait dire travaux infrastructures
18 Canada Québec.

19 Q. **[790]** Ce qui veut dire que c'est un programme de
20 subventions?

21 R. Exactement, oui.

22 Q. **[791]** Parfait.

23 R. Alors, c'était mon contrat, c'était un contrat
24 arrangé.

25 Q. **[792]** Vous avez reçu de l'argent de, c'est monsieur

1 Aloisio?

2 R. Construction ATA, c'est Dominic Aloisio. Je dirais
3 douze mille dollars (12 000 \$).

4 Q. **[793]** Vous avez reçu douze mille dollars
5 (12 000 \$). Directement de monsieur Aloisio?

6 R. Oui.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[794]** Quand vous dites c'est une subvention, c'est
9 une subvention d'où?

10 R. Bien, c'était une subvention... Je ne sais pas si
11 c'était moitié-moitié, mais ça venait du
12 gouvernement provincial et du gouvernement fédéral.
13 Je ne me souviens pas à quelle hauteur du projet,
14 par contre.

15 Q. **[795]** Et les prix étaient gonflés aussi, dans
16 celui-là.

17 R. Oui.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[796]** Alors, j'ai le prochain document, qui est 51.

20

21 14P-210.51 : Appel d'offres 9010 02-06-2004

22

23 Et c'est un contrat qui va être donné aux
24 Constructions Infrabec pour la reconstruction d'une
25 conduite d'eau secondaire dans l'avenue Roslyn, de

1 l'avenue Westmount à De Boulevard, PICQ, deux mille
2 quatre (2004), soumission 9010.

3

4 14P-210.51 : Appel d'offres 9010 02-06-2004.

5

6 Est-ce que vous vous souvenez de ce projet-là?

7 R. Attendez une petite seconde.

8 Q. **[797]** Le plus simple c'est, allez à la dernière
9 page, qui va être la recommandation. Eh! voilà.

10 Alors, allez-y. Objet :

11 Octroyer un contrat à Constructions
12 Infrabec pour la construction d'une
13 conduite d'eau dans l'avenue Roslyn,
14 de l'avenue Westmount à De Boulevard,
15 PICQ, deux mille quatre (2004),
16 soumission numéro 9010.

17 Coût net, deux cent quatre-vingt-deux mille dollars
18 (282 000 \$).

19 R. Oui, je me souviens de ce projet, et c'est mon
20 projet.

21 Q. **[798]** C'est votre projet?

22 R. Oui, absolument.

23 Q. **[799]** Et est-ce que vous vous souvenez avoir
24 rencontré monsieur Zambito relativement à ce
25 projet-là?

1 R. Oui.

2 Q. **[800]** Et monsieur Zambito vous aurait remis
3 combien?

4 R. Moi, je dirais six mille dollars (6 000 \$).

5 Q. **[801]** Six mille dollars (6 000 \$)?

6 R. Oui.

7 Q. **[802]** Numéro 52. Alors, procès-verbal, ouverture de
8 soumission, arrondissement du Sud-Ouest.

9

10 14P-210.52 : Soumission 9024 16-06-2004.

11

12 Ouverture des soumissions relatives à
13 l'appel d'offres numéro 9024, groupe
14 5. Reconstruction d'un égout combiné
15 et d'une conduite d'eau secondaire
16 dans la rue Mullins, Charlevoix et
17 Grand Trunk, au 6045, boulevard Monk,
18 salle Pointe St-Charles.

19 Et ce qu'on vous donne comme soumissionnaire le
20 plus bas, et pas le premier, là, le plus bas, est
21 Construction Mirabeau, à trois cent cinquante...
22 pas vrai, ça c'est le cautionnement, à trois
23 millions sept cent quarante-neuf mille (3 749 000).
24 Il va y avoir Construction Mirabeau et également
25 Excavations Super, A.T.A., Conex Construction

1 Routière, Bentech Construction et TGA Montréal.

2 Est-ce que vous vous souvenez de ce projet-là?

3 R. Oui, je me souviens avoir préparé les documents de
4 soumission.

5 Q. **[803]** Bon. Construction Mirabeau sera le plus bas
6 soumissionnaire, est-ce qu'on parle de monsieur
7 Arcuri ou de monsieur Cammalleri, ça, vous n'êtes
8 jamais sûr des deux? Est-ce que vous vous souvenez
9 de celui-là, qui vous a...

10 R. Oui, dans ce cas-là je me souviens que c'était
11 Arcuri et je peux vous confirmer que c'était un
12 projet arrangé.

13 Q. **[804]** C'est un projet arrangé. Et avez-vous touché
14 quelque chose pour ce projet-là?

15 R. Oui, ici, si ma mémoire est fidèle, monsieur Arcuri
16 m'avait donné des billets de hockey. C'était des
17 billets pour la saison au Centre Bell.

18 Q. **[805]** O.K.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[806]** Vous voulez dire des billets pour toute la
21 saison?

22 R. Oui.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[807]** Et là on est en juin deux mille quatre
25 (2004)...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Attendez juste un instant.

3 Q. **[808]** Ces billets-là représentaient quelle valeur,
4 approximativement?

5 R. Bien, si je me souviens, c'était des... chaque
6 billet était autour de cent dollars (100 \$).

7 Q. **[809]** Puis quand on a des billets de saison, on en
8 a combien?

9 R. Ça fait qu'il y a...

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[810]** Il y a pas mal de « games », hein.

12 R. Oui, il y a quarante-six (46) parties deux fois, ça
13 fait dix mille (10 000) plus taxes, je dirais,
14 douze mille dollars (12 000 \$).

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[811]** Dans les rouges?

17 R. En haut des rouges.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[812]** Donc, une valeur approximative de douze mille
20 dollars (12 000 \$).

21 R. Oui, je peux l'estimer, je peux l'estimer comme ça,
22 oui.

23 Q. **[813]** Que vous estimez, là. Parce que, les billets
24 de saison, c'est toujours... c'est par paire?

25 R. Oui.

1 Q. **[814]** Donc, c'est deux billets.

2 R. Exact.

3 Q. **[815]** Parfait. Prochain...

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[816]** Si je peux me permettre. Hier, vous avez dit
6 que... non, la semaine dernière, que vous avez reçu
7 six cent mille (600 000). Mais si on ajoute les
8 billets de saison, les voyages, des tournois de
9 golf, des soupers, des dîners, c'est six cent mille
10 (600 000) avec extra un petit peu, là, si on peut
11 dire?

12 R. Bien là, c'est... je n'ai pas compté les tournois
13 de golf, les dîners, les soupers...

14 Q. **[817]** Les voyages et tout ça.

15 R. Comme tous les... comme tous les autres invités à
16 ces... à ces journées-là ou ces dîners ou ces
17 tournois. Je n'étais pas le seul dans ces
18 situations-là.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[818]** Puis les dîners avec les entrepreneurs,
21 c'était souvent, ça?

22 R. Non, pas vraiment.

23 Q. **[819]** Pas vraiment?

24 R. Pas vraiment, non.

25 Q. **[820]** Non?

1 R. Non.

2 Q. **[821]** Puis ce n'était jamais vous qui payiez?

3 R. Bien, je ne me souviens pas d'avoir payé, non.

4 Q. **[822]** Vous ne vous souvenez pas d'avoir payé?

5 R. Non.

6 Q. **[823]** O.K. Puis ça c'est la même chose pour les
7 soupers puis c'est la même chose pour les tournois
8 de golf?

9 R. Et c'est la même chose pour tous les autres
10 invités.

11 Q. **[824]** Tout à fait.

12 R. Oui.

13 Q. **[825]** Mais là je m'adresse à vous.

14 R. Oui. Exact.

15 Q. **[826]** Parfait. Prochain, qui va être le numéro 53.

16

17 14P-210.53 : Soumission 9030 07-07-2004.

18

19 Alors, procès-verbal, ouverture de soumissions,
20 l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Procès-
21 verbal, ouverture, alors... Bon. Alors, c'est un
22 petit peu différent, je... Plateau Mont-Royal est
23 différent, ça a l'air. Alors, je vais aller à
24 l'extrait authentique du procès-verbal de
25 l'assemblée du Conseil d'arrondissement, ce qui va

1 me dire en quoi consistait le projet. Donc allez à
2 l'avant-dernière page du document, Madame
3 Blanchette, s'il vous plaît, donc. Eh! voilà,
4 revenez un petit peu plus haut, on va lire ça.
5 Alors :

6 L'assemblée du sept (7) septembre deux
7 mille quatre (2004) octroie le contrat
8 aux Excavations Super. Reconstruction
9 d'un égout combiné, d'une conduite
10 d'eau secondaire dans la rue Henri-
11 Julien entre les rues Roy et Duluth,
12 soumission 9030 TICQ 2004
13 arrondissement du Plateau Mont-Royal,
14 un million six cent quarante-sept
15 mille sept cent quatre-vingt-quatorze
16 et soixante-dix-sept (1 647 794,77 \$).

17 Alors on voit qu'il y a deux montants pour le
18 projet et vous combinez conduite d'eau et on
19 ventile les montants. Je vais revenir sur le
20 document écrit à la main.

21 R. O.K.

22 Q. **[827]** Et ce qu'on peut voir, donc la première page,
23 Madame Blanchette, si on peut y revenir, qui est la
24 soumission 9030. Eh! voilà. Et si je regarde les
25 chiffres, mon plus bas soumissionnaire serait

1 Excavations Super, qui est le quatrième.

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[828]** À un million six cent quarante-sept mille
4 sept cent quatre-vingt-quatorze et soixante dix-
5 sept (1 647 794,77 \$) et les autres seront
6 Construction Canasa, Construction Mirabeau,
7 Construction Léomar, TGA Montréal, Entreprises
8 Catcan, Conex Construction Routière et Bentech
9 Construction. Alors je vous ai lu tantôt le type de
10 travaux...

11 R. Oui.

12 Q. **[829]** ... pour la soumission 9030. Est-ce que c'est
13 l'un de vos projets?

14 R. Oui, c'est moi qui ai fait ce projet-là.

15 Q. **[830]** Est-ce qu'on parle d'une soumission, d'un
16 appel d'offres arrangé, truqué?

17 R. Oui, absolument.

18 Q. **[831]** Et êtes-vous en mesure de nous dire si
19 monsieur Capello d'Excavations Super vous a
20 rencontré pour vous donner un montant d'argent?

21 R. Oui, sûrement.

22 Q. **[832]** Et combien monsieur, comment vous estimez que
23 monsieur Capello vous aurait donné?

24 R. Bien, je dirais autour de dix mille dollars
25 (10 000 \$).

1 Q. **[833]** Autour de dix mille dollars (10 000 \$). O.K.
2 54, on va rester dans le Plateau Mont-Royal encore.
3 Alors c'est la soumission 9034.

4
5 14P-210.54 : Soumission 9034 07-07-2004

6
7 Pour connaître les détails, nous allons aller tout
8 de suite à l'extrait authentique du procès-verbal
9 de l'assemblée du Conseil. Donc si vous pouvez y
10 aller tout de suite, je vais vous le faire
11 authentifier à savoir si c'est votre conception.

12 Alors :

13 Octroi de contrat aux Entreprises
14 Catcan, reconstruction d'un égout
15 combiné d'une conduite d'eau
16 secondaire dans la rue de Bordeaux
17 entre l'avenue Laurier et la rue
18 Masson. Soumission 9034 TICQ 2004
19 arrondissement du Plateau Mont-Royal
20 pour un million six cent quatre-vingt-
21 huit mille deux cent quatre-vingts
22 (1 688 280 \$).

23 Avec, on peut voir, la ventilation, le plus bas,
24 entre les montants pour les coûts combinés et la
25 conduite d'eau. Et je vais revenir maintenant au

1 document manuscrit, donc qui est l'ouverture des
2 appels d'offres. Et comme on a pu le voir, c'est
3 l'avant-dernier qui a été le plus bas
4 soumissionnaire, qui sont Les Entreprises Catcan, à
5 un million six cent quatre-vingt-huit mille deux
6 cent quatre-vingts (1 688 280 \$). Est-ce qu'il
7 s'agit d'une de vos réalisations, Monsieur
8 Surprenant?

9 R. Oui, c'est moi qui ai fait ça.

10 Q. **[834]** Pouvez-vous, êtes-vous en mesure de nous dire
11 s'il s'agit d'un appel d'offres truqué?

12 R. Je le confirme.

13 Q. **[835]** Vous le confirmez. Et est-ce que vous
14 confirmez que monsieur, à ce moment-là, Catcan,
15 nous sommes en deux mille quatre (2004), que c'est
16 monsieur Paolo Catania qui vous aurait rencontré?

17 R. Oui.

18 Q. **[836]** Et monsieur Catania vous a remis quelle
19 somme?

20 R. Je dirais huit mille dollars (8 000 \$).

21 Q. **[837]** Huit mille dollars (8 000 \$)?

22 R. Oui.

23 Q. **[838]** Parfait. Prochain, qui est le contrat, le
24 procès-verbal d'une ouverture de soumission pour
25 l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve,

1 qui est le contrat 9083, qui est :

2 Contrat pour la reconstruction d'un
3 égout combiné d'une conduite d'eau
4 secondaire dans le boulevard Pierre-
5 Bernard, deux côtés de la rue Notre-
6 Dame à l'avenue du Buisson, TICQ
7 arrondissement de Mercier-Hochelaga-
8 Maisonneuve.

9
10 14P-210.55 : Soumission 9083 18-08-2004

11
12 Si on peut défiler, s'il vous plaît. Alors,
13 prochaine page, et nous allons avoir les
14 soumissionnaires qui sont Terramex, Bentech,
15 Construction Mirabeau, TGA Montréal, Entreprises
16 Catcan, Construction Canasa et Conex Construction
17 Routière. Et le plus bas soumissionnaire sera
18 Bentech Construction. Dans un premier temps, est-ce
19 que c'est l'un de vos projets, Monsieur Surprenant?

20 R. Oui, oui, absolument. C'est moi qui ai fait ça.

21 Q. **[839]** Êtes-vous en mesure de me dire s'il s'agit
22 d'un appel d'offres truqué?

23 R. Oui, si je me souviens.

24 Q. **[840]** Si vous vous souvenez bien.

25 R. Oui.

1 Q. **[841]** Et Bentech Construction, monsieur Bentivegna.

2 R. Oui, monsieur Antonio Bentivegna.

3 Q. **[842]** Monsieur Antonio Bentivegna vous aurait remis
4 une somme d'argent de combien?

5 R. Bien, de mémoire, je dirais douze mille dollars
6 (12 000 \$). Douze (12 000 \$), oui, douze mille
7 dollars (12 000 \$).

8 Q. **[843]** Douze mille dollars (12 000 \$).

9 MADAME LA GREFFIÈRE :

10 55, Maître?

11 Me DENIS GALLANT :

12 C'était 55, en effet, Madame la greffière. Et
13 maintenant je vais aller à 56. Alors,
14 l'arrondissement maintenant c'est l'arrondissement
15 de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, c'est
16 l'appel d'offres public portant le numéro 9076.

17

18 14P-210.56 : Soumission 9076 11-08-2004

19

20 R. Excusez-moi.

21 Q. **[844]** Oui.

22 R. Est-ce que c'est possible de revenir sur la
23 précédente?

24 Q. **[845]** Oui. Oui, oui. Tout à fait. Tout à fait.

25 Donc, on va revenir à 55.

1 R. S'il vous plaît.

2 Q. **[846]** Oui. Le précédent.

3 R. Oui.

4 Q. **[847]** Oui. Quelque chose de particulier?

5 R. Non, je voulais juste voir le montant de
6 soumission.

7 Q. **[848]** Bentech, à deux millions...

8 R. Oui, c'est ça.

9 Q. **[849]** ... deux cent quatre-vingt-six mille huit
10 cent cinquante-huit (2 286 858 \$).

11 R. Bien, j'ai dit douze mille dollars (12 000 \$), mais
12 c'était peut-être entre douze et quatorze mille
13 dollars (12-14 000 \$), je dirais peut-être quatorze
14 mille dollars (14 000 \$).

15 Q. **[850]** C'est plus quatorze mille (14 000 \$) que
16 douze mille dollars (12 000 \$)?

17 R. Oui, je penserais que oui.

18 Q. **[851]** Compte tenu du montant du plus bas
19 soumissionnaire.

20 R. Oui, exact.

21 Q. **[852]** 56, alors, c'est le contrat 9076.

22

23 14P-210.56 : Soumission 9076 11-08-2004

24

25

Soumissions reçues pour la

1 reconstruction d'une conduite d'eau
2 secondaire dans la 17e Avenue de la
3 rue Everett et boulevard Crémazie,
4 arrondissement de Villeray-Saint-
5 Michel-Parc Extension, TICQ deux mille
6 quatre (2004).

7 Et les soumissionnaires seront les suivants : le
8 plus bas à un million sept cent soixante-quatorze
9 huit cent soixante (1 774 860 \$), c'est
10 Constructions Infrabec. Il va y avoir Constructions
11 Percan qui va être le deuxième, TGA Montréal,
12 Bentech Construction, Construction Mirabeau. Alors,
13 êtes-vous en mesure de nous dire si c'est l'un de
14 vos projets?

15 R. Oui, oui, oui.

16 Q. **[853]** Et...

17 R. C'est mon projet.

18 Q. **[854]** C'est l'un de vos projets.

19 R. Oui.

20 Q. **[855]** Êtes-vous en mesure de nous dire, comme
21 deuxième question, si c'est un appel d'offres
22 truqué?

23 R. Oui, c'était truqué.

24 Q. **[856]** Êtes-vous en mesure de nous dire si monsieur
25 Zambito vous a remis de l'argent?

1 R. Oui, monsieur Zambito m'avait remis de l'argent.
2 Maintenant, le montant, je dirais douze mille
3 dollars (12 000 \$).

4 Q. [857] Douze mille dollars (12 000 \$).

5 R. Oui.

6 Q. [858] Parfait. 57. Alors, c'est la soumission
7 portant le numéro 9088, c'est de l'arrondissement
8 de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension.

9

10 14P-210-57 : Soumission 9088 01-09-2004

11

12 Soumissions reçues pour la
13 reconstruction d'une conduite d'eau
14 secondaire dans les rues Joseph
15 Guibord et Des Rielles, groupe 14 TICQ
16 deux mille quatre (2004).

17 Et les soumissionnaires seront les suivants : le
18 plus bas étant Terramex à six cent trente-six mille
19 trois cents (636 300 \$), suivie de Construction
20 A.T.A., Construction Mirabeau, Construction Conex
21 construction routière, Excavations Super et
22 Bentech. Je vous ai déjà demandé si vous
23 connaissiez la compagnie Terramex. Vous m'avez dit
24 « non ».

25 R. Non. Non, non, pas du tout.

1 Q. **[859]** Dans un premier... je vais y revenir. Dans un
2 premier temps, est-ce que c'est l'une de vos
3 conceptions?

4 R. Oui, oui.

5 Q. **[860]** C'est une de vos conceptions.

6 R. Oui. Oui, oui, c'est mon projet.

7 Q. **[861]** Êtes-vous en mesure de nous dire s'il s'agit
8 d'un appel d'offres truqué ou non?

9 R. Oui, c'est truqué.

10 Q. **[862]** Parfait. Et si nous allons au plus bas
11 soumissionnaire, parce que j'y allais avec le haut
12 et j'ai commis une erreur.

13 R. Oui.

14 Q. **[863]** Le plus bas va être Conex construction
15 routière.

16 R. À combien?

17 Q. **[864]** Moi, je l'ai à six cent neuf mille et neuf et
18 quatre-vingt-cinq (609 009,85 \$).

19 R. O.K. Non, c'est parce que je ne le vois pas ici.
20 Oui, oui, c'est un contrat arrangé et j'ai
21 rencontré Tony Conte.

22 Q. **[865]** Et monsieur Conte vous a remis combien?

23 R. Trois mille dollars (3 000 \$).

24 Q. **[866]** Trois mille dollars (3 000 \$). Parfait. 59.

25 MADAME LA GREFFIÈRE :

1 La dernière, c'était 57.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Oui, vous avez raison, donc la prochaine va être
4 58.

5

6 14P-210.58 : Soumission 9087 08-09-2004

7

8 Alors, j'ai un procès-verbal, bon, sous une autre
9 facture, là, de l'ouverture de soumissions
10 publiques :

11 [...] construction et reconstruction,
12 là où requis, d'un égout sanitaire,
13 d'un égout pluvial, d'une conduite
14 d'eau secondaire dans la terrasse
15 Sainte-Maria-Goretti, la rue Marion,
16 la 96e Avenue et la 100e Avenue,
17 Groupe 13, programme Québec
18 municipalité, arrondissement de
19 Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-
20 Trembles, Montréal-Est.

21 Contrat 9087. Et l'ouverture des soumissions va
22 s'être faite le huit (8) septembre deux mille
23 quatre (2004) dans lesquelles... Et vous avez TGA
24 Montréal qui va être le plus bas... non, qui n'est
25 pas le plus bas soumissionnaire, c'est un petit peu

1 différent ici. Alors... oui.

2 R. Oui, je crois que oui.

3 Q. **[867]** Oui, c'est cinq millions, cinq millions neuf
4 cent quarante-huit et quatre cent trente-trois
5 (5 948 433 \$), suivie des Excavations Super, de
6 Construction Garnier, de Bentech, de Construction
7 Mirabeau, de Construction Frank Catania, Les
8 Entreprises Catcan et de Conex construction
9 routière, donc on a encore tous les mêmes joueurs.
10 Et est-ce que votre contact chez TGA est toujours
11 Joe Piazza?

12 R. Oui. Oui, oui, exactement.

13 Q. **[868]** Et c'est l'un de vos projets?

14 R. Oui, c'est mon projet.

15 Q. **[869]** Et est-ce que c'est un appel d'offres truqué
16 ou non?

17 R. Oui, absolument, c'était truqué.

18 Q. **[870]** C'était truqué.

19 R. Oui.

20 Q. **[871]** Et vous souvenez-vous avoir rencontré
21 monsieur Piazza pour qu'il vous remette de
22 l'argent?

23 R. Oui.

24 Q. **[872]** Et monsieur Piazza vous a remis combien?

25 R. Ici, j'hésite un petit peu. Je me souviens que

1 monsieur Piazza m'avait remis un montant de
2 quatorze mille dollars (14 000 \$) et je pense que
3 c'était pour ce contrat-là.

4 Q. **[873]** Donc, vous l'estimez à peu près à quatorze
5 mille dollars (14 000 \$).

6 R. Oui.

7 Q. **[874]** Parfait. 59.

8

9 14P-210.59 : Soumission 9099 20-10-2004

10

11 Toujours pour le même arrondissement, donc c'est le
12 même genre de document :

13 Construction et reconstruction, là où
14 requis, d'un égout sanitaire, d'un
15 égout pluvial et d'une conduite
16 secondaire dans la rue Bureau, de la
17 97ième avenue à un pont à l'est de la
18 100ième avenue, programme Québec
19 Municipalités, arrondissement de
20 Rivière-des-Praires/Pointe-aux-
21 Trembles/Montréal-Est, contrat numéro
22 9099, soumissions ouvertes le vingt
23 (20) octobre deux mille quatre (2004).

24 Dans lesquelles il va y avoir les soumissionnaires
25 suivants. Conex Construction Routière, à un million

1 neuf cent trente-trois zéro quarante-huit et
2 cinquante sous (1 933 048,50 \$), qui va être le
3 plus bas soumissionnaire, et va suivre Construction
4 Mirabeau, Excavations Super, Bentech Construction,
5 Construction Frank Catania, et finalement
6 Entreprises Catcan. Est-ce là l'un de vos projets?

7 R. Oui, j'ai fait ce projet-là.

8 Q. **[875]** Et ce projet-là a amené un appel d'offres.
9 Est-ce que l'appel d'offres est truqué?

10 R. Oui.

11 Q. **[876]** Et chez Conex, on parle toujours de monsieur
12 Tony Conte?

13 R. Toujours de Tony Conte, effectivement.

14 Q. **[877]** Monsieur Conte vous aurait remis quelle
15 somme?

16 R. De mémoire, je dirais autour de dix mille dollars
17 (10 000 \$).

18 Q. **[878]** Parfait. Je vais aller maintenant à la pièce
19 60.

20

21 14P-210.60 : Soumission 9102 16-11-2004

22

23 Et là, j'ai comme document procès-verbal
24 d'ouverture de soumissions d'appel d'offres. Et
25 c'est la soumission 9102, l'ouverture des

1 soumissions va avoir lieu le seize (16) novembre
2 deux mille quatre (2004), et c'est l'arrondissement
3 Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce. Et ce qu'on
4 voit ici, on voit nom de la compagnie, des
5 soumissionnaires qui étaient présents. Hampstead.
6 On en a parlé ce matin de Hampstead...

7 R. Oui.

8 Q. **[879]** ... et vous avez dit que c'était lié à
9 monsieur Conte. C'est exact?

10 R. Oui, bien on voit que ici, il y a le nom de Luis
11 Conte.

12 Q. **[880]** Qui est Luis Conte?

13 R. Luis Conte est le fils de Tony Conte.

14 Q. **[881]** Et Construction Conex, on voit Tony Conte.

15 R. Oui.

16 Q. **[882]** Donc, le père et le fils, et représentant
17 deux compagnies. C'est ça?

18 R. C'est ce que je vois.

19 Q. **[883]** Parfait. Ensuite de ça, on a...

20 Considérant que les soumissions
21 suivantes ont été reçues avant 14 h 00
22 le 16 novembre 2004 à l'ouverture des
23 soumissions, les prix apparaissaient
24 comme suit.

25 Et on a les... Le plus bas soumissionnaire va être

1 Conex. Donc, monsieur Tony, l'entreprise de
2 monsieur Conte, pour trois millions cinq cent
3 quatre-vingt-trois mille trois cent trente-huit et
4 cinquante-huit sous (3 583 338,58 \$), et les autres
5 soumissionnaires vont être Excavations Super,
6 G. Giuliani, Bentech Construction, Construction
7 A.T.A., TGA Montréal, Construction Mirabeau et Les
8 Entreprises Catcan. Bon. C'était l'un de vos
9 contrats?

10 R. Oui. Oui. Absolument.

11 Q. **[884]** Et est-ce que c'était un appel d'offres
12 arrangé?

13 R. Oui.

14 Q. **[885]** Et monsieur Tony Conte, vous l'avez
15 rencontré?

16 R. Oui. Sûrement. Sûrement.

17 Q. **[886]** Et monsieur Conte vous a remis combien?

18 R. Bon, je dirais autour de peut-être quinze (15),
19 seize mille dollars (16 000 \$).

20 Q. **[887]** Quinze (15), seize mille dollars (16 000 \$).

21 R. Oui.

22 Q. **[888]** Alors, monsieur Conte vous a remis ça. Le
23 moins qu'on puisse dire, c'est que monsieur Conte
24 voulait être aux premières loges lors de
25 l'ouverture des soumissions?

1 R. Apparemment, oui.

2 Q. **[889]** 61.

3

4 14P-210.61 : SP05 0090 Appel d'offres 9140 25-05-
5 2005

6

7 Alors, appel d'offres 9140, Ville de Montréal,
8 direction du greffe. Alors, l'appel d'offres 9140,
9 vingt-cinq (25) mai deux mille cinq (2005),
10 soumissionnaires...

11 Soumissions reçues pour la
12 construction et la reconstruction, là
13 où requis, d'un égout combiné et d'une
14 conduite d'eau secondaire dans les
15 5ième, 6ième avenues, groupe 01,
16 arrondissement Rosemont-Petite Patrie
17 sont ouvertes par l'agente de bureau
18 de la Direction du greffe.

19 Les personnes ci-dessous mentionnées
20 soumettent des prix.

21 Et nous avons les soumissionnaires suivants :
22 Construction A.T.A., qui sera le plus bas
23 soumissionnaire à deux mi... voyons... Deux
24 millions...

25 R. Deux millions (2 M\$).

1 Q. **[890]** Deux millions quatre cent quatre-vingt-neuf
2 et quatre cent soixante-sept (2 489 467), suivi de
3 TGA Montréal, Excavations Super, Construction
4 Mirabeau, Bentech Construction, Construction
5 Canasa. Et dans un premier temps, ma première
6 question, c'est est-ce qu'il s'agit de l'un de vos
7 projets qui datent de deux mille cinq (2005)?

8 R. Oui, absolument. C'est moi qui ai fait ça.

9 Q. **[891]** S'agit-il d'un appel...

10 R. Oui.

11 Q. **[892]** ... d'offres arrangé, ou truqué?

12 R. Oui. C'était truqué.

13 Q. **[893]** Et qui... A.T.A, est-ce qu'on parle de
14 monsieur Dominic Aloisio?

15 R. Toujours monsieur Dominic Aloisio.

16 Q. **[894]** Est-ce que vous avez rencontré monsieur
17 Aloisio pour un paiement et, si oui, combien?

18 R. Oui, je dirais, autour de huit mille dollars
19 (8 000 \$).

20 Q. **[895]** Toujours la même journée, le vingt-cinq (25)
21 mai, l'appel d'offres 9142.

22

23 14P-210.62 : SP05 0091 Appel d'offres 9142 25-05-
24 2005.

25

1 Q. **[896]** Les soumissions reçues pour la
2 construction d'un égout combiné et
3 d'une conduite d'eau secondaire dans
4 les rues Knox et Charlevoix, groupe 2,
5 TCQ, deux mille cinq (2005),
6 arrondissement du Sud-Ouest.

7 Et vous allez avoir les soumissionnaires suivants,
8 notamment le plus bas, à deux millions huit cent
9 trente-sept mille six cent huit et un sou
10 (2 837 608,01 \$), qui sont les Excavations Super
11 suivie de TGA Montréal, Construction A.T.A.,
12 Construction Frank Catania, Construction Mirabeau,
13 Bentech Construction, les Entreprises Catcan, les
14 Constructions Percan et Construction Canasa. Alors,
15 dans un premier temps, s'agit-il d'une de vos
16 réalisations?

17 R. Oui, absolument.

18 Q. **[897]** Et, si c'est le cas, est-ce que c'est un
19 appel d'offres truqué?

20 R. Selon mon souvenir, oui.

21 Q. **[898]** Et est-ce qu'aux Excavations Super, vous avez
22 parlé à monsieur Cappello, Francesco Cappello?

23 R. Oui, monsieur Franco Cappello.

24 Q. **[899]** Est-ce que monsieur Cappello vous a remis une
25 somme d'argent, si oui, laquelle?

1 R. Oui, et je dirais... celui-là j'ai un peu de
2 difficulté. Peut-être douze mille dollars
3 (12 000 \$).

4 Q. **[900]** Environ douze mille dollars (12 000 \$)?

5 R. Oui.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[901]** Quand je vous vois tenter de vous rappeler la
8 cote que vous avez reçue, là, vous balancer, dans
9 les faits, quel critère, vous regardez le prix,
10 vous regardez peut-être la nature du payeur,
11 certains sont plus généreux que d'autres ou...

12 R. Bien, comme j'ai mentionné antérieurement, il n'y
13 avait pas de montant fixe, il n'y avait pas de
14 pourcentage fixe, c'était à la discrétion de chaque
15 entrepreneur. Donc, pour certains, c'était un petit
16 peu plus; d'autres, un petit peu moins; d'autres,
17 pas mal moins.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[902]** Sauf que vous avez un point de référence, là.
20 Quand on vous le demande, là, parce que, c'est
21 évident, vous en avez reçu tellement que peut-être
22 les montants exacts, là, peut-être votre mémoire...
23 et, comme vous l'avez dit, ça... vous ne tenez pas
24 de comptabilité.

25 R. D'aucune façon.

1 Q. **[903]** Sauf que vous vous servez d'un point de
2 référence puis c'est ça que le commissaire Lachance
3 veut savoir. Alors, c'est quoi, est-ce que vous
4 prenez le montant, vous enlevez les contingences,
5 vous enlevez les taxes et vous dites...

6 R. Non, bien... non, non...

7 Q. **[904]** ... « Je suis à un demi », « Je suis à trois
8 quarts », « Je suis à un pour cent »?

9 R. Je prends... pour ce cas-là en particulier, j'ai
10 pris la moitié de la valeur du contrat.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[905]** Un demi pour cent, à peu près?

13 R. Un demi pour cent, à peu près. Le montant que j'ai
14 mentionné c'était...

15 Q. **[906]** Mais il y a des gens qui sont plus généreux,
16 comme monsieur Conte a l'air être... d'autres sont
17 plus généreux, comme monsieur Conte a de la...
18 quand j'essaie de mettre en relation la cote que
19 vous recevez avec la valeur d'un contrat, il
20 m'apparaît, moi, que, parfois, pour un contrat de
21 deux millions (2 M\$), vous avez des montants de
22 cote différents, dépendamment du contributeur, est-
23 ce que c'est un peu...

24 R. Effectivement, écoutez, sur un contrat de trois
25 millions (3 M\$), qu'on a vu antérieurement, j'avais

1 reçu environ cinq mille dollars (5 000 \$) et il y a
2 d'autres contrats c'est plus, évidemment.

3 Q. **[907]** Et c'était au libre choix de l'entrepreneur?
4 Est-ce que vous pouviez gâter un peu plus ceux qui
5 donnaient un peu plus ou, pour vous, c'était...

6 R. Non, non.

7 Q. **[908]** Vous preniez ce qu'on vous donnait puis il
8 n'y avait pas de service de plus si on payait plus?

9 R. Exactement. Comme vous venez de dire.

10 Q. **[909]** O.K.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[910]** Mais ça m'amène à dire, parce que vous avez
13 dit : « J'ai trois, quatre entrepreneurs qui sont
14 en haut, là, du pavé, qui ont beaucoup de contrats
15 puis je fais affaire avec eux plus souvent. Il y en
16 a d'autres qui sont des joueurs moins importants. »
17 On a vu, là, monsieur Aloisio, on le voit de temps
18 en temps; monsieur Cappello, on le voit de temps en
19 temps. Mais, monsieur Conte, on le voit souvent;
20 monsieur Joe Borsellino, on le voit souvent, on
21 voit également monsieur Zambito... Infrabec, on le
22 voit pas mal. Est-ce qu'il y a des entrepreneurs,
23 puis c'est en lien avec la question de monsieur
24 Lachance, est-ce qu'il y a des entrepreneurs, plus
25 ils travaillent avec vous, plus ils vous donnent de

1 l'argent? Plus ils montent la cote?

2 R. Non, je ne fais pas cette relation-là.

3 Q. **[911]** Non?

4 R. Absolument pas. Pas du tout. Pas du tout. Ça n'a
5 aucun rapport.

6 Q. **[912]** Ça n'a aucun rapport. Mais je vous vois
7 calculer, là, depuis ce matin, là, on ne tombe
8 jamais en bas d'un demi pour cent, là?

9 R. Ah! c'est arrivé souvent.

10 Q. **[913]** Oui?

11 R. Bien, comme l'exemple que je vous parlais, là, le
12 contrat de trois millions deux cent mille
13 (3 200 000 \$), je crois, j'avais reçu cinq mille
14 dollars (5 000 \$), ça fait que c'est beaucoup en
15 bas de la moitié, là, de point cinq.

16 Q. **[914]** O.K.

17 LA GREFFIÈRE :

18 La dernière cote, c'était 62.

19 Me DENIS GALLANT :

20 C'était... Pardon?

21 LA GREFFIÈRE :

22 62.

23 Me DENIS GALLANT :

24 62. Parfait. Merci.

25 Q. **[915]** Donc, vous estimez là que monsieur Capello

1 vous aurait donné à peu près douze mille dollars
2 (12 000 \$).

3 R. Oui.

4 Q. **[916]** Exact?

5 R. Oui.

6 Q. **[917]** Je vais aller maintenant déposer la pièce 63
7 qui va être l'appel d'offres 9141 qui va être en
8 date du huit (8) juin deux mille cinq (2005).

9
10 14P-210.63 : SP05 0106 Appel d'offres 9141 09-06-
11 2005

12
13 Alors, ce sont :

14 Les soumissions reçues pour la
15 reconstruction d'un égout combiné et
16 d'une conduite d'eau secondaire dans
17 la rue du Champ-de-Mars, de la rue
18 Gosford à la rue Bonsecours sont
19 ouvertes.

20 Et les soumissionnaires seront les suivants :
21 Bentech étant le plus bas à six cent trente-trois
22 mille huit cent sept et quarante sous
23 (633 807,40 \$) suivi de TGA Montréal, Excavations
24 Super, Construction A.T.A., Construction Mirabeau,
25 Constructions Infrabec, Les Entreprises Catcan et

1 Construction Canasa. Alors, c'est pas mal toujours
2 notre même monde.

3 R. Oui.

4 Q. **[918]** Et ces gens-là, dans un premier temps, est-ce
5 que c'est l'un de vos projets, l'une de vos
6 réalisations?

7 R. Oui, c'est moi qui ai préparé le projet.

8 Q. **[919]** Vous avez préparé le projet.

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[920]** Est-ce qu'on peut dire que c'est un appel,
11 compte tenu qu'on a les mêmes joueurs, est-ce que
12 c'est un appel d'offres truqué?

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[921]** O.K. Et sur cette soumission-là en tant que
15 telle, est-ce qu'on parle toujours de monsieur
16 Antonio Bentivegna qui vous remettrait une cote
17 d'argent?

18 R. Là c'est possible que ce soit son fils.

19 Q. **[922]** Qui s'appelle?

20 R. J'ai oublié son prénom, je suis désolé.

21 Q. **[923]** O.K.

22 R. C'est le fils de Bentivegna.

23 Q. **[924]** Alors, c'est monsieur... le fils de
24 monsieur... le fils Bentivegna.

25 R. Exact.

1 Q. **[925]** Et le fils Bentivegna vous aurait remis une
2 somme de combien?

3 R. Bah! Je dirais trois mille cinq cents dollars
4 (3 500 \$).

5 Q. **[926]** Trois mille cinq cents dollars (3 500 \$).

6 R. Oui.

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[927]** Est-ce que... Vous avez probablement écouté
9 le témoignage de monsieur Zambito.

10 R. Oui. Oui, oui.

11 Q. **[928]** Ça, c'est un contrat qui a été également
12 regardé avec monsieur Zambito. Vous remarquez
13 d'ailleurs que dans les soumissionnaires, c'est Les
14 Constructions Infrabec.

15 R. O.K.

16 Q. **[929]** Est-ce que vous vous rappelez le jugement
17 qu'avait donné monsieur Zambito sur ce contrat-là à
18 savoir que c'était arrangé ou non?

19 R. Non, je ne me souviens pas du tout.

20 Q. **[930]** Moi, je peux vous le dire, il avait dit qu'il
21 était aussi truqué. Donc, vous êtes deux à
22 confirmer qu'il était truqué.

23 R. O.K.

24 Q. **[931]** Je suis rendu à 64, Madame la Greffière,
25 hein?

1 LA GREFFIÈRE :

2 Oui.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[932]** Parfait. Donc, le huit (8) juin également. Et
5 si vous me le permettez, Madame la Présidente, ce
6 sera le dernier. Huit (8) juin, donc c'est l'appel
7 d'offres 9149.

8

9 14P-210.64 : SP05 0107 Appel d'offres 9149 08-06-
10 2005

11

12 Donc :

13 Soumissions reçues pour la
14 reconstruction d'un égout et d'une
15 conduite d'eau secondaire, là ou
16 requis, dans le boulevard Henri-
17 Bourassa, côté sud de l'avenue Cobourg
18 à l'avenue des Récollets sont ouvertes
19 par l'agent de bureau.

20 Bon. Les soumissionnaires seront les suivants :
21 Construction Garnier étant le plus bas à un million
22 six cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent
23 cinquante-deux et vingt-huit sous (1 697 352,28 \$)
24 suivi de TGA Montréal, Excavations Super,
25 Construction Mirabeau, Bentech Construction,

1 Construction Canasa, Construction A.T.A et
2 Construction Louisbourg. Et je voudrais, dans un
3 premier temps, vous demander s'il s'agit de l'un de
4 vos projets donc qui remonte à deux mille cinq
5 (2005)?

6 R. Henri-Bourassa, oui, c'est mon projet.

7 Q. **[933]** C'est votre projet.

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[934]** Êtes-vous en mesure de nous dire s'il
10 s'agissait d'un appel d'offres truqué?

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[935]** Et ceci étant dit, on parle toujours de
13 monsieur Joe Borsellino qui vous rencontre et qui
14 vous paye un montant d'argent?

15 R. Toujours monsieur Joe Borsellino.

16 Q. **[936]** Et à combien vous estimez le montant d'argent
17 que monsieur Joe Borsellino vous a payé?

18 R. Je dirais... j'hésite entre huit et dix mille
19 dollars (8-10 000 \$). Je dirais dix mille dollars
20 (10 000 \$).

21 Q. **[937]** Dix mille dollars (10 000 \$).

22 R. Oui.

23 Q. **[938]** Ce serait un chiffre réaliste selon vous.

24 R. Je crois.

25 Q. **[939]** Parfait. Alors, si vous me le permettez,

1 j'arrêtera ici pour le moment.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, donc à demain matin.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Merci, Madame.

6

7 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

8 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

9

10

1 SERMENT

2 Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et DANIELLE
3 BERGERON sténographes officielles, certifions que
4 les feuilles qui précèdent sont et contiennent la
5 transcription d'un enregistrement numérique, hors
6 de notre contrôle et est au meilleur de la qualité
7 dudit enregistrement, le tout conformément à la
8 loi.

9

10 Et nous avons signé,

11

12

13

14 Odette Gagnon (Tableau #202129-3)
15 Sténographe officielle

16

17

18

19 Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)
20 Sténographe officiel